

Prix 10 fr.

~~Publications de la Société Royale de Folklore~~  
Bulletin du Service de Recherches  
Historiques et Folkloriques du Brabant

**LE  
FOLKLORE  
BRABANÇON**

398

(493.2)

19 Vieille Halle au Blé Bruxelles

FOL

F

U 337

1850  
79/5PR

13<sup>e</sup> année — N° 78

398/493.2  
FOL  
F

Juin 1934

# Le Folklore Brabançon

1400  
Place Albert 1<sup>er</sup>, n° 1  
Musée de la Ville de Nivelles  
Tél. 901/27.88

SOMMAIRE

Folklore et Science. — Sur les traces de Sainte Lutgarde.  
Moulin de Céroux. — D'un prétendu culte phallique. — A propos de « L'Ommevang de Bruxelles. — Pour un Musée National de Folklore — Menus Faits. — Bibliographie. — Le Folklore en Belgique. — Nécrologie. — Excursions.

## Folklore et Science.

En 1931, dans une conférence faite à l'Institut des Hautes Études de Belgique, sur les rapports qui existent entre le Folklore et l'Histoire des Religions, j'étais arrivé aux conclusions que voici :

Une partie des matières désuètes des grandes religions tombe dans le domaine folklorique et les religions naissantes puisent abondamment dans cet ensemble informe, pour organiser les matériaux nécessaires à leurs constructions nouvelles. Un fond, à évolution très lente, reste à la base des grandes créations religieuses.

Je me suis demandé s'il n'y avait pas entre la science et le folklore une semblable relation d'échange et je crois, dès l'abord, pouvoir dire, que si même le phénomène est moins apparent en science que dans le domaine religieux, ce serait un grave oubli que de ne plus le prendre en considération.

Voyons donc, comment le phénomène semble se présenter au point de vue de la science dans ses relations avec les traditions populaires.

Ici aussi nous voyons quantité de bribes d'anciennes théories scientifiques passer dans l'esprit populaire. M. Mortier a rappelé ici la survivance de nombre d'idées de la Cabale, cette science juive, dans les innombrables domaines de la vie populaire (1).

(1) V. Folklore Brabançon, 10<sup>e</sup> année, p. 426.

4.337  
F. R. W.

Dans la médecine du peuple, paysans ou citadins, nous retrouvons encore actuellement en vigueur, maintes survivances de la médecine égyptienne, chaldéenne ou grecque. La science arabe y a laissé quelques traces et la philosophie occulte, celle de Paracelse, entre autres, y a laissé maints échos (1).

Le météorologie populaire a conservé bien des indications qui remontent à la science chaldéenne, notamment les présages tirés des halos autour de la lune.

Le mauvais œil, cette superstition si universellement répandue, se retrouve dans la science Mazdéenne de la Perse ancienne et elle y dérive de cette idée que le dieu du mal aurait créé le mal par le mauvais œil. Dans notre folklore, telle chose est bonne lorsqu'elle est perçue à droite, mauvaise lorsqu'elle est perçue à gauche. Remontons à la science pythagoricienne et nous y trouverons les deux directions : la gauche qui signifie l'ombre, la droite la lumière.

Cependant la pensée populaire oppose une forte barrière à la transmission des concepts scientifiques. Les astronomes furent regardés comme des fous, parce qu'ils cherchaient curieusement des choses qui étaient au-dessus d'eux. Socrate partageait encore cette opinion.

L'ouvrage de Copernic fut mis à l'index parce qu'il contenait des idées au sujet de la position et du mouvement de la terre, qui contredisaient l'Écriture Sainte, donc les anciennes idées hébraïques. Notons que Melanchton et Luther étaient également mal disposés à son égard.

Qui ne connaît les objections ridicules adressées à la théorie darwinienne, par les innombrables personnes qui n'avaient pas lu une seule des œuvres du grand naturaliste ou même un exposé sommaire de ses idées ?

Cette opposition est de toute époque et de tous les milieux : actuellement, des pasteurs protestants ont vu de l'athéisme dans la théorie de Einstein sur l'espace et le temps. C'est qu'en somme ne passe aisément dans l'esprit populaire que ce qui est conforme à sa psychologie : idées

(1) V. La Médecine populaire par P. Hermant et Denis Boomans. Édition du Folklore Brabançon (1928). Prix : 25 Frs.

concrètes et d'expérimentation aisée, analogies ou sentences sonores, enfin, une pointe de mystère favorisent certainement le passage.

Cependant la science et l'esprit populaire sont guidés par les mêmes aspirations. Lisez les Mille et Une Nuits, par exemple, et vous verrez que le rêve du poète oriental ou plutôt les rêveries du peuple oriental qui ont été ras-



Ptolémée, armé du sextant, observant le ciel, d'après la *Cosmographie* de Sébastien Munster (1550). Ce fut lui qui au 2<sup>ème</sup> siècle de notre ère, donna, dans son *almageste*, la terre comme centre à l'Univers. Son ouvrage servit de base à tous les travaux astronomiques jusqu'au XV<sup>ème</sup> siècle. Ce travail, qui constituait cependant un progrès sérieux sur les conceptions antérieures, fut considéré pendant 1200 ans, malgré l'erreur qu'il consacrait, comme une sorte de « Bible astronomique ».

semblées en cette œuvre, ont fait l'objet de nos recherches scientifiques et de nos efforts techniques. Le désir de voir à travers les corps a été réalisé en partie par les rayons X, celui de voler par les airs à une vitesse vertigineuse comme

le pratiquaient aussi les sorcières pour aller au Sabbat, est devenu chose pratique. Certes l'un était imaginé par la voie magique et de simples analogies, alors que l'autre a été réalisé en appliquant le système de la grande coordination scientifique. Le but est le même, mais les voies diffèrent.

Les recherches de Brown Sequard et de Voronoff, ainsi que les écrits de Metchnikoff, de King et autres ont fait de la question de la longévité un problème scientifique. Le rêve ancien continue à vivre avec intensité. Des empereurs romains espéraient y arriver par une préparation où la squille des montagnes entraît pour une grande part. La squille est un crustacé et je ne suppose pas qu'il y en eut dans les montagnes.

Les Romains mangeaient aussi, pour arriver à cette fin, la chair des animaux qu'on disait vivre très vieux, tels que le cerf, la corneille, le serpent.

Les Grecs allaient même jusqu'à croire que l'immortalité en ce monde était possible, soit par des moyens magiques, soit en mangeant certaines herbes.

Les dieux pouvaient parfois, par un moyen ou l'autre, donner une seconde jeunesse aux vieillards. Médée rajeunissait, entre autres, Jason par des drogues très compliquées. Ovide les cite dans ses *Métamorphoses*. Généralement on y arrivait en se laissant bouillir dans un chaudron ou en buvant l'eau de la fontaine de Jouvence ou d'autres eaux. C'est un objet de folklore universel.

*Les grands problèmes scientifiques ont été ébauchés par les penseurs des époques primitives.* La transmission des caractères acquis, cette clé de voûte de beaucoup de nos théories biologiques, était admise par la mentalité populaire grecque et romaine. Pline nous dit que les marques de naissance se transmettent durant plusieurs générations. Les Pélopidés, comme signe familial héréditaire avaient une épaule blanche. Hippocrate raconte cette tradition que la déformation de la tête chez les Microcéphales était devenue héréditaire. Suétone dit que dans la famille des Ahenobarbi, la barbe rousse, venue miraculeusement chez un ancêtre, fût l'apanage des descendants.

C'était une idée populaire ancienne que les difformités étaient héréditaires et même l'ivrognerie était censée l'être.

Des peuples entiers croyaient avoir acquis et transmis des caractères qui n'avaient rien de commun avec leur apparence physique. Les Romains avaient, disaient-ils, hérité leur nature guerrière du dieu Mars.

La bactériologie a ses racines dans une conception populaire. Quiconque a un peu frôlé le folklore connaît les survivances de cette idée ancienne et universellement répandue, que les maladies sont dues à des vers. Cette idée fût reprise par la science officielle et Athanase Kircher au



Dans son « *Livre des Mines* » (1580) Agricola montre l'emploi de la baguette magique pour la recherche des trésors de la Terre.

XVII<sup>e</sup> siècle déclara que le sang et le pus sont formés de vers et il bâtit sur cette idée une théorie nouvelle de la putréfaction. Christian Lange, professeur à Leipzig, confirma ces idées.

Leeuwenhoek, peu après, armé d'un excellent microscope, découvrit les microbes, mais il n'y vit pas la cause des maladies et ce fut Nicolas Andoz qui, dans la théorie de Kircher, substitua aux vers les animalcules de Leeuwenhoek. La théorie eût un succès énorme et fut

du Nouveau que de l'Ancien Monde. Des guérisons miraculeuses s'y opéraient et les dieux étaient censés délivrer les hommes de certains maux contre lesquels la science était impuissante. Un des procédés les plus courants était le sommeil dans les temples, afin que le dieu indique en songe les remèdes à employer et guérisse le malade.

Le christianisme reprit la tradition, parfois dans les temples mêmes de l'ancien paganisme.

L'exorcisme bien souvent n'était qu'une forme de suggestion.

Non seulement la science a puisé ses premières impulsions dans le domaine populaire, mais durant tout le cours de son développement elle a puisé de droite et de gauche dans l'acquis folklorique des peuples.

L'usage d'un grand nombre de médicaments nous a été enseigné par des peuples étrangers : les Chinois nous ont appris l'usage de la rhubarbe, du sulfate de soude, de la racine du grenadier comme vermifuge et de l'opium comme anesthésique. La vertu de l'ipécacuahana était connue des indigènes du Brésil et la plante fut importée en Europe vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Le julap fut importé du Mexique en 1550 et le baume de Tolu arriva du Pérou en 1574. Le quinquina fut également importé du Pérou, où il était connu sous le nom de cascarilla et il semble bien que les Indiens connaissaient ses propriétés. Ils usaient de même de la coca dont nous avons plus tard extrait la cocaïne.

Les Indiens des Pueblos connaissaient, longtemps avant nous, la datura comme narcotique. Elle ne fut introduite dans la pratique médicale qu'en 1762 par le baron Stoerck de Vienne et elle conserva sa place dans la médecine homœopathique. Il est cependant à penser que les Gypsies l'employaient. On en a retiré un alcali très actif, nommé daturine. On l'appelle vulgairement la pomme épineuse, l'herbe des magiciens, l'herbe du diable.

L'huile de Chaulmoogra, provenant de la plante *Taraktogenos Kurzii* est connue en France depuis une bonne cinquantaine d'années. Elle était employée avec succès

par les Hindous comme spécifique contre la lèpre. Depuis ces dernières années, la pharmacopée belge l'a admise.

On trouverait certainement encore maints emprunts de ce genre faits par la médecine à des peuples qui ignoraient notre science, mais ces recherches sont souvent assez longues et je pense que ce que je viens de dire suffit comme exemples.

Il est d'autres emprunts non moins intéressants faits par la médecine officielle à notre propre tradition populaire, soit qu'une expérience ait montrée d'emblée la valeur



Laboratoire d'Alchimiste d'après une gravure sur bois du XV<sup>e</sup> siècle.

du procédé, soit que la science d'université ait dû capituler devant la tradition, après avoir méprisé ou même ridiculisé celle-ci.

Autrefois des charlatans de foire pratiquaient une méthode divinatoire assez curieuse : ils diagnostiquaient la maladie par l'examen des yeux. Ce procédé vient d'être introduit en médecine sous le nom de iridodiagnostic à la suite des observations d'un médecin hongrois Puzely, qui fut suivi par des médecins du monde entier.

Depuis un temps immémorial les médecins chinois, pratiquaient cette méthode qui consiste à exciter un point de l'organisme pour en modifier un autre, très éloigné. Un

enfant présente-t-il de l'incontinence d'urine on lui pique la partie dorsale du mollet à la naissance du tendon d'Achille. Pour la variole on enfonce une longue aiguille dans la partie dorsale du poignet. Cette méthode a pris place dans la pratique médicale, témoin le procédé du Dr. Bonnier et de son école, qui cherchent, en excitant des points définis de la muqueuse nasale au moyen du thermo-cautère, à provoquer des réactions à distance, en des points quelconques de l'économie : troubles intestinaux, asthme, emphysème et bien d'autres maux encore. C'est de la médecine populaire indienne que nos chirurgiens ont appris la rhinoplastie (le remplacement du nez par un morceau de peau prélevé sur le visage). Aux Indes, cette opération était pratiquée, avec succès, depuis des temps immémoriaux, par la caste des Chaudronniers.

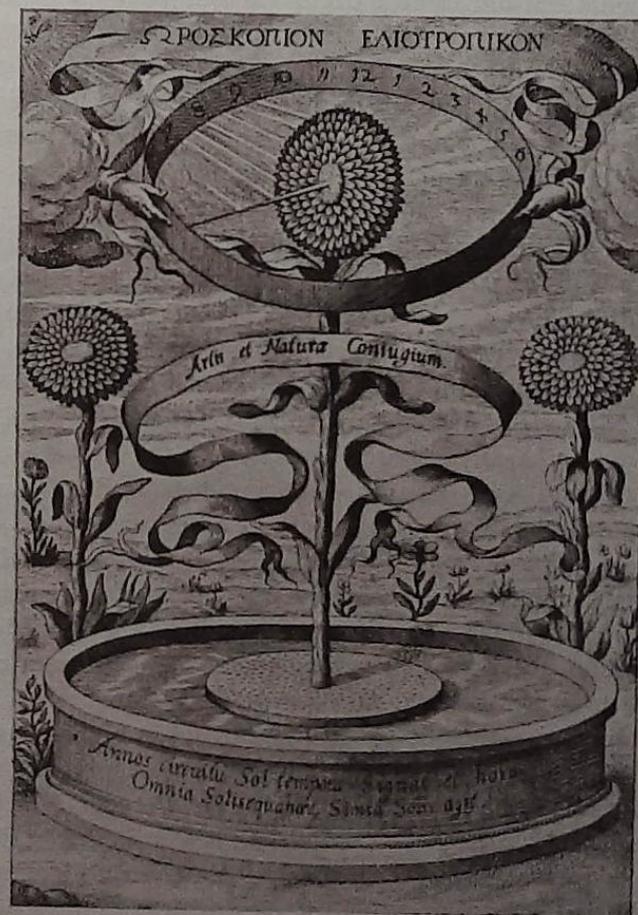
La défense anti-varioloque est pratiquée par les Chinois depuis les temps les plus reculés. A cet effet ils pulvérisent la croûte d'une pustule et ils l'introduisent dans le nez et ils l'y insufflent avec un tube de bambou. Pour les garçons l'inoculation se fait dans la narine gauche, pour les filles dans la narine droite.

Dans les écrits de Paullini au XVII<sup>e</sup> siècle, l'urine de femme enceinte est donnée comme un moyen de combattre la stérilité des femmes ; des papyrus magiques semblent indiquer que l'idée provient de l'Égypte ancienne. Ne pourrait-on voir un parallèle de ceci dans l'usage de l'hormone folliculaire que l'on retrouve dans l'urine aux périodes d'activité ovarienne et qui peut être utilisée dans la stérilité ? Un laboratoire français en a fait une spécialité pharmaceutique, active par voie buccale. Une autre spécialité pharmaceutique est la léporine, à base de sang de lièvre et qui s'emploie contre la tuberculose. L'emploi du sang de lièvre figure déjà dans une recette médicale du XII<sup>e</sup> siècle. Le médecin populaire ne l'a pas oublié et à Bruxelles même il y a quelques années on vendait du sang de lièvre pour guérir l'hémorragie provoquée par la tuberculose. Le remède était d'ailleurs également connu à Liège et en Hesbaye.

Des peuples très anciens, comme actuellement encore des races primitives, attribuent à des couleurs déterminées un pouvoir de protection contre certaines maladies. La thérapeutique moderne a repris cette idée.

Voici maintenant quelques cas où la science universitaire a été réellement vaincue par la tradition populaire.

L'hypnose était un phénomène connu dès l'antiquité, sous divers de ses aspects. Les charlatans du début du XIX<sup>e</sup> siècle la mirent en rapport avec l'idée de fluide,



Athanasie Kircher, dans son : *De Arte Magnetica* (1643), donne l'illustration ci-dessus comme type d'horloge utilisant les propriétés des plantes. Le tournesol inscrit sur un cercle l'heure qu'il est selon les positions qu'il occupe.

qu'ils nommèrent magnétisme animal ou mesmérisme. Le point de vue scientifique fut créé par Braid. La lutte fut longue et ardente jusqu'au moment où définitivement l'hypnotisme prit rang en psychologie.

Une idée universellement répandue dans le monde non scientifique est celle des envies ou *noevi* (1) ; les impressions vives que subit une femme enceinte laissent des traces visibles sur l'enfant. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s. le fait n'est pas mis en doute. Buffon l'attaque vivement avec des arguments qui ont semblé décisifs à beaucoup de savants et à la suite de ceci les gens instruits considérèrent les envies comme des fables. Le peuple ne changea pas d'avis et il se fait que beaucoup de penseurs actuels ou d'historiens de la médecine ont été très hésitants ou ont nettement affirmé la réalité du phénomène, et parmi ces derniers, les savants anglo-saxons surtout ont été catégoriques.

Il y a la superstition populaire qui tend à éloigner d'une plante une femme qui est indisposée. Ceci aussi fut traité de fable et cependant, d'après les recherches récentes, la chose ne serait pas dépourvue de fondement.

*Quand une idée scientifique naît on dirait que dès ses débuts elle a à se défendre contre des interprétations d'ordre, simpliste, animiste ou même superstitieuse.*

Quand eut paru l'œuvre immortelle de Darwin, toute sa théorie, dans l'idée courante se réduisait à ce seul point de vue : « l'homme descend du singe ». Inutile d'indiquer combien ceci s'éloigne de la vérité. Mais un des exemples les plus suggestifs en ce domaine est celui de la gravitation que l'on a eu généralement la tendance à confondre avec l'attraction, ce concept dérivé de l'effort humain qui attire quelque chose vers lui, tel que le concevait Roberval, ou même de la tendance ou du désir de se rapprocher ainsi que le concevait Kepler et Fermat. Newton, qui le premier a exposé la théorie de la gravitation universelle, n'a cessé de protester contre l'interprétation étroite que déjà de son vivant, ses disciples avaient donnée de ce terme d'attraction qui n'était, pour lui, qu'une expression métaphorique, un rapport mathématique, pour désigner la force inconnue qui sollicite les corps pesants les uns vers les autres. Mais déjà son disciple Clarke établit la confusion et Voltaire la propagea en France ; et, cela bien

(1) V. Folklore Brabançon, 7<sup>ème</sup> année, p. 160.

que Newton lui-même, eut déclaré impossible, au point de vue mécanique, une attraction à distance, s'exerçant entre deux corps sans aucun milieu matériel intermédiaire. C'est ce que répèteront le P. Secchi et l'abbé Moigno. Mais malgré tout, pour la grande majorité des gens, même cultivés et je citerai parmi eux des savants de la valeur de Helmholtz, il a été tenu pour démontré que les corps s'attirent à travers l'espace en raison inverse du carré de leurs distances. C'est un premier pas vers une interprétation folklorique d'une grande loi scientifique.

J'ose espérer que ce je viens de dire prouve que les échanges entre la tradition populaire et la science sont nombreux et importants et que c'est un élément qui doit entrer en ligne de compte dans l'histoire de la pensée humaine. Si le phénomène est moins net, moins apparent pour la science que pour la religion, c'est qu'en somme la science a un développement plus continu, plus régulier que les autres facteurs de notre intellect, que son développement se fait de pas en pas et non pas par grandes révolutions comme la religion ou la politique (1).

P. HERMANT.

(1) Cette étude a fait l'objet d'une communication à la 56<sup>ème</sup> session de l'Association française pour l'avancement des sciences, Bruxelles, 1932.

ॐॐॐॐ

## Sur les traces de Sainte Lutgarde.

Après avoir dit que sainte Lutgarde fut de pure race flamande, étant née à Tongres en 1182 ; après avoir dit qu'elle fit son éducation dans une ville flamande, à Saint-Trond, où, à douze ans, elle est pensionnaire du couvent des Bénédictines qui ensuite la reçoivent sous l'habit de l'Ordre, pénétrons dans le Brabant Wallon pour y suivre ses traces, puisque c'est là que se trouvent les derniers vestiges de l'illustre abbaye qui l'abrita, c'est là que nous rencontrerons ses précieuses reliques.

Posons d'abord la question : Pourquoi sainte Lutgarde quitte-t-elle la terre flamande pour se rendre en Wallonie ? Il faut savoir que depuis longtemps la pieuse moniale de Saint-Trond (1) désirait passer à une vie plus sévère ; or l'ordre qui lui souriait le plus était l'ordre Cistercien. Son choix fut vite fait : à Herkenrode, près de Hasselt, il y avait un couvent de Cisterciennes ; c'est là qu'elle irait puisqu'elle y trouverait des consœurs flamandes. Cependant, avant de prendre une décision définitive, elle voulut consulter un prêtre du diocèse de Liège, qui jouissait alors d'une haute réputation de science et de sain-

(1) Elle était en ce moment prieure du couvent, jamais elle n'a été abbesse à Aywières : elle échappa à cet honneur qu'on voulait lui imposer, par l'intervention de la Sainte Vierge ; il se fit que pendant tout son séjour parmi ses consœurs wallonnes elle ne sut jamais s'adapter au français, au point de ne pas même pouvoir demander un morceau de pain dans cette langue ; par le fait même elle fut jugée inapte au gouvernement de l'ordre.

C'est à Saint-Trond qu'eût lieu la célèbre scène de la croix où nous voyons Notre Seigneur détacher son bras pour entourer sainte Lutgarde et la presser contre son cœur. Van Diepenbeek, élève de Rubens, en a fait le sujet d'une belle peinture, qui se trouve aujourd'hui au couvent de Coolen (Kerniel), près de Looz (Limbourg).

teté : Jean de Lierre (1), qui lui dit : « Ma fille, Dieu vous veut à Aywières, non à Herkenrode ». Lutgarde hésita..., quitter sa terre flamande, son milieu flamand, ses sœurs flamandes lui semblait dur ; elle hésita quand finalement la voix du divin Maître lui-même se fit entendre : « Oui, c'est à Aywières que je te veux ». Devant l'ordre de Dieu, on ne discute plus... et c'est ainsi que la bénédictine de Saint-Trond passa du sol limbourgeois au sol brabançon.

Mais vint-elle directement en Brabant ? La question n'est pas très claire : d'après Thomas de Cantimpré (2) elle quitte Saint-Trond en 1206 pour se rendre à Aywières. Or c'est seulement en 1215 que nous trouvons les moniales Cisterciennes établies à cet endroit situé entre Maransart et Couture-St-Germain. Il faut donc ou bien admettre une erreur de date de la part de son historien, ou bien admettre ce fait qu'elle a résidé un peu aux Awirs (3), près de Liège ; de là elle serait venue avec la communauté à Lillois (4) près de Braine-l'Alleud ; mais par suite de pénurie d'eau les Sœurs se virent forcées d'abandonner cet emplacement pour se fixer définitivement à une lieue de là dans la vallée de la Lasne. M. Bormans, écrit à ce sujet cette juste remarque : « De verdoling is daaruit gesproten dat het Klooster, op de drie plaatsen denzelfden naam behield, zoodat met later van dit kort bestaan bij Luik en te Aloux (of Lillois) geen rekenschap meer gehouden heeft ».

(1) Dans un manuscrit en vers flamands on lit :

« Tier tyd was een heilich man  
« Die van Lyre hiet Meester Jean  
« Ut het bisdom van Ludeke was hi ».

(2) Thomas de Cantimpré était un brabançon, né à Bellinghen, près de Leeuw-St-Pierre, ayant été le Directeur de sainte Lutgarde, ce fut lui le plus à même d'écrire cette vie qui est entièrement reproduite par les Bollandistes.

(3) C'est en 1206 que le Pape Innocent III, autorisa cette communauté, vivant sous la règle de Saint Benoît, d'adopter la règle de Cîteaux et d'élire une supérieure, ayant le titre d'Abbesse.

(4) On voit encore à Lillois dans le verger de la ferme des neufs cours, des restes de cet ancien emplacement.

Aywières (1)..., dans la région on prononce Aivières... en latin Aquiria... primitivement Awirs... qui est la localité (entre Liège et Huy), que quittèrent les moniales et dont elles transportèrent le nom ici. Sans doute Aywières (2) n'a pas le caractère grandiose des ruines de l'antique abbaye de Villers, sa voisine, cependant son site admirable dans la vallée de la Lasne, ses murs en zig-zags, verdis par le temps, ses vieilles portes si bien conservées, son vieux manoir, ses anciennes écuries (3) rappellent à celui qui



Abbaye d'Aywières.  
Porte Sainte-Lutgarde. Vue extérieure.

sait un peu se dégager de l'ambiance des maisons modernes, qui déparent le cadre, l'époque de ce grand et illustre passé où fleurissait dans nos régions cette belle couronne

(1) Remarquons qu' « aiv » ou « ayw » en wallon est l'équivalent d' « aygues » ou « aignes » en langue d'oc, c. à d. eaux. (Le Brabant Wallon, par Henri Desneux, p. 68).

(2) Relié aujourd'hui à Bruxelles par un tram électrique qui traverse tout le champ de bataille de Waterloo. On le prend à la place Rouppe.

(3) Le monastère au temps de sa splendeur possédait 2050 hectares.

d'abbayes Cisterciennes. Les ruines racontent beaucoup à ceux qui savent pénétrer dans leurs larmes... et combien plus raconteront-elles à l'âme mystique du flamand, qui y sentira planer la belle et sainte âme de sa grande patronne : sainte Lutgarde. Car, malgré le recul des âges, tout ici parle encore d'elle : la chapelle en style Louis XVI, où figure la scène de la croix (1) ; la porte sud, rappelant son nom si doux, la procession qui en son honneur traverse les ruines le dimanche après sa fête (16 juin). les futures



Abbaye d'Aywières.  
Porte Sainte-Lutgarde. Vue intérieure.

mères accourant secrètement la prier pour une heureuse délivrance, puis ce qui n'existe pas encore, mais ce que sans doute l'avenir nous réserve : le monument grandiose qui fixera le souvenir de l'illustre moniale d'Aywières

(1) La scène de la croix est encore rappelée dans nos régions : à Wavre où existe un beau tableau ; à Lasne, dans un vitrail ; à Ways, près de Genappe par une statue en bois de chêne de 2 mètres de hauteur et qui fut enlevée de l'abbaye même lors du pillage de la révolution, par un meunier de Glabais qui voulait la brûler pour chauffer son four. Un fermier de la localité la racheta pour quelques fagots et fit faire à cette intention une chapelle à la ferme du « Gras Fromage » sur la route de Waterloo à Bruxelles. Depuis le 16 juin 1921 cette statue se trouve à l'église de Ways, où Ste-Lutgarde est fêtée par un pèlerinage le dimanche suivant sa fête.

comme dans une apothéose et autour duquel flamands et wallons aimeront à vénérer celle, qui sur l'ordre divin vint en Wallonie, tout en restant fortement attachée à sa terre flamande, formant ainsi le trait d'union entre frères, faits pour s'entr'aider et s'entr'aimer.

Quand sainte Lutgarde mourut le 16 juin de l'année 1246 Jean Ockelin, prélat de l'abbaye d'Aulne, dont dépendait au spirituel Aywières, la fit inhumer dans l'église (1), disant que c'était l'endroit le plus convenable pour conserver un pareil trésor ; là chacun pourrait visiter son



Abbaye d'Aywières.  
Porte Saint-Benoit. Vue extérieure.

tombeau et se recommander à son intercession. Son corps fut déposé dans le chœur du côté droit, où elle avait l'habitude de prier. Une pierre recouvrit sa tombe, elle portait une épitaphe en latin (2), composée par son amie Sybilles

(1) L'église devait se trouver vers l'endroit, où l'on voit, aujourd'hui l'étang du château. Une vieille porte en est conservée à côté de la maison de la concierge, près de vieilles écuries.

(2) Lutgardis luxit, vitam sine crimine duxit  
Cum Christo degit, quam lapis ille tegit  
Esuriens haec et sitiens coelestia, luxit.  
Mera dies, sponsi facies, illi modo luxit.  
Haec speculum vitae, flos claustrum, gemma sororum  
Fulsit in hac pietas, compassio, gloria morum.

de Gages. En voici la traduction telle que la donnent les moines de Lérins : « Lutgarde n'est plus ; sa vie s'est « écoulée dans une pureté parfaite ; elle est avec le Christ, « celle que recouvre cette pierre. Elle avait faim et soif des « choses éternelles ; le jour de sa mort est venu, et elle « contemple maintenant son Bien-Aimé.

« Modèle de vie monastique, fleur des religieuses, en « elle brillaient une éminente piété, une ardente charité ; « ses mœurs pourraient à tous servir d'exemple ».



Abbaye d'Aywières  
Porte Saint-Benoit. Vue intérieure.

Jamais on n'a retrouvé de trace de cette pierre : quel document précieux ainsi perdu, document que nous eussions été si fiers de posséder aujourd'hui ; qui sait si un jour le hasard ne la mettra pas à découvert dans quelque coin du parc, comme c'est arrivé récemment pour plusieurs tombes d'Abbés, à Orval.

Une autre question se pose ? Quand les ossements de Sainte Lutgarde ont-ils été extraits de la tombe pour être renfermés dans les châsses, dont nous aurons bientôt à parler. Ici encore l'ombre plane ; l'historien ne renseigne rien ; seuls les titres, prouvant l'authenticité des reliques auraient pu nous éclaircir à ce sujet ; mais comme l'atteste le document de l'Abbesse Claire de Marbaix, signé le 9

décembre 1819, ces titres ont été égarés lors de l'expulsion. C'est le 14 primaire an V (4 décembre 1796) que l'abbesse, suivie de toute sa phalange de moniales, quitte le cher moutier, emportant les deux châsses de sainte Lutgarde qu'elle a su sans doute soustraire à la rapacité des révolutionnaires. Avant leur départ, elles signent une déclaration



Abbaye d'Aywières.  
Porte de Grâce. Vue intérieure

« où elles demandent d'être maintenues dans leur propriété et institut religieux, conformément au droit de l'homme et de vivre et de mourir dans l'état qu'elles ont choisi librement et volontairement, sauf à leur prouver le délit qui mérite confiscation ».

C'est en vain. On leur présente alors des bons pour une valeur de 333.342 livres. Avec une touchante unanimité toutes refusent les prétendus dons de la République (1).

(1) Voir « l'Histoire de l'abbaye d'Aywières » par l'Abbé Ploegaerts, curé de Corbais.

Comme de timides colombes fuyant devant l'orage qui gronde, on voit alors sous le ciel noir leurs robes blanches se dessiner, et se séparer en deux groupes : l'un habita à Glabais (en Brabant), au château de Jolimont ou de Monplaisir, qui existe encore aujourd'hui et est devenu une ferme ; l'autre se fixa à proximité du château de La Motte (1), à Bousval (en Brabant) ; plus tard on les trouve toutes réunies au château de Fauquez à Ittre (Bra-



Abbaye d'Aywières.  
Porte d'honneur. Vue extérieure.

bant). C'est dans ce vieux manoir que le 9 décembre 1819 se passe un acte de grande importance assurant les reliques de sainte Lutgarde à l'église paroissiale d'Ittre. Voici la grande partie de cette acte : »

« Nous soussignés, avons reconnu et déclaré, comme  
« nous reconnaissons par les présentes, que les ossements,  
« qui se trouvent maintenant dans notre chapelle, renfer-  
« més dans une châsse de bois, sont les vraies reliques de  
« sainte Lutgarde, que, nous avons toujours eues à Aiviè-  
« res, en grande vénération, ainsi que tous les fidèles, qui

(1) De ce château il n'existe aujourd'hui quasi plus rien, sinon le site admirable.

« y mettaient leur confiance ; mais les titres qui en prou-  
 « vaient l'authenticité ayant été égarés à notre expulsion,  
 « nous les remettons entre les mains de Monsieur le curé  
 « d'Ittre, telles qu'elles se trouvent dans la dite châsse, le  
 « chargeant à son premier loisir de les présenter à Son  
 « Altesse l'archevêque de Malines, Primat de Belgique,  
 « Prince de Mean, et de prier son Altesse d'y mettre son  
 « cachet et d'en donner un titre nouvel, tel que son Altesse  
 « jugera convenir pour en perpétuer l'authenticité.



Abbaye d'Aywières.  
 Porte gothique.

« Étant à ce autorisées par le Saint-Père, nous dis-  
 « posons en faveur de l'église d'Ittre, notre paroisse, des  
 « dites reliques, y compris la tête, de la dite châsse de  
 « bois, de la châsse en argent surmontée d'une couronne  
 « du même métal, avec tous les autres ornements qui l'ac-  
 « compagnaient ; nous en abandonnons la propriété à la  
 « dite église d'Ittre, sans que nos héritiers aient rien à y  
 « prétendre. Nous nous en réservons cependant la jouis-  
 « sance pour tout le temps que nous resterons ensemble.

« Ainsi fait et passé à Fauqué, château dépendant  
 « d'Ittre en présence de Dom Robert, notre directeur et  
 « M. Tricot, notre curé ».

Suivent la signature de l'Abbesse Claire de Marbaix  
 ainsi que les noms de toutes les sœurs encore en vie.

Signent également R. D. Geuva, Directeur, F. T.  
 Tricot, curé d'Ittre.

En 1824, selon la demande exprimée dans l'acte  
 précédent, le Prince de Mean déclare vraies et authenti-  
 ques les reliques de sainte Lutgarde.



Abbaye d'Aywières.  
 Ruines des écuries.

Trois ans après, en 1827, le château (1) de Fauquez  
 est vendu. Les Sœurs, se voyant obligées de choisir un  
 nouvel asile, décident alors de faire la translation des reli-  
 ques à l'église d'Ittre, ce qui se fit solennellement le 12  
 juin 1827 (2).

(1) De ce château il ne reste plus aujourd'hui que quelques  
 pans de murs. Une grande croix en bois les domine et y fut  
 plantée en 1927. Du côté de la gare, une curieuse chapelle en  
 verre, construite par les verreries Branquaert, est dédiée à sainte  
 Lutgarde. Les vitraux modernes y rappellent différentes scènes de  
 la vie de la Sainte.

(2) Les Sœurs étaient alors encore au nombre de onze. L'ab-  
 besse Claire de Marbaix s'était éteinte le 20 septembre 1820. Beau-  
 coup d'autres la suivirent bientôt dans l'éternité. Aux onze res-  
 tantes le marquis de Trazegnies offrit d'habiter l'aile gauche de  
 son château.

Elles y sont soigneusement conservées jusqu'à ce jour et sortent annuellement aux trois processions, dont une se fait spécialement en l'honneur de la Sainte en Juin, le dimanche après sa fête.

Si les plus chers souvenirs de sainte Lutgarde se trouvent actuellement dans cet endroit du Brabant Wallon, ne faut-il pas y voir comme une conduite de la Providence,



Abbaye d'Aywières.  
Ruines d'étables et de granges.

qui a voulu que Celle, qui passa la plus grande partie de sa vie en terre brabançonne, continuât à y être vénérée et honorée.

Dans son intéressant livre (1), si bien documenté, le docteur Henri Desneux, écrit sous la rubrique « Ittre » à la page 110 : « Le petit autel consacré à sainte Lutgarde enferme un reliquaire en bois de 1647, contenant un fragment du bras de cette sainte. En face de l'autel se voit le sarcophage dans lequel se trouvent les restes de Sybille de Gages, amie de sainte Lutgarde et à côté de l'autel la chaise de l'Abbesse d'Aywières (2) sur laquelle les futures mères peuvent s'asseoir un instant, afin d'obtenir une heureuse délivrance.

(1) « Le Brabant Wallon » édité chez Bieleveld, Bruxelles.

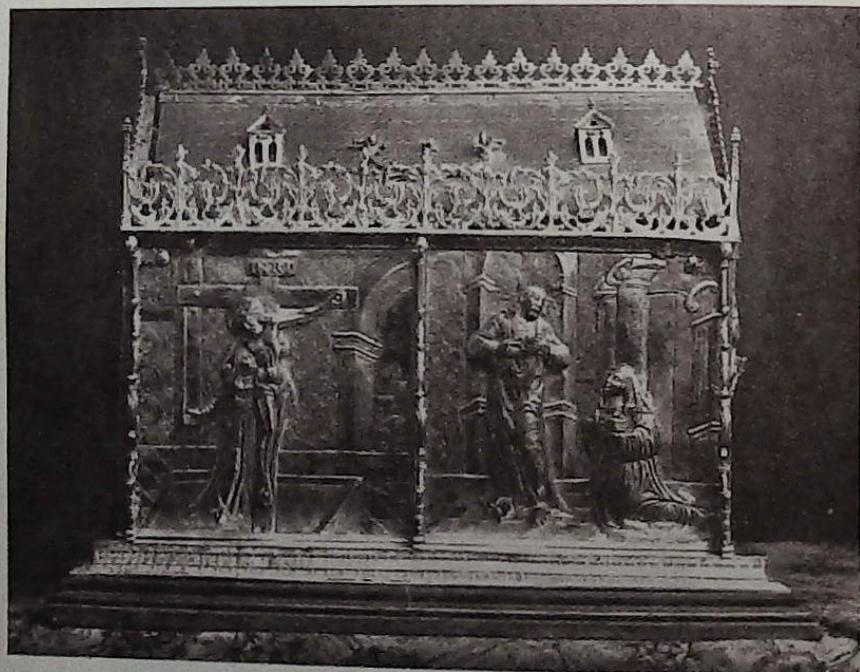
(2) Dans l'idée des pèlerins cette chaise est attribuée à sainte-Lutgarde, comme complément de la dévotion « du cordon » dont nous parlerons plus loin.



Eglise de Ways. Groupe rappelant le miracle du Christ détachant son bras de la Croix et consolant sainte Lutgarde qui l'adorait. La statue de sainte Lutgarde provient de l'ancienne abbaye. La sainte est honorée à Ways par les futures mères qui désirent une heureuse délivrance. Le bras gauche du Christ a été coupé par un soldat lors de la bataille de Waterloo et remis par une main inhabile.

On conserve à la sacristie avec de riches ornements sacerdotaux, provenant d'Aywières, la remarquable châsse de sainte Lutgarde, qui se trouve dans l'église d'Ittre depuis 1827, et qui est surtout vénérée le 16 juin, jour anniversaire de la mort de la Sainte.

Portant la date de 1624, façonnée en argent repoussé, appartenant à la Renaissance par ses détails et rappelant l'époque gothique par ses pignons, elle a une certaine

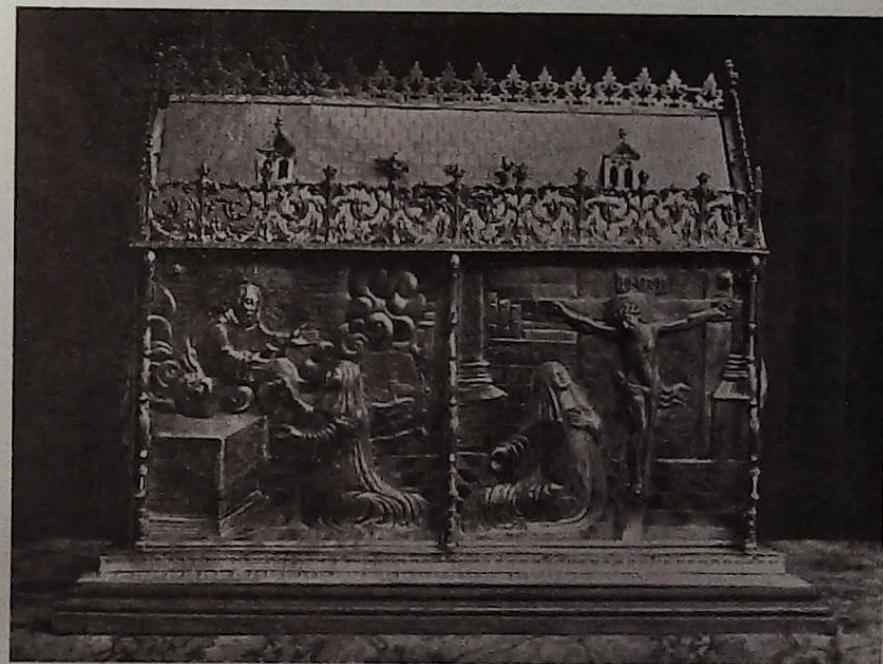


Ittre. — Châsse en argent de sainte Lutgarde, provenant de l'ancienne abbaye d'Aywières. Face avant.

(Photo Despret, Nivelles).

ressemblance avec celle de sainte Ursule à Bruges. Chacun des deux grands panneaux est divisé en deux moitiés : d'un côté on voit sainte Lutgarde agenouillée devant le Seigneur et puis cette sainte offrant son cœur au Christ ; sur l'autre face le Christ serrant sainte Lutgarde contre sa poitrine, et à côté montrant son cœur. A l'un des pignons

une Abbesse (1) d'Aywières est à genoux devant la Vierge, ayant près d'elle saint Louis. A l'autre pignon se tient saint Bernard, fondateur de Citeaux. On garde dans cette châsse une dent et la tête de sainte Lutgarde, recouverte d'une enveloppe sphérique en argent, dont une ouverture permet de faire toucher à la relique divers objets et surtout les cordons et ceintures, qui intéresse surtout la question Folklore.



Ittre. — Châsse de sainte Lutgarde. Face arrière.

(Photo Despret, Nivelles).

D'où est venue l'idée « du cordon de sainte Lutgarde » si populaire dans notre région du Brabant wallon et que portent autour des reins les mères, qui attendent famille ?... Car beaucoup se demandent comment cette sainte qui resta Vierge toute sa vie est mêlée ainsi à la maternité ? L'explication est bien simple, si l'on considère

(1) Cette Abbesse est Louise de Blaton qui fit exécuter la châsse.



Ittre. — Châsse de sainte Lutgarde. Pignon gauche.  
(Photo Despret, Nivelles).



Ittre. — Châsse de sainte Lutgarde. Pignon droit.  
(Photo Despret, Nivelles)



Ittre. — Reliquaire contenu dans la châsse de sainte Lutgarde. La partie inférieure renferme le crâne, la partie supérieure, une dent de la sainte.  
(Photo Despret, Nivelles).



Ittre. — Reliquaire démonté. A gauche, la partie contenant la dent de la sainte. A droite la partie contenant le crâne et laissant voir la suture des os.  
(Photo Despret, Nivelles).

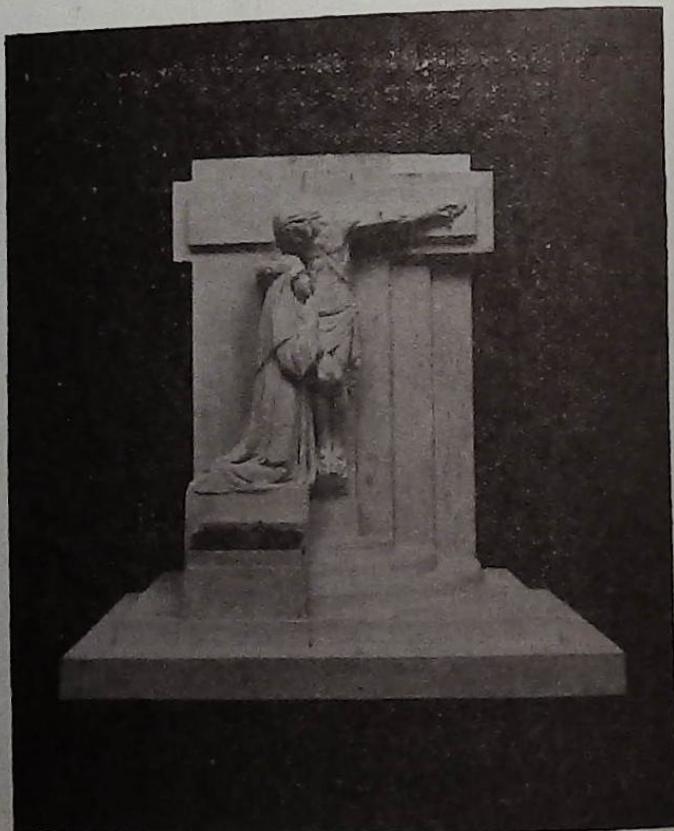


Ittre. — Châsse en bois peint de sainte Lutgarde, datée 1643, et contenant un bras de la sainte. Dans l'église d'Ittre la châsse se trouve enfermée dans une cage en verre encastrée dans un mur et protégée par un grillage en fer forgé. Cette photo donne la face et le pignon gauche. La peinture centrale a été grattée. Ce grattage a du être fait par un prédécesseur du curé actuel, offusqué par la scène du Christ enlaçant la sainte. Il avait collé sur la partie grattée une image représentant la même scène, mais avec le bras du Christ simplement étendu au dessus de la tête de sainte Lutgarde.  
(Photo Despret, Nivelles).



Ittre. — Reliquaire en bois peint. Face arrière et pignon droit.  
(Photo Despret, Nivelles).

ce fait, qu'un jour une dame noble, sur le point d'être mère, souffrait depuis longtemps et se trouvait dans le plus grand danger. On appliqua le cilice de sainte Lutgarde et aussitôt les douleurs cessèrent.



Projet de monument à ériger à sainte Lutgarde à Ways. Architecte : Van Laethem. Sculpteur : Verbanck. Hauteur : 3 m. 50. Groupe des sujets en bronze. Les dons pour l'érection de ce monument sont reçus par M. Lambert, curé de Ways. (Cliché prêté par M. Desneux, 151, Bd Général Jacques, Bruxelles, et extrait de l'ouvrage : Le Brabant Wallon, signalé dans *Le Folklore Brabançon*, X<sup>e</sup> année, p. 394).

De là il n'y avait qu'un pas pour introduire le cordon de sainte Lutgarde, que l'on peut se procurer dans tous les endroits où son culte est en honneur et qui sont actuellement dans le Brabant-Wallon : Ittre et son hameau : Fauquez ; Couture-St-Germain dont Aywières est une dé-

pendance, Perwez qui a des parcelles assez importantes de ses reliques et Ways, où la dévotion a été introduite depuis 1921 par suite de l'acquisition de la statue dont nous avons parlé plus haut.

Comme actuellement beaucoup d'auto-cars du pays flamand viennent en excursion dans les contrées wallonnes — ce dont on ne saurait assez les féliciter — je conseille à mes compatriotes, qui veulent suivre le plus près possible les traces de sainte Lutgarde dans le Brabant-Wallon, de venir de Bruxelles par le champ de bataille de Waterloo jusqu'à Aywières (1) ; de là reprendre sur Braine-l'Alleud pour se diriger ensuite sur Bois-Seigneur-Isaac (célèbre par le Saint-Sang et une épine de la couronne de notre Seigneur) ; de cette localité en très peu de temps ils arriveront à Ittre, où le clergé très aimablement leur montrera et fera vénérer les précieuses reliques de leur sainte patronne ; le retour à la capitale se fait très facilement par Fauquez (visiter la chapelle en verre) Virginal, Tubize, Hal.

G. LAMBERT,  
Curé de Ways.

N. B. Nous remercions M. le curé d'Ittre qui nous a procuré les photographies des châsses et reliquaires de Sainte Lutgarde et la famille Limage qui nous a autorisé à prendre les photographies des restes de l'ancienne abbaye d'Aywières.

(1) Pour la visite des ruines, suivre l'itinéraire indiqué dans le livre « La belle Vie de Sainte Lutgarde » par G. Lambert.

## Le Moulin de Céroux.

Dans leur histoire des Communes belges, M.M. Tardier et Wauters disent qu'en 1686, un moulin à vent existait à Céroux.

Aucun habitant de ce village n'a entendu parler de ce moulin ; il est très possible qu'on lui avait choisi, pour emplacement, l'endroit même où, en vertu d'une concession du 24 mars 1842, le sieur Mathieu Min (1) construisit celui qui disparut en 1903.

Ce dernier était bâti sur le terrain portant actuellement le n° 243b, section D, du cadastre de la commune de Céroux-Mousty, à 132 mètres d'altitude, soit à 70 mètres au-dessus du niveau de la Dyle qui coule à 3200 mètres de là, à l'Est. Il dominait les environs et était aperçu de plusieurs lieues à la ronde.

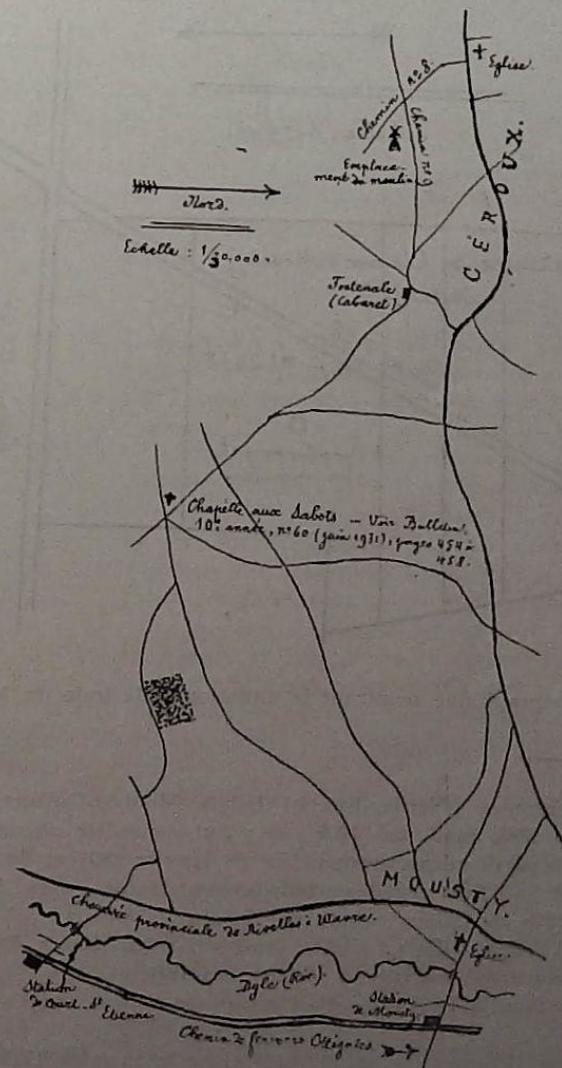
Il comptait trois couples de meules.

Il fut désaffecté en 1897 et vendu, en 1903, avec le terrain précité, par les époux Defalque-Dessy, à M. Héli Verlaine, de l'endroit, qui le démolit, au mois de novembre de la même année et dut, à cet effet, faire usage de la dynamite, tellement les soubassements étaient résistants : ils avaient 1 m. 40 d'épaisseur.

La machinerie avait été acquise par M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Defrenne (2), de Grand-Leez, dont le moulin avait été incendié le 19 juillet 1903 ; elle fut démontée, à Céroux et remontée, à Grand-Leez, par le maître-charpentier Charles

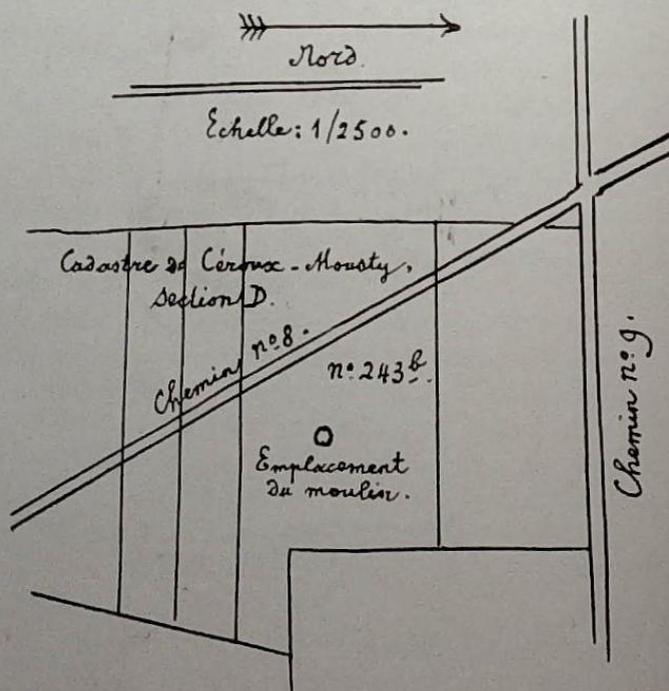
(1) Mathieu Min (prononcer Minne), né à Court-St-Etienne le 18 mars 1785 et décédé à Céroux, le 8 mars 1866.

(2) M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Defrenne (Henri), née Conard (Marie-Joseph-Ferdinande), naquit le 24 mai 1861, à Grand-Leez. C'est son fils Jean-Baptiste, né le 13 mai 1897, à Grand-Leez, qui exploite actuellement le moulin.



Carte montrant l'emplacement du moulin de Céroux

Degrauwe (1), de Mont-St-Guibert. Seules les meules à moudre le seigle restèrent à Cérroux, parce que leur transport devait coûter plus cher que l'achat de pierres nouvelles.



Plan topographique montrant la situation cadastrale du Moulin.

(1) Degrauwe (Charles-Joseph) habita Mont-St-Guibert, du 27 décembre 1892 au 3 mai 1909 ; il y fut conseiller communal et échevin à partir respectivement du 1<sup>er</sup> janvier 1891 et du 1<sup>er</sup> janvier 1896. — Ses grands-parents étaient venus, vers 1820, de Grigny (Pas de Calais, canton de Hesdin), à Gistoux, où ils descendirent chez Villers, dit le *tambouri* ; les époux Degrauwe avaient contracté mariage, à Grigny, en 1810.

La famille Degrauwe était composée, à son arrivée en Belgique :

du père : François-Jacques-Grégoire, né le 12 mars 1778, décédé à Chaumont-Gistoux, le 7 avril 1845 ;

de la mère : Rosalie Duval. — Grigny, 13 septembre 1787 / Huby-St-Leup (Pas de Calais, canton de Hesdin), 29 septembre 1829 ;

des enfants : 1) Rosalie-Anastasie. — Grigny, 21 décembre 1810 et

2) Joachim-François. — Grigny, 28 juillet 1812, qui, tous les deux, retournèrent plus tard en France ;

Il est permis de dire que le moulin actuel de Grand-Leez est, à peu de chose près, la reproduction du moulin de Cérroux.

3) Antoine-Eusèbe. — Grigny, 17 novembre 1815 / Mont-St-Guibert, 11 janvier 1891 ;

4) Charles-Adolphe. — Grigny, 6 septembre 1817 / Geest-Gérompont, 4 juin 1874.

Antoine-Eusèbe (n° 3) fit souche de :

Eusèbe. — Corroy-le-Grand, 20 juin 1843 / Ottignies, 6 février 1894 ;

Adolphe-Charles. — Corroy-le-Grand, 5 janvier 1845 / moulin de Forrières (Tilly), 16 juillet 1923 ;

Charles-Joseph, dont il est question ci-dessus. — Corroy-le-Grand, 3 décembre 1850 / Ixelles, 10 janvier 1917.

Charles-Adolphe (n° 4) eut comme descendance :

Adolphe-Félicien-Joseph. — Geest-Gérompont, 24 octobre 1855 / Bomal (Brabant) 27 mars 1932 ;

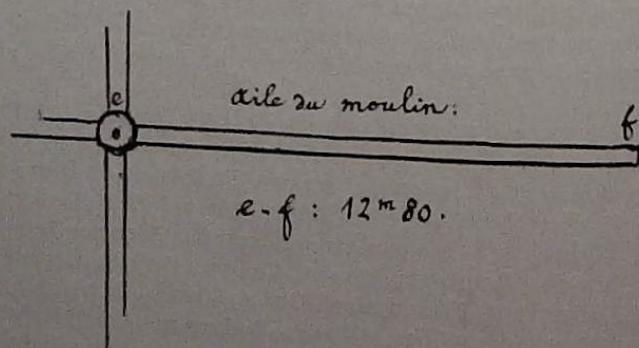
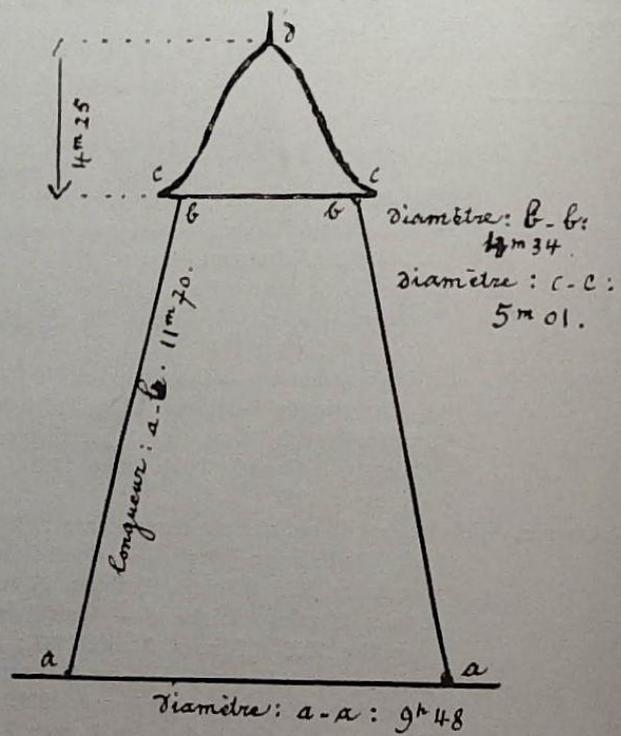
Lucien-Charles-Adolphe. — Geest-Gérompont, 4 juillet 1858 / Glimes, 7 août 1907 ;

Julien-Joseph-Florent. — Geest-Gérompont, 4 septembre 1864 / idem, 28 janvier 1928.

Tous les Degrauwe, précités, fixés au Roman Pays du Brabant, furent maîtres-charpentiers ; leur renommée s'étendait au loin et ils construisirent, réparèrent, transformèrent et démontèrent quantité de moulins à eau et à vent et de clochers d'église et de château.

Ils étaient généralement appelés *Twène li Francès*, *Tchâles li Francès*, etc.

Ils travaillèrent, selon ce que me dit Adolphe-Félicien-Joseph, le 28 décembre 1926, entre autres à Autre-Eglise, Avennes, Avernas, Beurieux, Beauvechain, Blanmont, Blocqri, Bomal (Brab.), Boneffe, Bunsbeek, Cérroux, Chastre, Corbais, Court-St-Rtienne, Dongelberg, Franquénies, Elixem, Enines, Fallais, Folxles-Caves, Geest, Gembloux, Glimes, Godeupont, Grand-Hallet, Grand-Leez, Grand-Manil, Grand-Rosière, Grimde, Harlue, Hougaerde, Incourt, Jauche, Jauchette, Jodoigne, Jodoigne-Souveraine, Lincen, Maret, Méhaigne, Mont-St-André, Nodebais, Noville-Méhaigne, Ophelyssem, Oplinter, Opprebaix, Orbais, Orp-Petit, Ottignies, Pellaines, Perwez, Petit-Hallet, Piétrain, Ramillies, Roux-Miroir, St-Remy-Geest, St-Trond, Sart-Risbart, Tavieres, Thoremabais-les-Béguines, Tirlemont (moulin de l'hôpital), Tourinnes-la-Grosse, Tourinnes-St-Lambert, Ville-en-Hesbaye, Vissemaeken, Wansin, Wasseiges et Wavre.



### Moulin de Grand-Leez.

Moulin de Grand-Leez, construit sur les mêmes dimensions que celui de Cérroux.



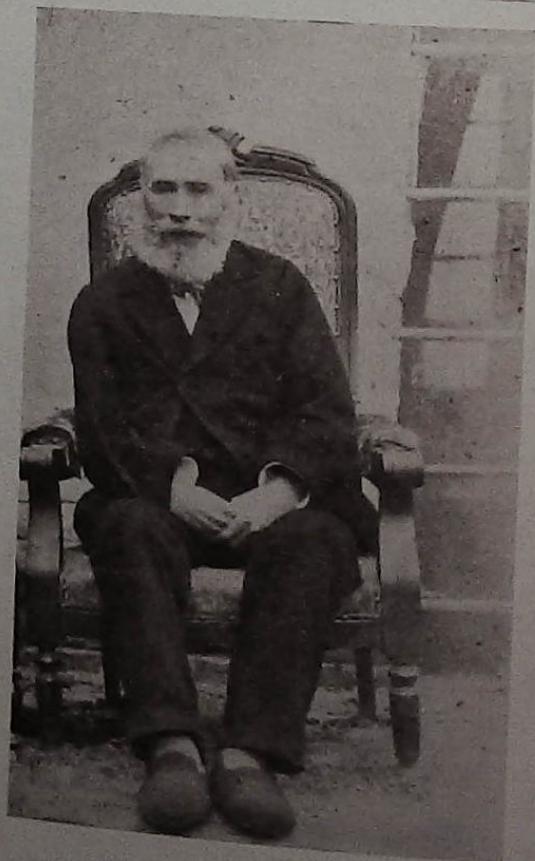
Moulin Defrenne à Grand-Leez, semblable à celui de Cérroux. (Photo Tordeur-Dewitte, Namur).



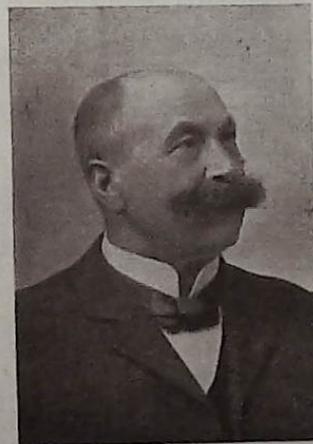
Maison du « tambouri » à Gistoux, où s'arrêtaient les diligences :



M. Danlois,  
dernier meunier de Cérroux.



Antoine, Eusèbe Degrauwe.



Charles, Joseph Degrauwe.



Adolphe, Felicien, Joseph  
Degrauwe.



Lucien, Charles, Adolphe  
Degrauwe, dit : Felicien.



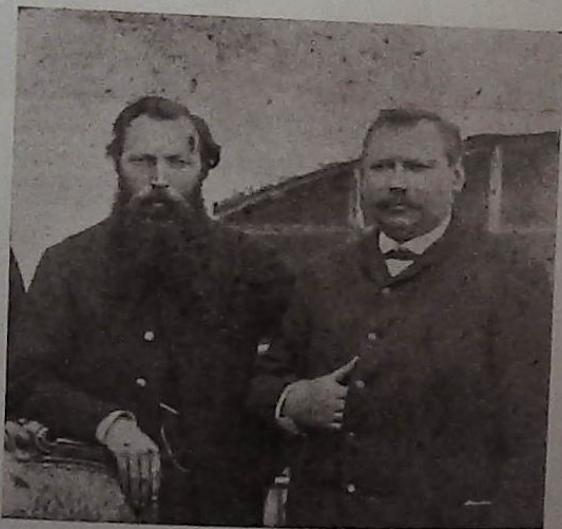
Julien, Joseph, Florent  
Degrauwe.

Le dernier meunier de Cérroux fut Danlois (Donat-Joseph) (1).

Pendant l'hiver 1890-1891, nous eûmes la bonne fortune de pouvoir recueillir, à Cérroux, la chanson ci-dessous dont peu d'habitants de l'endroit (2) ont conservé le souvenir. Le rythme mérite de retenir l'attention.

1.

Li molin dè Cérroux,  
S'i nive, s'i djale, s'i plout,  
Fait sès tous,  
Fait sès tous,  
Li molin dè Cérroux  
Toûne èt moud,  
Tant qu'i pout,  
Gnât èt djou !



A gauche : Adolphe, Charles Degrauwe ;  
A droite : Eusèbe Degrauwe.

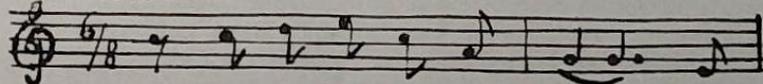
(1) Danlois (Donat-Joseph), né à Cérroux, le 25 mai 1866, avait été l'aide et le successeur de son père qui portait aussi les prénoms de Donat-Joseph ; il était né à Ways, le 20 octobre 1817 et décéda à Cérroux, le 14 février 1889.

(2) Au sujet du sobriquet que portent les habitants de Cérroux, voir Bulletin — 5<sup>e</sup> année — n° 25 (août 1925), page 23.

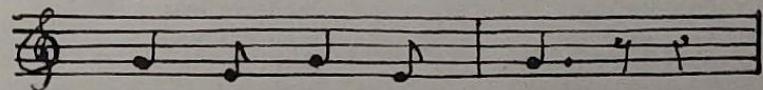
Cérroux, situé sur la hauteur, n'est arrosé par aucun cours d'eau, ni rivière, ni ruisseau ; l'eau y était rare jadis et la volaille y souffrait souvent de la soif. La pluie survenant après quelque temps de sécheresse, était accueillie, dans les villages environnants, par la rengaine *I plout, i plout, po les poyes dè Cérroux !*

Musique notée par M. J. Couvreur,  
professeur d'athlétisme à Ottignies.

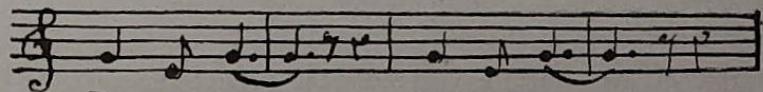
Moderato.



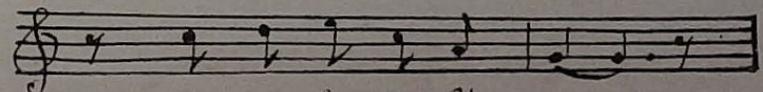
Li mo-lin dè Cé-roux, S'i



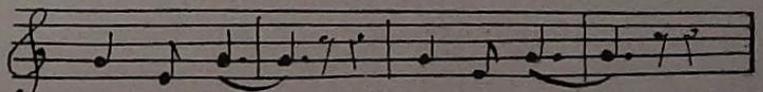
nive, s'i djale, s'i plout,



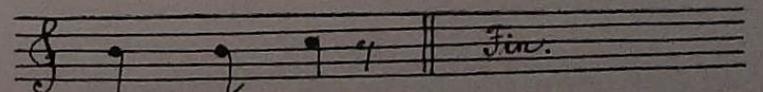
Fait sès tous, Fait sès tous.



Li mo-lin dè Cé-roux,



Toûne èt moud, Tant qu'i pout,

Gnât <sup>presto</sup> èt djou !

Musique de la chanson faite sur le moulin de Cérroux.

2.

Li molin dè Céroux,  
S'i nîve, s'i djale, s'i plout,  
Fait sès tous,  
Fait sès tous,  
Li molin dè Céroux  
Gangne dès sous,  
Comme i vout,  
Gnât èt djou !

4.

Li molin dè Céroux,  
S'i nîve, s'i djale, s'i plout,  
Fait sès tous,  
Fait sès tous,  
Li molin dè Céroux  
Toûne à l'goût,  
Dès gab'lous,  
Gnât èt djou !

3.

Li molin dè Céroux,  
S'i nîve, s'i djale, s'i plout,  
Fait sès tous,  
Fait sès tous,  
Li molin dè Céroux  
Waite Dgibloux,  
Pa d'zeû Cout (1),  
Gnât èt djou !

5.

Li molin dè Céroux,  
S'i nîve, s'i djale, s'i plout,  
Fait sès tous,  
Fait sès tous,  
Li molin dè Céroux  
Sins distou,  
Dit qu's'à fout,  
Gnât èt djou !

(Tous droits réservés).

(1) Cout, abréviation de Cout-St-Estiène (Court-St-Etienne).

Ruchaux, février 1932.

AD. MORTIER.



## D'un prétendu culte phallique (1).

Tous les peuples anciens ont d'abord adoré le soleil sous différents noms ; c'était le dispensateur de la lumière, le créateur de toute vie. On en est venu bientôt à l'adoration de l'instrument qui donne la vie, d'où le culte du phallos chez les Grecs, celui du Priape chez les Romains. Ce culte a existé chez les populations préhistoriques ; il existe encore parmi les peuplades du Congo, de là ces fétiches obscènes du Musée de Tervueren qui font s'esclaffer les galopins espiègles et sourire les adultes.

Mais cette superstition s'est-elle propagée parmi nos populations chrétiennes, comme celle des arbres et des fontaines et a-t-elle été, comme celles-ci, christianisée et adaptée au culte de la Sainte-Vierge ou d'un Saint ? On le prétend et l'on cite en exemples : la chapelle de Saint-Pierre-à-broquettes, à Nivelles et celle de Notre Dame de la Broche, à Louvrange, sous Dion-le-Mont. Nous pensons aujourd'hui qu'il n'en est rien, faute de documents péremptoirs, et nous croyons qu'il faut y voir une invocation pour le soulagement des hémorroïdes.

Mais résumons les faits : en 1834 Schayes signale entre Mons et Bruxelles une statue de l'Enfant Jésus sous la forme d'un Priape et portant le nom de Sainte Broquette. Les femmes stériles raclent avec un couteau la partie la plus apparente de l'image, etc... Plus tard, Goblet d'Alviella constate que la statue a disparu et a été remplacée par celle de Saint Pierre à Broquettes ; cependant les femmes viennent encore jeter à travers la grille des brochettes de bois. Il ne semble pas que l'auteur ait vu ces femmes et les ait interrogées. Plus tard encore, Jean Chalon fit le pèlerinage de Nivelles, ne constata absolument rien, pas même la présence de broquettes, interrogea vainement le

(1) Folklore Brabançon, 1<sup>re</sup> année, pp. 148 et 185 ; 3<sup>me</sup> année, p. 33.

vieillard qui tenait un cabaret en face. Celui-ci a vu autrefois des broches de bois dans les mailles du grillage de fer. Il ignore le motif de ces ex-voto. On vient à la chapelle pour les maladies seulement. Enfin, M. Paul Collet, de Nivelles, qui nous a donné, dans le *Folklore*, en 1921, un très beau dessin de la chapelle et du site, m'a déclaré avoir fait à plusieurs reprises des enquêtes à ce sujet. Elles sont restées vaines, sans aucun résultat.

Sur de vagues souvenirs, j'avais ajouté à la chapelle de Saint-Pierre celle de la Sainte Broche à Louvrange. Cependant je n'y avais pas vu de broches. En 1923, la fermière interrogée déclare qu'on ne vient plus prier à la chapelle, mais qu'il y avait vingt ans on invoquait Notre-Dame de Louvrange pour les maux de ventre. Ainsi rien de précis, rien de sûr, ni à Nivelles, ni à Louvrange.

Plus tard, M. Collet me fit remarquer qu'anciennement *broche* avait le sens d'hémorroïde. Je crois donc que le culte en question doit s'entendre dans un sens « contraire ».

Mais quelle est donc la signification de *broquette*? Grandgagnage traduit pudiquement *brokète* par *mentula* et M. Haust dans son dictionnaire liégeois, en ce temps de nudisme, écrit franchement : membre viril. Restreignons. Les mamans wallonnes disent à leur gamin qui fait trop ostensiblement son petit Mannekenpis : « muchi in pau vo p'tite brokète, m'garçon » ou « catchi on pau vosse pitite brokète, m'fi ».

Au fait, *broquette*, brochette est le diminutif de *broke*, broche. Un des sens de broche est dent : défenses du sanglier. En Wallon, on dit, en cas de névralgie dentaire, qu'on a « mau ses brokes ». De celui qui a des dents larges comme des touches de piano, on dit qu'il a des « brokes dè leu » et c'est peut être dans cette particularité physique d'un de leurs ancêtres que les Leleux et les Leloup doivent chercher l'origine de leur nom.

Mais dans l'ancien français *broches* désignait les hémorroïdes. Littré ne donne plus ce sens, évidemment, mais dans la partie historique *verbo broche*, il cite un texte du XV<sup>e</sup> siècle tiré des nouvelles de Louis XI. Grandgagnage a le mot *brokes*, plur. (hémorroïdes) = afr.

ches. Acception dérivée, provenant de la sensation produite par les hémorroïdes sèches. M. Haust, *idem*. Sensation de morsure donc, à moins qu'il ne s'agisse de l'aspect, en cas d'hémorroïdes externes, de l'orifice antibuccal. Le mot hémorroïde (esmorroïde, hémorrhôïde) existait déjà cependant aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

Ce double sens de dent et d'hémorroïde pour *broke* a amené autrefois le savant archiviste Devillers à se fourrer une broche dans l'œil. François Gillot lui avait communiqué un feuillet en parchemin non coté, qui servait de couverture au compte des pauvres d'Aiseau de 1589. Devillers dit que l'écriture est du XV<sup>e</sup> siècle. Il traduit *brokés* et *brokes* par dents, on verra avec quel à-propos. Je reproduis et traduis les passages en question :

1. Pous les Brokés (broches et non dents).

Pour garde des brokés, prendes semences de anoit, arse (brûle) et le metes sur les brokes, se gariront.

2. Encore as Brokes.

Prendes ougnons et les cuisies bien ou feu et les pelles, et vous asses sus, si caus come vous les poes souffrir, droit as brokes. (Prenez oignons et les cuisez bien au feu et les pelez et asseyez-vous dessus, si chauds que vous les pouvez souffrir, directement sur les broches).

Comment le malheureux aurait-il pu s'asseoir sur ses dents. Plus loin, le mot dent est employé : 12. Pour dens cheu. Pour les mauvais dens chér légierement. Prends viers de terre et en fait pourre, et celle melles (mêlez) avec chire et le met en le dent malade et il corra legierement (1).

Je conclus : il est possible, il n'est pas sûr, qu'il y ait eu un culte phallique à St-Pierre à Broquettes à Nivelles ; il est certain qu'il n'y eut à Louvrange, à Notre Dame de la Broche, qu'un pèlerinage pour les broches, pour les « maux de ventre » concomitant la constipation consécutive aux hémorroïdes. Une supposition : la broche n'est-elle pas le simulacre du suppositoire qui a, comme les clous,

(1) Documents de la Soc. de Charleroi, t. 17, p. 140. Médecine et remèdes au XV<sup>e</sup> siècle.

les épingles, les linges, touché le siège... du mal ? A Ath, une jeune maman, lorsque son nourrisson était constipé, lui mettait à l'anus une « fiche » de savon de Marseille. Broche, fiche, voyez-vous une différence ?

Alors l'étymologie que j'ai donnée du nom de Louvrage est peut-être encore exacte mais elle n'est plus adéquate au culte phallique. Quant à la traduction latine de Louvrage, *lubrica*, elle reste juste ; lubrifiant et lubrique n'ont ils pas la même origine ?

Ah, qu'il est donc difficile, en histoire, de connaître la vérité et, parfois, d'en écrire proprement et avec correction.

JULES DEWERT.



## A propos de « La Médecine populaire ».

L'ouvrage sur LA MEDECINE POPULAIRE, publié par notre Service (1), doit avoir bien intrigué les folkloristes pour que, cinq ans après son lancement, on en trouve encore, dans une revue comme LE MERCURE DE FRANCE (2), une appréciation critique de plus d'une page portant la signature d'A. Van Gennep. Comme cette note s'attache en ordre principal à la méthode suivie par les auteurs de l'ouvrage, elle vaut que nous nous y arrêtions. Le développement du Folklore étant subordonné à l'amélioration des conceptions, celles-ci doivent être confrontées et amicalement discutées. Répétons que dans l'état actuel de nos connaissances, nul ne peut avoir la prétention de détenir une conception définitive. Toute conception doit être soumise à une critique sévère et toute critique accueillie avec reconnaissance. C'est dans cet état d'esprit que nous nous mettons toujours, qu'il s'agisse d'apprécier un travail d'autrui ou que nous rencontrions la critique d'une étude publiée par notre Service.

Reproduisons d'abord intégralement la notice signée par Van Gennep dans LE MERCURE DE FRANCE :

« Le premier essai français de systématisation vraiment internationale paraît bien être le volume intitulé simplement LA MEDECINE POPULAIRE, qu'ont publié à Bruxelles Paul Hermant et Denis Boomans. Aussi, ne doit-on pas être trop sévère pour une tentative qui, si elle est déparée par de graves lacunes, servira au moins de base pour une mise au point meilleure ; elle est, en tout cas, un progrès sur ce qu'on avait en français. Car chez nous on considérait plus le point de vue historique de la médecine populaire que son point de vue folklorique et psychologique, alors que les Allemands avaient déjà la *Vergleichende Volksmedizin* de Hovorka à Kronfeld, d'ailleurs abondamment utilisée par les auteurs belges.

« Ce qui importe ici, plus que la richesse de leurs matériaux, c'est leur classement ; il est commode, mais on ne doit le regarder que comme provisoire ; il a besoin de nombreuses améliorations ; et je dis ceci, non pas en me plaçant sur le terrain de la théorie pure, mais bien à cause des difficultés pratiques que j'ai éprouvées quand j'ai voulu utiliser ce classement d'Hermant

(1) P. HERMANT et DENIS BOOMANS : *La Médecine Populaire*, 8<sup>e</sup> année, p. 1 à 240. Prix : 25 frs.

(2) *Le Mercure de France*, 15-6-1933, p. 679.

et Boomans pour les centaines de faits que j'ai recueillis en Savoie et en Dauphiné, dans l'Ardèche et en Bourgogne. D'ailleurs, il suffira au lecteur d'examiner la liste des chapitres pour constater que tantôt les auteurs classent les faits par leurs caractères internes, tantôt par l'extérieur. Or, quand on veut écrire un tel traité, la première obligation est de choisir l'angle sous lequel on éclairera les faits soumis à l'étude. Même si cet angle est faux (pour ainsi dire), il vaut mieux s'y tenir que de changer sans cesse l'appareil de place. Par exemple, Tylor, Frazer, Westermarck, Lévy-Bruhl et moi-même dans divers travaux, Thurnwald, fût-ce même le métaphysicien Wundt, nous avons défini les principes de la magie sympathique, antipathique, etc., qui permettaient un classement rationnel. Mais voici celui des auteurs : Remèdes basés sur un raisonnement analogique. — Conception matérielle de la maladie. — Conception animiste. — Caractère du guérisseur. — Remèdes divers.

Or, dans le chapitre sur la conception animiste, c'est-à-dire qui suppose un être animé comme agent actif, les auteurs rangent les incantations, les formules magiques, les oraisons et prières écrites, ce qui est une erreur ; car les actes oraux ou écrits possèdent une vertu contraignante directe, au même titre que le geste phallique du ponce, que les pointes de corail, que le fer à cheval ; et il n'est pas nécessaire, pour leur action médicale ou procréatrice, qu'un personnage animé (Vierge, saint, divinité quelconque) intervienne. Dans l'Europe chrétienne, ces personnages n'ont été introduits que tardivement, pour rendre ces formules et actes magiques orthodoxes ; alors seulement ils sont devenus « animistes ».

« D'autre part, si on demande à sainte Agathe de guérir le cancer au sein, c'est parce que la légende dit qu'on lui a arraché les seins avec des tenailles rougies ; donc ici intervient le raisonnement analogique pur, le personnage muni d'une âme n'est qu'un intermédiaire logique. Je pourrais critiquer bien d'autres interprétations d'Hermant et Boomans ; mais pour l'initiation des médecins au folklore, l'ouvrage est d'une utilité incontestable ».

Nous avons l'impression que Van Gennep a résisté à la tentation de se montrer plus sévère et qu'il a mis une sourdine à son entraînement critique. S'il en était ainsi, nous le remercions de son attention ; mais la critique ne nous effraye pas. Nous la désirons. Nous savons trop combien elle est nécessaire et bienfaisante, surtout quand elle émane d'une autorité comme Van Gennep. Beaucoup d'auteurs la trouvent déplaisante et y voient quelque chose de personnel. Telle n'est pas l'idée que nous nous en faisons et notre connaissance du Folklore est trop fragile encore pour que nous ayons à rougir d'erreurs éventuelles que nous commettons dans l'interprétation des faits et par conséquent, quoi d'étonnant que d'autres, voyant les faits autrement ou y voyant autre chose, discutent nos idées ! De quel bienfait n'est pas dès lors l'échange des idées, surtout s'il se produit dans les Revues que lisent tous les spécialistes !

L'ouvrage est déparé par de graves lacunes ! Lesquelles ? L'auteur ne nous le dit pas. Nous connaissons trop bien les idées de Van Gennep pour croire qu'il considère comme lacunes des faits non cités et qu'il appartienne à la catégorie des folkloristes exclusivement analytiques ou descriptifs qui croient indispensable que tous les faits aient été engrangés pour entreprendre un travail d'interprétation, synthétique ou explicatif. Dans ce cas nous n'aurions dans aucun domaine aucune connaissance scientifique car nulle part nous ne pouvons dire avoir exploré tous les faits couvrant un domaine scientifique distinct.

On peut aussi bien dire de tout travail scientifique, si réputé soit-il, qu'il présente de graves lacunes. Ce que Brachet (1) disait par exemple de la Biologie peut tout aussi bien s'appliquer à n'importe quelle science, fût-ce même la Mathématique, qu'au Folklore.

« Il est bien évident, disait-il qu'il n'y a pas lieu de passer en revue toutes (les structures et les formes de la vie). C'est à la Zoologie qu'incombe le soin de les décrire et de les grouper... Il suffit de faire un choix basé sur la nature des questions qui seront abordées et des matériaux qui ont été le plus fréquemment et le plus fructueusement utilisés... Il vaut mieux, surtout dans une science qui en est à ses débuts, en étudier les origines dans quelques types bien choisis pour des raisons de simple commodité, plutôt que de disperser l'effort sur une plus grande variété de formes et de risquer de voir des détails accessoires nuire à la connaissance de l'essentiel » (2).

Ce n'est pas que les Folkloristes ne doivent pas continuer à observer des faits, à les décrire et à les classer, en faire la « Zoologie » si on veut ; mais dès qu'ils font un travail d'interprétation, dès qu'ils veulent formuler une hypothèse explicative, ils ont le droit de renoncer à une présentation nomenclative des matériaux ; ils ont le droit de choisir parmi les matériaux, ceux qui sont les plus connus ou les plus caractéristiques.

En embryologie on n'étudie guère que les œufs de grenouilles ou d'anoures et les observations que l'on fait, les hypothèses que l'on formule trouvent ensuite leur confirmation ou leurs correctifs dans d'autres espèces. Nous voudrions bien que les folkloristes réfléchissent très sérieusement à ce procédé emprunté aux autres sciences.

Publié par LE FOLKLORE BRABANÇON, l'ouvrage, la préface le disait explicitement, a pris comme centre, comme pivot, la médecine populaire du Brabant. En partant d'observations faites dans cette province, sans avoir la prétention, sans même avoir eu l'intention de les avoir toutes engrangées, l'ouvrage

(1) BRACHET — *La vie créatrice des formes*, p. 21 et 22. Nouvelle Collection Scientifique, Alcan, Paris 1927.

(2) CLAUDE BERNARD dans : *Les Phénomènes de la Vie*, t. II, pp. 45 et 390 avait tenu le même langage.

visait à donner une interprétation psychologique des usages populaires en matière médicale. Telle était bien la délimitation du travail, annoncée dès les premières pages. Dès lors, s'il y a des lacunes, nous pensons qu'elles sont plus apparentes que réelles et, si le lecteur s'inspire du but ainsi circonscrit, nous croyons bien qu'il ne pourrait trouver dans l'ouvrage aucune lacune grave et nier que l'apport de matériaux neufs soit considérable.

Cherchant à donner une interprétation psychologique des faits le classement des matériaux *devait* être à base psychologique et cette base *devait* être telle qu'elle soit, par généralisation, susceptible de s'appliquer à toute la médecine populaire, de tous les pays.

Il a donc semblé intéressant aux auteurs de rechercher ce que les grandes méthodes qui forment l'histoire de la logique humaine ont laissé de traces vivantes dans la Médecine populaire du Brabant. Parmi ces méthodes nous voyons :

1° La logique analogique, prédominante aux époques primitives et même en Chaldée.

2° La logique de l'animisme (1) qui s'est superposée à la première.

3° La tendance presque invincible de donner une forme concrète à toutes les abstractions.

Il est compréhensible que tous les faits observés n'aient pu rentrer dans ce cadre et ce pour des raisons multiples. Beaucoup d'entre ces faits ont évolué et ont perdu leur caractère primitif au point que celui-ci est devenu indéchiffrable. La médecine populaire a été enrichie par des apports de toute nature : théories de praticiens de villages, expériences heureuses ou prétendument heureuses, résidus de points de vue scientifiques oubliés, enfin imagination parfois paradoxale de l'un ou l'autre individu qui a propagé son idée, etc. Tout ceci devait échapper à un premier essai de classification et c'était fatal.

Les auteurs savent bien que leur classement n'est que provisoire, qu'il aura à s'améliorer. Toute œuvre scientifique est susceptible d'amélioration. Mais encore faudrait-il ou bien en pro-

(1) Il faudrait aussi se mettre bien d'accord sur la terminologie. Ainsi Van Gennep dit, avec raison, que l'animisme suppose un être animé comme agent actif. Mais si on se replace dans la mentalité des hommes qui sont objets d'observation dans les faits que l'on étudie, on constate qu'ils attribuent une vie à des objets matériels ; ils leur attribuent des caractères qui sont propres aux êtres vivants. Dès lors, par déroulement logique, ils donnent à ces objets matériels des rôles d'agent actif. Ils attribuent de même des caractères d'êtres vivants à des forces immatérielles. De ainsi animistes des faits qui dans nos conceptions actuelles qu'est l'animisme ne le sont plus.

poser un autre qui, inspiré par le même souci d'interprétation psychologique, soit meilleur ; ou bien montrer de tels défauts à celui qui est proposé qu'il tombe sous les coups qui lui sont portés ; ou, enfin, y apporter des rectifications ou des compléments.

Les autres essais de classification ont-ils donné mieux ? Nous en doutons.

Nous croyons que celui de MM. P. Hermant et Boomans est parti d'une base psychologique bien établie et Van Gennep doit l'avoir considéré comme tel puisqu'il a essayé de l'appliquer lui-même. Il a rencontré des difficultés à l'application ? Nous n'en doutons pas. Croit-il que les auteurs eux-mêmes ne sont pas constamment alertés par des obstacles de ce genre ? Plus les bases sur lesquelles on veut étayer une classification sont inspirées par le souci de les trouver dans des éléments génétiques communs et s'éloignent de caractères superficiels frappant les sens, d'éléments formels saisissants, plus l'application d'une classification est difficile.

Les auteurs ont-ils changé l'angle sous lequel ils ont cherché à éclairer les faits, ainsi que le dit Van Gennep ? Cela me paraît discutable puisque toujours ils ont suivi la voie de l'analyse psychologique, et de l'évolution historique de la faculté de raisonnement.

Il conviendrait de citer des exemples précis de déplacements de ce genre. Quand on se replace bien dans l'esprit des auteurs, dans l'objectif poursuivi par eux, ces décalages sont aussi plus apparents que réels. C'est ainsi que Van Gennep dit que dans le chapitre sur la conception animiste les auteurs rangent les incantations, les formules magiques, les oraisons et prières écrites comme agents actifs et que c'est là une erreur, que ces actes oraux ou écrits possèdent une action contraignante directe. Je pense que Van Gennep ici se hasarde un peu. Car, il ne faut pas de ce que dans certains cas l'individu croit à une action contraignante directe de l'objet généraliser et penser qu'il en est ainsi dans tous les cas. Van Gennep accepte une conception actuellement reçue en la matière et à laquelle nous nous sommes d'ailleurs conformé nous mêmes pendant longtemps et dont nous ne savons toujours bien nous affranchir. Mais, précisément, les études critiques que font les habitués du Séminaire de Philosophie de l'Institut des Hautes Études à Bruxelles, depuis plusieurs années, les conduisent à mettre très sérieusement en doute la valeur de ces conceptions. Ils se montrent très circonspects à leur égard. M. Hermant, en 1933, dans une conférence sur la magie faite à la Société d'Anthropologie de Bruxelles (1) a établi par des arguments sérieux,

(1) Cette communication paraîtra dans les *Annales* de 1933 de cette société. Trois rapports où les faits de magie envisagés sous l'angle de la méthode psycho-sociologique leur donne un aspect tout différent de celui qu'on leur connaît, seront publiés dans ces *Annales*.

basés surtout sur l'étude de Chamanisme, que ces formules magiques, oraisons ou prières sont en rapport étroit avec la théorie des esprits ; que toujours au stade lointain, bien plus lointain que l'introduction du christianisme, ces formules s'adressaient à des êtres animés et que peu à peu par la suite certaines d'entre elles ont pris une valeur propre, une vertu contraignante directe suivant l'expression de Van Gennep. Ces formules ont été reprises ultérieurement par les grandes conceptions religieuses, comme tant d'autres faits qui étaient tombés dans la tradition folklorique, et ces théories nouvelles les ont en effet animées à nouveau comme ce fut le cas pour le christianisme qui, ça et là, leur donna un semblant d'orthodoxie. Aux époques les plus anciennes ces incantations étaient du domaine de l'animisme et M. Hermant, pour étayer son point de vue, a invoqué l'autorité d'écrivains tels que Nioradze, Shirokogoroff qui ont mis au point l'étude du chamanisme, état antécédent de toute notre magie noire.

Les incantations égyptiennes bien antérieures à l'introduction du christianisme, que citent d'ailleurs MM. Hermant et Booms, confirment ce point de vue.

Ce n'est pas le moindre avantage du point de vue néo-folklorique. Il cesse d'isoler les faits folkloriques et de les étudier en eux-mêmes, mais il les resitue dans l'ensemble de la vie sociale et les étudie en fonction de cette vie. Dès lors leur aspect change considérablement et, par répercussion, ils font voir aussi tout autrement toutes les autres activités sociales.

Loin d'être une erreur, nous croyons que cette théorie, bien que s'opposant au point de vue de Van Gennep, mériterait un examen attentif de la part du savant critique français. Mais voilà l'inconvénient de l'introduction d'un point de vue nouveau, d'une hypothèse nouvelle dans un domaine déterminé. L'hypothèse fait sauter les cadres et les esprits les meilleurs, habitués à voir les faits autrement, s'acclimatent difficilement à l'idée neuve. Le point de vue psycho-sociologique dans le Folklore est difficilement compris et même ceux qui, comme Van Gennep, non seulement ne le repoussent pas à priori mais y ont acheminé les esprits par leurs travaux (1) tâtonnent et hésitent à en pousser l'application à l'extrême limite.

Ainsi, Van Gennep critique le classement de la puissance de sainte Agathe dans les conceptions animistes puisqu'il y intervient un raisonnement analogique. Le fait est que bien souvent

(1) *Les Rites de Passage, La Formation des Légendes* et de nombreux travaux de cet auteur dans *Religions, Mœurs et Légendes* conduisent incontestablement les esprits à l'observation des faits par les méthodes psycho-sociologiques. Personnellement, en tout cas ces travaux sont parmi ceux qui nous ont conduit à l'étude psycho-sociologique du Folklore.

les deux procédés se sont superposés, comme ce fut le cas ici ; mais alors était-il erroné de le citer comme exemple d'une conception animiste, alors surtout que l'élément analogique qui y intervenait était en somme d'un intérêt psychologique très faible ? C'est ce que nous avons appelé précédemment le glissement interprétatif (1), qui adapte un fait à des états mentaux nouveaux.

La tradition est une force dont la puissance s'exerce dans les milieux savants d'une façon quasi inconsciente comme dans les activités dites populaires. Nous en sommes tous plus ou moins victimes. Tous les cerveaux d'une époque déterminée ont été nourris dans l'esprit d'une tradition, d'une doctrine inspirée par l'état des connaissances de ce moment. L'esprit est formé à cette conception ; il est « moëllé » dirait Wells. Même ceux qui sentant l'imperfection de la conception veulent la changer, l'améliorer, ont toutes les peines du monde à suivre avec tenacité la ligne logique tracée par l'amélioration nouvelle. La volonté de s'en tenir rigoureusement à la conception neuve nécessite un labeur constant et, sans qu'on s'en doute, sans qu'on s'en aperçoive même, les éléments anciens, les manières de voir anciennes, la tradition enfin vient dresser devant l'esprit un barrage et rendre quasi impossible, difficile en tout cas, la nette vision de la réalité sous l'angle visuel nouveau.

C'est pourquoi ceux qui ont le souci de l'amélioration des conceptions dans leur science doivent faire l'effort nécessaire, si rude soit-il, pour bien comprendre toute idée neuve ayant ne fut-ce qu'une apparence de pertinence.

C'est pourquoi aussi tout qui a une hypothèse à formuler doit l'exprimer sans crainte et toute hypothèse doit retenir une bienveillante attention sans jamais être repoussée à priori.

C'est pourquoi enfin toute critique consciencieuse d'une hypothèse nouvelle doit être accueillie avec reconnaissance comme un véritable service rendu, non seulement par ceux qui n'admettent pas l'hypothèse se réjouissent de la voir combattue, mais surtout par ceux qui l'ont émise, car la critique souligne les points faibles de leur hypothèse ou leur montre quels sont les raisonnements qui, l'étayant, sont restés incompris.

A. MARINUS.

(1) v. *Folklore Brabançon*, 12<sup>e</sup> année, p. 373.



## L'Ommegang de Bruxelles (1).

Nice a son Carnaval et son corso fleuri, Montreux, en Suisse, a sa fête périodique des Narcisses, Sienna, en Italie, a son jeu du Palio, l'Espagne ses célèbres processions et ses combats de taureaux, Oberamergau, en Bavière, a ses représentations quinquennales de la Passion. Toutes manifestations qui attirent les foules étrangères. Pourquoi Bruxelles, en Brabant, n'aurait-il pas aussi une grande manifestation caractéristique et périodique ? N'y aurait-il rien dans les fastes de notre ville qui puisse être traditionnellement évoqué ? Les Belges ont toujours aimé les cortèges, démonstrations spectaculaires dont les scènes se déroulent à la rue ou sur nos places publiques. Ils ont toujours marqué une particulière délectation à la vue de groupes costumés de chatoyantes couleurs, entourés de bannières rutilantes dont les amples soieries agitées par le vent vibrent et étincellent de tous les ors qui les brodent. Ils se sont toujours sentis transportés par l'éclat des fanfares dont le bruit les satisfait souvent plus encore que l'harmonie. Pourquoi, contaminés par le nivellement des mœurs et des usages qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, s'est manifesté conjointement au développement du machinisme et des moyens de transport, avons-nous laissé tomber en désuétude nos antiques ommengangs dont les chroniqueurs les plus anciens signalaient déjà l'originalité et le luxe ? N'étaient-ils pas bien représentatifs de nos mœurs, de nos usages, de nos croyances ces cortèges où le burlesque se mêlait si étrangement à la foi ? Ou le cortège de la folie, le cortège des géants, les évocations de l'Enfer et des monstres imaginaires de la création servaient d'introduction au défilé de nos corps constitués d'alors, les Métiers, les Nations, les Serments, les Lignages, le Magistrat Communal ? A une époque où le tourisme s'est développé à un point tel que les gouvernements font intervenir dans la Balance des Comptes de leur commerce cet apport de richesses étrangères, n'est-il pas d'excellente propagande, d'irrésistible attrait de pouvoir marquer sur le grand calendrier des réjouissances internationales, une date étincelante vers laquelle converge le regard de tous ceux qui voyagent, de tous ceux qui organisent des voyages ? N'est-il pas essentiellement productif de voir apparaître sur cet agenda mondial, à côté des noms des plus grandes cités ou des sites les plus réputés, le nom de Bruxelles, Bruxelles faisant défilé sur la scène prestigieuse de sa Grand' Place un cortège luxueux, évocateur d'une période resplendissante de notre Histoire et reflétant l'esprit à la fois pieux et frondeur de notre peuple ? Quelque chose enfin qui soit bien de chez nous ? Quelque chose dont nous dirions nous-mêmes : cela c'est bien Belge ! Quelque chose qui

(1) Texte radio-diffusé le 28-4-1934.

fasse s'écrier l'étranger : cela c'est beau et c'est original ! Quelque chose surtout qui fasse dire à tout étranger rentrant chez lui : il faut avoir vu cela ! Est-ce que, pour nous soustraire à cette tendance à l'uniformité qui lasse et harasse nos esprits, nous ne cherchons pas tous l'originalité, le pittoresque, l'élément attirant par tout ce qui le soustrait à la banalité courante, à la standardisation cosmopolite ?

Ce sont toutes idées qui préoccupaient les membres de la Société de l'Ommegang quand ils s'associèrent en 1927. Ils voulaient rendre à l'antique Ommegang de Bruxelles sa splendeur de jadis. Ils voulaient inciter les Belges à renouer avec leur passé. Ils voulaient que notre antique Forum, déjà si réputé, si justement apprécié dans le monde par tous les amateurs de beauté, devint périodiquement le cadre dans lequel se déroulerait une manifestation somptueuse et de grand style lui restituant pour quelques heures un vivant aspect, une réelle vision de ce qu'il était jadis.

Qui n'a conservé le souvenir de ce cortège, qui en 1930, toujours favorisé par un temps idéal — événement qui tient du miracle — parcourut à quatre reprises les rues de la capitale. Devant cette interminable et resplendissante procession une foule émerveillée s'extasiait. Tout dans ce cortège avait été étudié dans les détails. On s'y était pris à temps. On disposait de larges crédits. On pouvait alors faire grand. Tout avait pu être reconstitué minutieusement d'après des données historiques, archéologiques et folkloriques très sûres. Jamais on n'a entendu s'élever une critique contre la fidélité de la reconstitution. Le travail documentaire, la partie scientifique de l'œuvre, le point de départ, était donc d'une solidité à toute épreuve. Ensuite, des artistes en renom, s'appuyant consciencieusement sur ces données de la science, en firent une œuvre d'art impressionnante, émouvante, une œuvre de toute beauté. Qui ne se souvient de l'harmonie des couleurs ? Sage gradation d'abord de façon que rien du début à la fin ne puisse heurter la vue. Choix étudié, et discuté des tonalités, tout avait été minutieusement prévu, essayé ; rien ne fut livré au hasard ni aux improvisations de la hâte des derniers jours. Tout était coordonné, mesuré, dosé, parce que tout avait été préparé et réalisé à temps, dans le calme, sans énervement. De cette démonstration à la fois historique et artistique, qui n'a conservé le souvenir ? Qui n'a gardé dans sa mémoire une sorte de vision émerveillée ? Si nul ne pourrait, sans doute, se rappeler nettement du début à la fin du défilé l'ordre ou le contenu du cortège, tout le monde a dans sa mémoire l'image d'un spectacle somptueux, coloré, harmonieux, d'une symphonie chatoyante de couleurs ou rien ne heurtait ni l'œil ni l'esprit. Hommage en soit ici rendu aux artistes qui réalisèrent cette œuvre et aux organisateurs qui en réglèrent minutieusement le mécanisme.

Mais combien fut prévoyante la Société de l'Ommegang, quand lors de l'examen financier de cette vaste entreprise, elle ent comme souci constant d'insister pour que les sacrifices consentis soient tels que ce cortège puisse être construit en matériaux solides, durables ! Pourquoi, ne cessa de dire la Société de

L'Ommegang aux Pouvoirs publics, monter une affaire de ce genre en vue de deux ou trois sorties seulement ? Avec un léger sacrifice supplémentaire, celui qui est indispensable pour l'achat d'étoffes plus résistantes, d'abord vous donnerez plus d'éclat, plus de lustre à votre cortège, mais encore vous pourrez l'utiliser dans la suite. A part la dépense pour des tissus de bonne qualité, toutes les autres dépenses n'étaient-elles pas les mêmes que l'on utilisait de la belle marchandise ou de la pacotille ? Ce point de vue triompha. Tout le matériel a pu être conservé. Tous les costumes, toutes les chaussures, tous les gants et toutes les belles bannières ont été soigneusement gardés dans un local de la Ville de Bruxelles, spécialement affecté à cet usage. Tous les chars, tous les Géants, tout le gros matériel a été remis dans un hangar du Heysel. Tout est là, attendant le moment de réapparaître aux yeux de la foule friande des spectacles de la rue. Il avait été convenu en effet que la Ville, en échange de l'important subside qu'elle accordait à la Société de l'Ommegang, deviendrait propriétaire de tout le matériel aussitôt après la dernière sortie de 1930. La Ville a fait là une excellente opération. Nous seulement parce qu'elle recevait en échange de son subside un amoncellement de costumes et d'accessoires valant trois fois plus, mais encore parce qu'elle avait ainsi, en vue de l'Exposition de 1935, de quoi corser, sans dépense autre que celle nécessaire à de légères réfections, le programme de ses fêtes publiques pendant l'année de la Grande World's Fair. Etant données les difficultés financières du moment, il est certain qu'on ne pourrait plus faire actuellement les sacrifices que l'on fit en 1930.

Déjà la Société de l'Ommegang refait l'inventaire de tout le matériel et, d'accord avec la ville de Bruxelles, s'occupe de sa remise en état.

Si l'année prochaine, à deux reprises au moins, l'Ommegang égayera de ses flots de couleurs et de son pittoresque, de ses rutilantes bannières et de ses chars si artistiques les rues de la capitale, c'est parce qu'on aura eu la sage prévoyance de le construire en matériaux durables. Sans nul doute, après 1935, le reverra-t-on encore. Il est en état de résister à d'ultérieures sorties.

On ne s'imagine pas combien des démonstrations de ce genre portent loin au delà de nos frontières le renom du pays. En 1930, les organisateurs de Congrès Internationaux s'arrangeaient pour faire coïncider leurs assises avec les dates de sortie du cortège. Ils pouvaient ainsi offrir, sans frais, à leurs membres, une distraction de grande envergure. Rentrés dans leurs pays respectifs, les participants ne manquèrent pas d'en dire la splendeur à leurs compatriotes. Ils devinrent ainsi autant de propagandistes vantant les charmes et l'agrément de la Belgique. Quel ne fut pas notre étonnement quand, en 1931, on nous demanda de nous rendre dans des pays étrangers bien éloignés, comme la Bulgarie par exemple, d'aller conférer sur l'Ommegang, et d'y présenter ce cortège en projections lumineuses.

Quel dommage même que dans un but de propagande à l'étranger le défilé n'ait pas été filmé !

Quel canevas agréable pour exposer une page de notre histoire nationale que de pouvoir la broder sur un ommegang ! Dans un cortège de ce genre ne retrouve-t-on pas en effet l'image de toute l'organisation de la Belgique dans le passé ? Quelle charpente admirable pour dire à des étrangers ce qu'étaient chez nous les métiers, comment ils contribuèrent à la prospérité de nos vieux États Provinciaux ! Pour leur dire ce qu'étaient nos antiques Serments, le rôle héroïque qu'ils jouèrent dans les guerres du passé, défendant leur sol avec toute la tenacité et toute l'abnégation dont ils étaient capables parce qu'ils défendaient en même temps leur liberté. Quel prétexte heureux pour dire à ces étrangers ce que fut chez nous le Magistrat, gardien obstiné de l'autonomie communale, et leur montrer la part active des communes dans la vie nationale. Tout cela ne se trouve-t-il pas évoqué dans un Ommegang ?

Et pour leur faire comprendre et leur rendre sympathique l'esprit goguenard et frondeur de notre population, leur faire savourer son goût des liesses aux heures où l'homme aime se débrider et rire, les géants qui dansent, les bêtes qui ruent, les fous qui agitent leurs grelots, tous ces éléments pittoresques qui émaillent un ommegang ne sont-ils pas là ! Et si ces démonstrations nous frappent plus, nous, Belges, par leur aspect spectaculaire que par leur évocation historique ou ethnographique, c'est parce que cette histoire survit en nous, parce que nous sommes habitués à ces démonstrations ; elle font partie du complexe de nos usages et de nos traditions. Ce que nous faisons, nous, c'est comparer un cortège à un autre, un cortège d'aujourd'hui à un cortège d'il y a dix ou vingt ans. Nous en voyons tant ! Tandis que l'étranger, lui, il y voit une image de nos mœurs, un reflet de notre splendeur, un témoignage de notre goût artistique, un gage de notre attachement à notre passé. Pour lui, c'est un film de la Belgique qui se déroule à ses regards émerveillés ; c'est une tranche de notre vie qu'il voit, une page de notre Histoire. Et il est touché, ému, autant qu'émerveillé par cet étalage de notre faste, notre fidélité aux usages ancestraux, notre fierté, inconsciente souvent, du rôle de nos aïeux dans les siècles passés. Un Ommegang c'est hier qui passe et le rattache à demain.

Aussi en 1935 la foule, venue de nos Provinces, se mêlera-t-elle à celle de la Capitale pour se réjouir les yeux au spectacle de l'Ommegang et la foule des étrangers choisira-t-elle de préférence les dates de ses sorties pour séjourner dans notre pays et se plonger dans une atmosphère vraiment évocatrice de nos mœurs et de nos traditions nationales (1).

A. MARINUS.

(1) Afin de l'encourager et de lui faciliter sa tâche, faites-vous membre de la Société de l'Ommegang. (Siège, 20, rue Ernest Allard, Bruxelles). Afin de rendre l'accès de la Société accessible au plus grand nombre, la cotisation a été ramenée à 20 francs au minimum.

## Pour un Musée National de Folklore (1)

Si la Société de l'Ommegang est parvenue, en 1930, à organiser ce prestigieux cortège dont vous avez tous conservé le souvenir vivace à l'esprit, c'est parce qu'elle a su grouper des éléments divers, des collaborateurs capables, coordonner leurs efforts et leurs tendances vers un même but ; c'est parce que, sous l'action constante et habile de son président, Mr. l'Abbé De Smet, elle a su poursuivre inlassablement ce but, avec ténacité, avec enthousiasme ; c'est parce que tous ceux qui se dévouèrent à cette belle réalisation, surent rester unis, malgré les divergences inévitables et fréquentes de goûts et de tendances. Tous eurent confiance ; tous surent travailler avec dévouement, ardeur et désintéressement.

C'est pourquoi nous avons pensé qu'une équipe ainsi constituée, une équipe qui a fait ses preuves, pouvait réaliser d'autres œuvres, pouvait se consacrer à des entreprises plus importantes et rendre au pays et à sa capitale des services plus considérables.

Nous avons pensé qu'elle pouvait notamment propager l'idée d'un projet de création de Musée National du Folklore Belge.

Nous entendons d'ici le public s'écrier : le moment de lancer pareille idée est-il bien choisi ? Ne risquez-vous pas, par ces temps de crise, d'aller au devant d'un insuccès ? Que ne va pas coûter semblable entreprise ?

Impressions nous de dire qu'il n'entre nullement dans notre intention de proposer une ouverture de crédit quelconque. Nous ne vous demanderons pas de ne nous séparer qu'après avoir adopté un ordre du jour sollicitant de n'importe quel pouvoir public l'octroi d'un subside. Le moment serait certes inopportun.

(1) Compte-rendu sténographique de la Conférence faite à Bruxelles, au Musée Royal des Beaux Arts, le 19 mars 1934 sous les auspices de la Société de l'Ommegang.

Nous remercions M. Van Puyvelde, conservateur en chef du Musée Royal des Beaux Arts qui avait mis à la disposition de la Société de l'Ommegang la salle de Conférences de son Musée et le groupe *Pro Musica Antiqua* qui avait bien voulu prêter son concours désintéressé à cette séance. Ce cercle fut fondé en 1932 par M. Charles Van den Borren afin de faire connaître l'art musical typique du Moyen Age, exécuté sur des instruments de l'époque. Cette exécution d'œuvres faites d'élégance, de raffinement et d'intimité, de charme naïf et subtil donna à cette séance un caractère artistique dont tous les assistants emportèrent la meilleure impression.

Mais, précisément il ne s'agit ici que d'amorcer une campagne de propagande en faveur de cette idée. Nous nous heurtons en Belgique à une telle ignorance de ce qui s'est fait ailleurs, à une telle incompréhension de ce qu'est en réalité le Folklore et de tout ce qu'on peut en retirer d'utile et de bienfaisant au point de vue pratique, qu'un long effort sera nécessaire tout d'abord pour en faire comprendre le principe et cette campagne peut se faire pendant la crise.

C'est cette campagne que nous commençons aujourd'hui et nous devons nous réjouir d'avoir vu une si grande foule répondre à notre premier appel. Jamais nous ne nous serions imaginés pouvoir réunir dès notre première séance un auditoire aussi choisi. Jamais nous n'avions cru voir occupées les quatre cents chaises mises à la disposition des auditeurs.

Il est triste de constater combien, — alors que le public s'est familiarisé avec le Folklore — tant de milieux restent fermés à toute notion claire de ce qu'il est réellement. Pour tant de Belges, quand on a vu danser quatre géants couverts d'oripeaux sur la place publique, quand on a bu un verre de lambic à la Société de Tir à l'occasion de la kermesse, on a épuisé le Folklore National, on a le droit d'être considéré comme folkloriste.

Quoi d'étonnant dès lors que passent pour des utopistes ceux qui projettent de construire un Musée de Folklore !

Utopie ! Soit ! Mais, abstraction faite que les utopies d'un jour sont généralement réalisées le lendemain et que l'on a toujours commencé par lancer ce mot stupide à tous ceux qui essayent de sortir des chemins battus, demandons-nous, si, à l'étranger, des entreprises du même genre n'ont pas été accueillies avec moins de scepticisme, avec plus de compréhension. Faisons donc un petit tour d'Europe et voyons comment les autres peuples se sont comportés à l'égard de leur Folklore. Rien ne sera plus instructif, pensons-nous, et nous comprendrons mieux ainsi combien il est urgent que nous, Belges, nous nous mettions à l'ouvrage si nous voulons nous élever à leur niveau.

\* \* \*

Il y a quelque trente ans, la Suède à Stockholm, dans un vaste parc, a créé son Musée de Folklore en plein air. (Fig. 1). Une multitude de petits bâtiments éparpillés dans des massifs de verdure. Chacun de ces petits édifices reproduit l'une ou l'autre habitation, ferme ou bâtiment quelconque de l'une ou l'autre région du pays. En se promenant dans ce parc, tout visiteur se rend aussitôt compte de la façon dont ses compatriotes conçoivent leur demeure, quels matériaux ils emploient, quelle décoration ils leur donnent. Ces bâtiments sont autant de petits Musées montrant quelle est la disposition intérieure des demeures, leur ameublement, leur ornementation, leur aménagement. De ci, de là, dans le domaine, de petites expositions particulières consacrées aux petits métiers et à leur outillage, aux instruments aratoires au-

ciens et actuels, aux engins de pêche ou de chasse, le moulin, le four à pain banal, etc. Il y a, dans ce parc, un théâtre de verdure, une plaine de jeux populaires, des restaurants, des attractions diverses. Ce Musée, appelé le Skansen, est un reflet de la vie et des usages des Suédois à travers les âges et à travers les diverses contrées du pays. Indépendamment de ces petites installations, un bâtiment, plus vaste sans être énorme, contient les services administratifs et scientifiques, les séries de pièces comparatives, les archives, les salles de cours ou de conférences, etc.

On paye son entrée dans ce Musée comme nous payons notre entrée au Jardin Zoologique. Cela fait, on a acquis le droit de pénétrer partout. Son succès est si grand, le peuple suédois s'y



Fig. 1. — Plan du Skansen, Musée de Folklore en plein air de Stockholm.

plait tellement, que les visiteurs subviennent à l'entretien et aux extensions des installations. La Suède ne saurait plus se passer de son Skansen. Le peuple y tient, s'y complait, s'y instruit, s'y amuse. L'enseignement, à tous les degrés, l'utilise largement. Il fournit un matériel concret pour la compréhension de l'histoire nationale, pour la formation du sentiment national. Depuis l'enfance l'habitant y baigne dans une atmosphère au plus haut point éducative.

Tandis que nous nous désolons de la fréquentation effroyablement réduite de nos Musées, la Suède semble avoir trouvé une formule répondant au goût de la foule. Pourquoi ne nous en inspirerions nous pas ? Pourquoi ne ferions nous pas un examen attentif de cette initiative et ne la porterions nous pas à l'avant plan de nos préoccupations muséographiques ? Elle mérite réflexion.

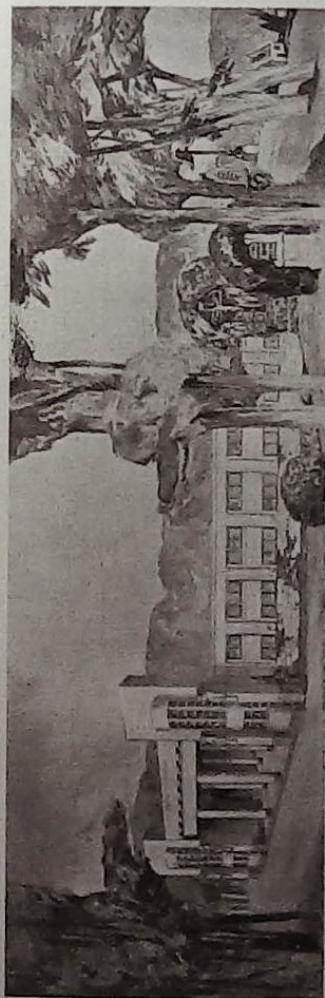


Fig. 2. — Projet de Musée de Folklore belge en plein air (d'après une aquarelle de P. Cauchie). Le bâtiment du Musée, croix et chapelles de carrefours, chapelles votives, ermitages.



Fig. 3. — Id., Ermitages, maisons de bûcherons, chapelles campagnardes, cloître. Lavoir public wallon. Théâtre de verdure.

Cette formule n'est-elle pas logique ? Nous avons des jardins botaniques où l'homme peut étudier et observer les plantes ; des jardins zoologiques où nous apprenons à connaître les animaux ; pourquoi n'aurions nous pas un parc consacré à l'homme, à la vie humaine, à la vie du peuple ?

Dans un ensemble ainsi conçu le peuple se retrouve chez lui. Rien ne l'effraye. Tandis que l'homme du peuple est terrifié déjà par la masse monumentale de nos Musées qui l'écrase au point qu'il a peur d'y pénétrer, qu'il s'y sent mal à l'aise, perdu, n'y a-t-il pas un élément psychologique qui lui rend plus familier, plus accessible, plus accueillant le Musée décomposé en petits édifices,



Fig. 4. — Id. Un pilori, Fours à pain public, Travail à ferrer les chevaux, puits, Habitations ardennaises dont l'une avec séchoir. Maison campinoise, pigeonnier (époque espagnole).



Fig. 5. — Id. Hangar et mesure luxembourgeoise (chaume). Maison du littoral ; chaumière et maison flamande, puits actionné par un chien courant dans un tambour.

jolis sans prétention ? N'essayons pas d'analyser les facteurs de succès du Skansen. Ce n'est pas le moment, mais les faits sont là : nos Musées sont déserts et on se bouscule à l'entrée du Skansen, on y vient de tous les points de la Suède, on va à Stockholm pour voir le Skansen, on fait des cagnottes en hiver pour y aller en été, tout comme chez nous pour le Jardin Zoologique.

\* \* \*

Evidemment, je ne songe pas à proposer aux Belges une réalisation semblable. Étant donné l'état des esprits chez nous, la proposition serait disproportionnée et par conséquent ridicule



Fig. 6. — Id. Chemin des tombes. Cabane forestière exposant les engins de chasse et les pièges pour animaux. Hutte de buche-ron, exposant l'outillage forestier. Mare d'eau avec types de passerelle en bois, matériel de pêche.



Fig. 7. — Id. Moulin à eau. Moulin à vent, en bois et en pierre. Ferme-exposition avec l'histoire des instruments aratoires.

Je me suis cependant dit ceci : Supposons qu'au lieu de la Suède, ce soit la Belgique qui ait été, il y a trente ans, terre d'expérience en ce domaine, comme elle le fut d'ailleurs en tant d'autres. Supposons que ce soit la Belgique et non la Suède qui ait eu cette idée. Supposons que ce parc ait été édifié au Cinquantenaire, à Laeken, à Woluwé, à Tervueren ou ailleurs et que la Belgique ait alors créé le premier Musée de Folklore en plein air.

Sur le plan précédent, remplaçons les bâtiments suédois par des bâtiments belges ; accommodons ce plan à la physionomie de notre pays. Qu'aurions-nous ? Voilà la question que je me suis posée.



Fig. 8. — Id. Entrée de ferme. Fermes flamandes et brabançonnaises.  
Plaine de jeux populaires et de jeux d'enfants. Gentilhommière  
aménagée en restaurant.

Je me suis adressé à un ami, l'artiste Cauchie, et, comme les amis sont faits pour être mis à contribution, je lui ai dit : vous qui savez dessiner et peindre, deux choses dont je suis tout à fait incapable, ne pourriez-vous me faire un travail de ce genre : Voici le Skansen, nationalisez-le moi Belge. Et voici ce que m'a produit l'artiste Cauchie, voici la traduction, du Suédois en Belge, du plan que je viens de vous montrer.

(Fig. 2). — Le Musée de Folklore où serait concentrée l'activité scientifique proprement dite, les Archives, etc. Puis dans le Parc, les croix et chapelles des carrefours, les chapelettes votives

des arbres (Fig. 3), les petits ermitages, maisons de béguinages et chapelles campagnardes, le cloître. Tous ces petits édifices contiendraient les éléments si variés et si riches de notre folklore religieux. Dans un coin, un type de lavoir ardennais ; dans un autre le théâtre de verdure qui ne servirait pas seulement à des représentations populaires, marionnettes, pièces patoisantes, danses caractéristiques ; mais pourrait aussi servir à n'importe quelle représentation, n'importe quelle audition musicale. Le Parc doit vivre en effet et attirer constamment du monde.

Fig. 4. — Un pilori. Un four à pain public. Un travail à ferrer les chevaux. Un puit, accolé à deux habitations de type ardennais, dont l'une flanquée d'un séchoir. La maison campinoise. Le pigeonnier servant d'entrée à une métairie de type espagnol.

Fig. 5. — Hangar et mesure luxembourgeoise, au toit de chaume. La maison du littoral, chaumière et maison flamande, dont l'une précédée d'un puit à perche actionnée par le chien courant dans un tambour.

Fig. 6. — Le chemin des tombes, montrant comment au cours des âges nous avons enterré nos morts et orné leur tertre. La cabane ardennaise exposant les engins de chasse, les pièges pour animaux. Hutte de bucheron entourée du matériel à travailler le bois. Mare d'eau avec types de passerelles en bois et matériel de pêche.

Fig. 7. — Moulin à eau, Moulins à vent, en pierre et en bois. Ferme avec l'histoire des instruments aratoires.

Fig. 8. — Entrée de ferme, fermes flamande et brabançonne aménagées en établissements de consommation et notamment une plaine de jeux populaires où des concours seraient organisés et une plaine de jeux d'enfants. Gentilhommière campagnarde servant de restaurant.

Voilà en quoi consiste un Musée de Folklore en plein air. Voilà aussi ce que la Suède a su faire pour mettre en valeur son Folklore. Voilà ce que nous aurions actuellement en Belgique si nous avions été, en la matière, des initiateurs, des novateurs.

Evidemment, répétons le, afin que l'on ne nous attribue pas des prétentions exorbitantes, nous ne pourrions pas songer à réaliser en Belgique un projet de cette ampleur.

Nous avons toutefois proposé qu'au Heysel, en 1935, on construisit, en staf bien entendu, dans un coin de l'Exposition, en s'inspirant de ce projet, une section de Folklore. Sur le plan que voici de l'Exposition (Fig. 9) nous avons marqué une superficie correspondant à peu près à celle du Skansen de Stockholm, environ 30 hectares. Sur cette partie marquée se trouve incorporé le beau parc du Heysel de 16 hectares ou on aurait pu faire une magnifique installation analogue au Skansen. On aurait payé une entrée dans cette section, comme on en paye une pour aller voir l'Art Ancien, et récupéré ainsi les frais. On aurait pu juger de l'aspect, du succès et de l'intérêt d'une réalisation de ce genre et

voir si elle était susceptible de devenir permanente. Nous avons pensé qu'il y avait là pour une Exposition une idée originale, quelque chose d'autre que du déjà vu, qui eut constitué une attraction intéressante, quelque chose qui eut pu ensuite être rendu permanent par tranches successives et constituer un attrait pour le deuxième district de la capitale. Mais nos suggestions n'ont pas été accueillies. Réjouissons-nous toutefois car si cette proposition n'a été jugée ni assez originale, ni assez intéressante, c'est évidemment qu'il y aura là, à la place, quelque chose de plus original et de plus intéressant.

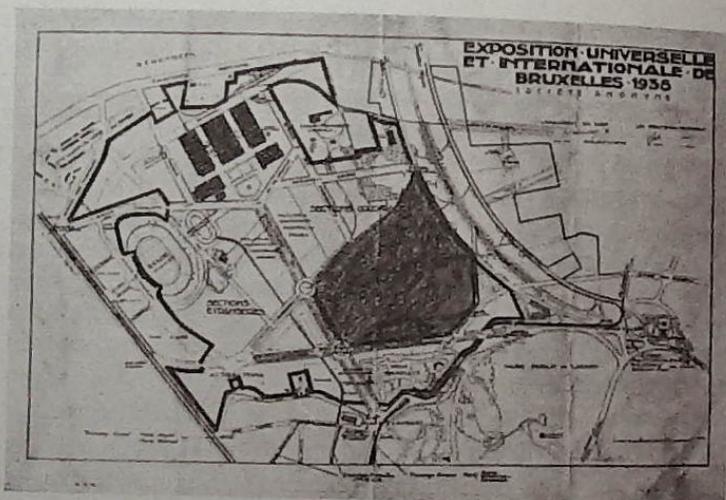


Fig. 9. — Plan de l'Exposition de Bruxelles. Emplacement proposé pour l'installation d'un Musée de Folklore en plein air.

\* \* \*

Montrons encore quelques types de Musées de Folklore.

À Vienne, dans un vaste immeuble, comprenant un rez de chaussée assez bas, un étage spacieux et même luxueux en certaines de ses parties, de vastes combles, une cour intérieure et un beau jardin, se trouve le Musée consacré au Folklore Autrichien (fig. 10). On a utilisé là un immeuble existant. On n'a rien construit de spécial. Le plan de l'étage du bâtiment (fig. 11) montre qu'il ne s'agit pas d'une de ces petites installations semblables à nos Musées locaux de Folklore, mais bien d'une installation à multiples salles. C'est tout un Musée comparable par son ampleur, à n'importe lequel de nos Musées.

Voilà donc deux types bien différents de Musées de Folklore ayant un caractère national, les seuls dont nous voulions parler ici.

Afin de faire comprendre à quel point les autres pays ont eu à cœur d'étudier leurs propres nationaux et de consacrer à ces travaux des installations importantes, montrons la place énorme



Fig. 10. — Musée de Folklore de Vienne.

faite rien qu'à l'étude de l'habitation dans un Musée Allemand, celui d'Altona (fig. 12). Il ne s'agit naturellement pas ici du côté architectural, mais bien de la disposition intérieure, de la finalité de l'habitation, de la recherche des causes qui ont amené l'homme à lui donner telle disposition d'ensemble, à préférer tels matériaux à d'autres, à lui donner telle orientation, etc.

Où y a-t-il en Belgique un endroit où l'on pourrait examiner d'une façon comparative l'habitation humaine ? Où ? Nulle part ! Voilà un des éléments essentiels de notre vie, le centre familial et le centre de l'activité professionnelle pour beaucoup d'habitants, et, si nous avons en Belgique des personnes qui ont très bien étudié la maison de leur région, il n'y a nulle part un endroit où l'on pourrait trouver ne fut-ce que des plans comparatifs ou des photographies. En Allemagne on s'est livré à un examen très approfondi de la maison et on est parvenu à en dégager des données intéressantes établissant qu'elle n'est pas une conception fantaisiste de l'esprit humain mais qu'elle se construit sur un plan spécifique bien déterminé, organique comme le langage, comme tout ce qui suppose une activité mentale chez l'individu, tout ce qui répond à une activité physiologique. Les détails de la construction, les dimensions ou l'inclinaison des toitures, les prises de jour, les modes d'attache des charpentes, etc. tout y a fait l'objet d'un examen raisonné et le rapport causal entre la mentalité, la psychologie de l'individu et la construction de sa demeure recherchée. Les naturalistes observent et étudient les habitations des abeilles ou des castors en fonction des besoins végétatifs de ces animaux, de leurs activités instinctives et on oublie de se demander comment l'homme agit sous la pression de besoins similaires.

Ici, en Belgique, on obéit dans nos Musées à des préoccupations d'Art ce qui est évidemment très bien, à des préoccupations historiques ou archéologiques concernant des peuples anciens ou très éloignés, mais nulle part on n'a le souci de soumettre le peuple belge lui-même à un examen approfondi de ses usages,

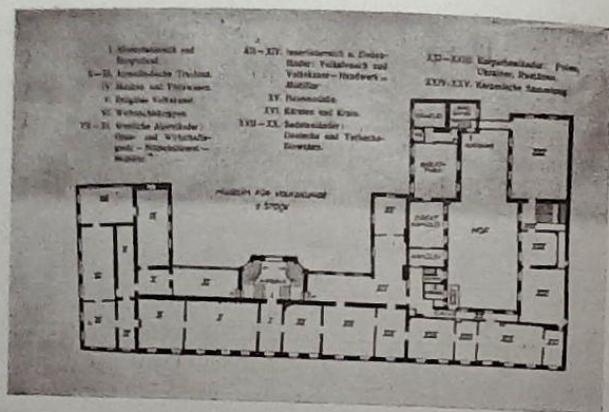


Fig. 11. — Plan d'un étage du Musée de Folklore de Vienne.

de ses coutumes, de ses traditions, de tout ce qui reflète sa psychologie et dont on retrouve l'expression dans tous les éléments matériels de sa vie. Aucune étude systématique du Belge n'a été entreprise et nous ne trouverions nulle part ne fut ce que quelques maquettes permettant de comparer des habitations de diverses régions de notre pays. Cédant à quelques impressions superficielles, comme les matériaux employés, laissant aux yeux des souvenirs de couleurs différentes, nous parlons de maisons flamandes, de maisons wallonnes, comme si c'était le fait d'utiliser des langages différents qui avait déterminé le type de la demeure, tandis que l'étude systématique et approfondie montrerait, nous le croyons bien, qu'il n'y a pas de frontière réelle et que les éléments distinctifs, divergeants, dans ce domaine, sont bien plus disposés verticalement, donnant une direction nord-sud, qu'horizontalement suivant une direction est-ouest (c'est à dire directement en opposition avec l'élément distinctif d'ordre linguistique).

On trouverait peut être plus d'affinité entre les maisons campinoises et ardennaises qu'entre les maisons campinoises et flamandaises. Mais tandis que chez nous on ne s'est jamais livré à des études sérieuses de notre propre ethnographie, les Germains, les Scandinaves et les Slaves y ont consacré des efforts considérables. Ce sont ces efforts faits à l'étranger que nous tâchons de faire connaître ici.

Nous pourrions, en reproduisant de nombreuses photographies, montrer de même les sections de ces divers Musées consacrées au costume, aux métiers (notamment au tissage, la boissellerie) aux jeux, aux superstitions, à la vie agricole, à l'évolution de son outillage, etc. bref tout ce qui constitue la vie d'un peuple. Les autres peuples sont très fiers d'eux mêmes et ne rougissent pas de s'observer eux-mêmes sous tous les aspects de leur activité et non pas seulement sous les formes élevées de l'intellectualité, de la littérature ou de l'art.

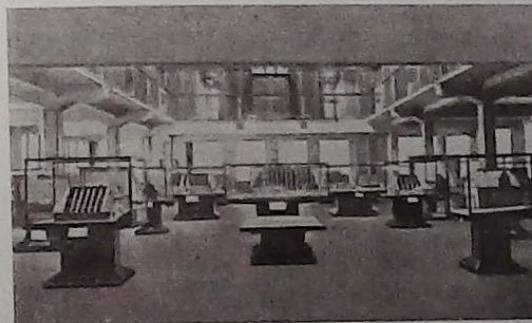


Fig. 12. — Musée d'Altona. — Section des maquettes d'habitations rurales du Schleswig-Holstein.

Voici encore d'après un dessin, un coin de Musée de Folklore en plein air de Brno en Tchéco-Slovaquie (fig. 13) et le Musée consacré à Tartu, à l'ethnographie et au Folklore d'un petit pays, l'Esthonie (fig. 14).

Nous pourrions encore parler des Musées de Lillehammer en Norvège, de Wilna et Lwow en Pologne, de Prague en Tchéco-Slovaquie, de Bucarest et de Cluj en Roumanie, de Belgrade et de Zagreb en Yougo-Slavie, de Sofia en Bulgarie, etc., etc.

Nous ne voudrions cependant pas nous arrêter sans avoir cité encore l'effort fait par des voisins plus immédiats, les Hollandais. A Arnheim, un parc de 46 hectares, c'est-à-dire comme notre parc de Woluwé, est destiné à devenir le Musée du Folklore en Plein Air. Nous en donnons le plan (fig. 15). Chacun des numéros correspond à des types divers d'habitations, moulins, etc. déjà aménagés. Chaque année des sacrifices sont faits pour assurer le développement suivant un rythme échelonné. Il contient une plaine de jeux populaires et un théâtre en plein air. A l'endroit marqué d'une croix on a commencé maintenant la construction du Musée scientifique proprement dit. A l'endroit portant le n° 21, on trouve une hôtellerie scolaire et les enfants de la Frise et de la Zélande s'y rencontrent et fraternisent tout en apprenant et en comparant comment les habitants des diverses régions des Pays-Bas se logent et vivent, travaillent et s'habillent, se nourrissent et s'amuse.

Que faisons-nous pour rapprocher des enfants de Flandre et de Wallonie et leur permettre de se connaître, les habituer à s'apprécier et à s'estimer ? Quelle meilleure méthode pourrions-nous employer que celle là puisque, en même temps que nous les mêlerions, nous les plongerions dans un microcosme de leur propre pays ?

La Hollande pouvant en population, superficie, voisinage, niveau de culture être comparée à notre pays, nous donnerons toute une série de photographies des diverses installations se trouvant déjà dans son Musée en plein air (Fig. 16 à 23).



Fig. 13. — Musée de Folklore en plein air de Brno (Tchéco-Slovaquie).

\* \* \*

Des réalisations passons aux projets.

La Suisse avait projeté de faire à Berne en 1934 une exposition universelle des Arts Populaires (1). Sur un vaste plateau dominant la ville et la rivière d'une part, accolé d'autre part à une belle forêt, devait s'ériger cette exhibition dont l'intérêt comparatif eut été énorme. L'Exposition finie, la Suisse eut maintenu en permanence un Musée en Plein Air. Par suite de la crise cette exposition a été remise et elle aura sans doute lieu en 1939.

Enfin nous venons d'apprendre que la France, qui en 1937, doit faire, à Paris, une exposition internationale des arts décoratifs, se propose d'y aménager un Musée en plein air de son Folklore, avec l'intention de le rendre permanent.

Tandis que nous en sommes encore à n'avoir que du mépris pour notre folklore, que nous restons attachés désespérément à une conception vétuste et depuis longtemps abandonnée, de son utilité et de son importance, nous constatons que la plupart des peuples l'ont placé à l'avant-plan de leurs préoccupations. Ils savent tout le bien qu'ils peuvent attendre de son étude, tandis que nous continuons à le considérer comme une distraction pour des collectionneurs maniaques. Quoi d'étonnant que nous en soyons encore à traiter d'utopique tout projet de création d'un Musée National de Folklore.

\* \* \*

(1) V. Folklore Brabançon, 11<sup>e</sup> année, p. 78, le programme de cette exposition et un plan de la ville marquant l'emplacement



Fig. 14. — Musée d'Ethnographie et de Folklore de Tartu (Estonnie).

Que doit comprendre un Musée National de Folklore ?

Le projet de section de Folklore que nous avons fait pour l'Exposition de Bruxelles, et qui n'a pas davantage retenu l'attention de la Direction de l'Exposition, montre en réalité ce que doit contenir un Musée de Folklore. (Nous avons donné le détail de ce projet dans le FOLKLORE BRABANÇON, 13<sup>e</sup> année, p. 336. Nous y renvoyons le lecteur. Contentons-nous d'en rappeler ici les sections, afin de lui éviter la recherche et de rafraîchir ses souvenirs : 1) La Maison, 2) L'aménagement intérieur, 3) la vie familiale et ses principaux événements, 4) Le vêtement et la parure, 5) Folklore de la croyance, 6) Folklore de la connaissance, 7) Arts Populaires, 8) Les métiers, 9) Les plaisirs populaires).

Des auditeurs ne manqueront pas de dire que ce n'est plus là seulement du Folklore, mais que nous empiétons sur le terrain de l'ethnographie.

Nous en convenons. Mais les mots importent peu. Il faut s'entendre sur les idées qu'ils éveillent.

Dans l'Europe occidentale, en général, les populations se montrent très orgueilleuses de leur savoir et de leur culture. Elles conçoivent très bien que l'on fasse l'ethnographie des peuples jaunes, noirs ou rouges. L'ethnographie est une science qui étudie les populations arriérées. En effet, si nous trouvons une section d'ethnographie des nègres du Congo au Musée Colonial de Tervueren, où y a-t-il un endroit où nous pourrions trouver quelque chose sur l'ethnographie du peuple belge ? En réalité, chez nous, le Folklore embrasse une bonne partie des phénomènes qui relèvent ailleurs de l'ethnographie. Ailleurs, on a une notion plus saine, plus logique, plus rationnelle de ce qu'est le Folklore et on l'incorpore nettement à l'ethnographie, tandis que nous le conservons attaché à l'Histoire et à l'Archéologie. Ailleurs on n'a pas cette présomption de l'Européen occidental et on n'hésite pas à

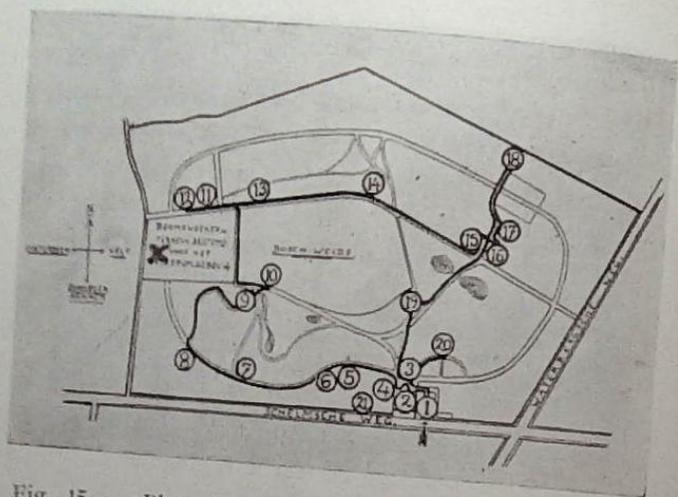


Fig. 15. — Plan du Musée de Folklore en plein air de Arnhem (Hollande).

soumettre la population à des observations ethnographiques et la plupart des Musées que nous appellerions « de Folklore », se disent carrément « d'ethnographie ». Les Musées polonais, tchécoslovaques, yongo-slaves, bulgares, finlandais, etc. s'appellent couramment Musées d'Ethnographie. Si nous y entrons nous constatons que les pièces exposées correspondent au matériel que nous disons ici folkloriques. On se sert donc d'expressions différentes pour désigner de mêmes choses. Peu nous importe le nom. L'essentiel c'est que l'on s'intéresse aux faits qui, eux, sont identiques de nature. Constatons que notre vanité de civilisés nous a empêchés jusqu'à présent d'attribuer à ces phénomènes toute l'attention qu'ils méritent. C'est ce même sentiment qui nous fait le peuple, chez les paysans, chez les habitants les moins cultivés. Tandis que l'observateur averti ne séjourne pas une demi-heure avec des gens instruits sans y relever de nombreux indices d'idées, de conceptions, de traditions, d'usages dont l'intérêt folklorique est aussi grand que celui de l'observation des êtres frustes.

\*\*\*

Mais, nous dira-t-on, n'avons-nous pas, en Belgique de petits Musées locaux où l'on trouve les objets folkloriques de la région ? Ne suffisent-ils pas et ne sont-ils pas mieux à leur place que si on concentrait ces objets dans un Musée central ? Oui, nous avons de petits Musées locaux. Ils sont très intéressants et nous ne nous sommes jamais fait faute de pousser à leur création, de nous réjouir chaque fois que nous enregistrons l'ouverture d'un nouveau Musée, de les encourager en y conduisant des excursionnistes. Plus il y en aura, mieux cela vaudra.

Aussi ne songeons-nous nullement à les supprimer et à centraliser à Bruxelles ou ailleurs le Folklore du pays. Cela serait en opposition avec la conception que nous nous faisons du Folklore et surtout avec les utilisations pratiques que nous en attendons.

Tout d'abord le travail de recherche ne peut être fait que par des explorateurs locaux. Eux seuls ont la connaissance opportune de la population. Ils en possèdent le dialecte, en savent les habitudes et peuvent en conquérir la confiance. L'observation folklorique est en effet extrêmement délicate. Seuls ceux qui s'y sont livrés en connaissent la difficulté et savent la prudence, la patience, l'habileté, le doigté qu'elle requiert.



Fig. 16. — Dans le Musée de Arnhem : Travail à ferrer les chevaux.

D'autre part nous comptons sur l'utilisation du Folklore, ainsi que nous l'expliquerons tout à l'heure, à des fins éducatives, notamment pour le développement d'un sentiment national sain et bien compris et les effets de cette utilité pratique du Folklore ne pourraient se trouver par la centralisation du matériel.

Celui-ci doit être utilisé sur place d'abord. Les petits Musées locaux doivent se multiplier ; ils doivent être soutenus, aidés.

Mais, indépendamment de cette action locale, le Folklore est susceptible d'une utilisation nationale très importante.

Le Musée local rassemble les objets intéressants d'une seule région et le chercheur local n'est préoccupé que du Folklore de sa région. On en vient vite dans ces conditions à croire à l'existence d'un folklore caractéristique de la région, à croire à l'existence de particularités locales qui différencient les régions les unes des autres. On finit par se croire différent des habitants de la pro-

vince voisine. On utilise ces éléments, supposés à tort comme caractéristiques, à des fins en opposition avec la réalité folklorique elle-même.

Les dirigeants du pays, dont la conception du Folklore est d'ailleurs faite beaucoup plus d'après ce qu'il est actuellement que d'après ce qu'il devrait être ici comme à l'étranger, redoutent le développement des études folkloriques parce qu'ils les voient utilisées à des fins régionalistes ou séparatistes. Si l'étude du Folklore était faite selon les méthodes qu'il requiert, les constatations auxquelles on aboutirait seraient radicalement différentes.

L'existence du Musée National, où des pièces d'une même nature, mais provenant de tous les coins du pays seraient alignées, ferait apparaître en effet d'une façon frappante l'uniformité folklorique. Tous ceux qui ont visité de nombreux petits Musées locaux auront été saisis par la similitude des objets qui y sont

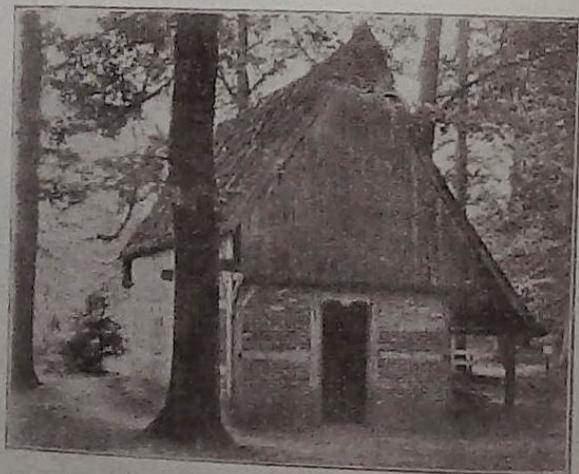


Fig. 17. — Dans le Musée de Arnhem :  
Le four à pain public.

exposés. Un Musée National ferait donc ressortir dans une très large mesure de nombreux caractères jusqu'à présent considérés comme régionaux, mais en réalité nationaux. Son utilité nationale serait donc bienfaisante au plus haut point.

Ce qui manque dans le pays, c'est un peu de cohésion entre ces organismes locaux. Chacun travaille pour soi, dans son coin, sans aucune préoccupation nationale et même, il faut en convenir, dans un esprit régionaliste qui fausse les conclusions que l'on peut tirer de l'analyse objective des faits.

Il faudrait créer un lien entre ces organismes, leur laisser leur pleine indépendance d'action, les soutenir, mais les associer pour une plus large utilisation des résultats de leurs travaux à une œuvre plus expansive, à la fois plus élargie dans le sens national et plus approfondie dans le sens scientifique.

Empressons nous d'ajouter qu'un Musée National de Folklore, où seraient ainsi déposés surtout des doubles des Musées locaux, devrait mettre exactement sur le même pied nos deux langues nationales. On ne conçoit pas, en effet, la possibilité de faire du Folklore, travail d'exploration d'abord, œuvre d'utilisation ensuite, sans se servir de la langue de la population qui est objet d'observation.

\*\*\*

Je ne m'attarderai pas longuement à montrer l'utilité du Folklore au point de vue scientifique.

Tout d'abord les faits ont cessé aujourd'hui d'être vus exclusivement au point de vue historique. La recherche de leur origine, celle de leurs transformations au cours du temps, celle de leur filiation, si elle conserve toute son importance, n'est plus considérée que comme une façon de voir les faits, une façon de les analyser pour en extraire une partie seulement de leur contenu.



Fig. 18. — Dans le Musée de Arnhem : Maison campagnarde  
de la Gueldre (Provenant de Lichtenvoorde).

Ils ont cessé également d'être vus exclusivement au point de vue archéologique. Les objets que récoltent les folkloristes, les pièces de Musée, ne sont considérées que comme des témoins, des pièces à conviction, une sorte de matérialisation des conceptions qui ont amené les hommes à les créer.

Les Folkloristes voient actuellement le matériel folklorique sous un angle nouveau venant se superposer aux deux précédents. Les faits sont des reflets d'activités mentales des hommes. Leur analyse aide à la recherche des invariants de l'esprit humain. On les retrouve à la base de toutes les généralisations que construit l'esprit humain, à la base de toutes les conceptions qui régissent

la vie sociale. Les causes profondes et initiales de tous les faits sont en l'homme. Il les porte en lui-même. C'est là qu'il faut aller rechercher la raison d'être des faits.

La plus grande utilité scientifique du Folklore c'est son aspect psycho-sociologique qui la lui donne. Le Folklore, le jour où on le comprendra, apportera à la psychologie des éléments concrets qui aideront à la compréhension des activités mentales. Il apportera à la Sociologie des éléments qui lui permettront de devenir explicative. De l'aspect descriptif des faits sociaux on pourra, grâce aux observations folkloriques, passer à leur étude sous leur aspect fonctionnel. Ce sont les mécanismes que l'on verra, que l'on comprendra, et non plus seulement leurs formes



Fig. 19. — Dans le Musée de Arnhem : Vlaggenhut (Maison construite en terre, et couverte de gazon), province de Gueldre. (Provenant de Onstwedde).

apparentes. Ce point de vue, les folkloristes eux-mêmes sont loin encore d'en saisir toute l'importance et de sentir les répercussions considérables qu'il aura sur l'étude de l'homme, de ses activités mentales et de ses activités sociales.

\*\*\*

Que l'on ne comprenne pas encore tout l'intérêt scientifique du Folklore, soit ! Mais on devrait mieux voir toute son utilité éducative.

De plus en plus, la psychologie infantile établit que l'environnement et améliore le jugement. Ne s'efforce-t-on pas d'ailleurs de l'abstrait. Le concret force mieux l'attention, il facilite le raisonnement a tout à gagner à partir du concret pour s'élever à

plus en plus, même dans l'enseignement universitaire, de substituer une formation pratique à la formation livresque ?

Ne se rend-on pas compte des influences favorables de l'enseignement occasionnel ? Peut-être, par cette méthode, assimile-t-on moins de matière, apprend-on moins de choses, mais ce que l'on apprend on le sait mieux, on apprend à apprendre et cela vaut mieux, cela contribue plus puissamment à la formation intellectuelle de l'individu.

En ce qui concerne l'Histoire notamment, il est extrêmement difficile de se dégager de la formation livresque et mnémotecnique. L'Histoire impose à l'élève un dur travail de mémoire. Ce

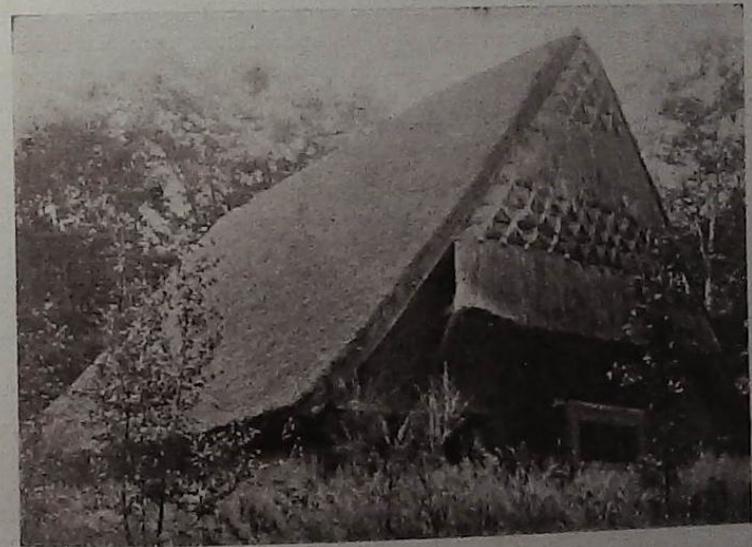


Fig. 20. — Dans le Musée de Arnhem : Maison campagnarde, dite : « Loshuis », de la province d'Overijssel. (Provenant de Beuningen).

labour le rebute et le dégoûte de cette branche du savoir. Or, c'est en grande partie l'Histoire qui doit donner à l'enfant l'attachement à son pays, à son sol natal. Si on interroge des élèves sortis de l'enseignement moyen, on est effrayé de constater combien rares sont ceux qui ont retiré de leurs cours d'Histoire un véritable profit. Ils ont fait l'effort de mémoire nécessaire pour bien répondre aux « compositions », aux « interros » et cette épreuve terminée l'oubli est vite venu. Pourquoi ? Parce que les élèves n'ont rien de concret, rien de « vu » à quoi ramener les notions apprises. Or, l'utilisation du matériel folklorique permet de rattacher le passé au présent, d'intéresser à l'histoire de la localité, de la région, à l'histoire des métiers et des activités économiques, à l'histoire de la famille et de la cité.

Le Folklore permet non seulement de rendre profitable l'enseignement de l'histoire mais encore de le rendre agréable, ce qui lui manque. Il permet, mieux que les démonstrations dites patriotiques, qui sont encore pour les élèves du service commandé, de développer d'une façon inconsciente un sentiment national solide. L'idée de Patrie, si belle soit-elle, est une idée abstraite à laquelle ne peuvent s'élever tous les esprits, tandis que l'attachement au sol natal peut être inculqué à l'enfant par une voie, indirecte sans doute, mais concrète par ses procédés.

Le Musée de Folklore est appelé à continuer cette influence en remplaçant constamment sous les yeux de l'adulte l'évocation de la vie courante associée à l'évocation de la vie passée. Mais il faut, si on veut qu'il exerce cette influence, que le Musée de Folklore soit conçu de façon à être accessible à la masse. Ce ne doit pas être un Musée conçu par des spécialistes pour des spécialistes, avec une présentation que la masse ne comprend pas, des étiquettes rédigées de telle façon que l'explication reste pour elle incompréhensible. La présentation des pièces ne doit pas être savante. Si on y trouve, par exemple, une clepsydre, que le spécialiste de ce Musée bannisse cette expression ; qu'il la mette entre parenthèse afin de montrer qu'il la connaît ; mais qu'il mette : « appareil dont on se servait jadis pour savoir l'heure ». Tandis que le mot clepsydre n'éveillera pas même à l'esprit de la plupart des visiteurs l'idée de la destination de l'appareil, la périphrase l'incitera aussitôt à comparer l'appareil à une horloge et à s'intéresser à son mode de fonctionnement.

Qu'on ne dise pas qu'en procédant ainsi on diminue l'intérêt scientifique d'un Musée, qu'on veut faire du nivellement par le bas. On est bien avancé quand on a de riches collections mais utilisables seulement par une toute petite élite ! Ne doit-on pas tâcher de les rendre accessibles au plus grand nombre ? Il faut dès lors tenir compte de la mentalité de la foule et, en présentant les collections d'une façon qui l'attire, en permettant d'accéder à d'une façon qui retient son attention, on lui permet d'accéder à des connaissances intellectuelles plus élevées. On ne nivelle pas par le bas, on permet aux gens peu cultivés de se hausser à la compréhension d'œuvres plus nobles.

Un Musée de Folklore ne peut donc pas être comparé à un autre Musée. Ses procédés doivent être adaptés au but poursuivi et à la clientèle appelée à le fréquenter.

Les Musées en général contribuent à la formation du sentiment du beau. Chefs d'œuvre de la peinture, de la sculpture ont leur but : émouvoir, instruire dans le domaine de l'esthétique.

Les Musées de folklore ne visent pas à l'éveil de ce sentiment esthétique, on n'y voit pas de chefs d'œuvre, leur but est différent. Ils visent à établir un lien matériel entre notre génération et celles qui l'ont précédée, à instruire nos contemporains de ce que fut la vie de leur père, leur vie quotidienne, leur vie ordinaire. Les objets qu'on y réunit sont des reflets des conceptions

qu'ils avaient, de leurs mœurs, de leurs usages. Eux aussi émeuvent et instruisent, mais la fin ultime de cet enseignement et de ces émotions est autre. Elle fortifie la tradition d'un peuple, tradition sans laquelle un peuple n'est pas.

Un Musée de Folklore marque, souligne, accentue, dégage la relation existant entre la mentalité, les mœurs et les usages des générations successives. Rien n'est saisissant d'ailleurs comme de suivre à travers les salles d'un Musée de Folklore un groupe de gens du peuple ou de campagnards, de voir s'éveiller leur attention, de voir s'attacher celle-ci à un objet de piété, à tel ustensile désuet de ménage ou de métier, à tel jeu d'enfant. On y lit sur les



Fig. 22. — Dans le Musée de Arnhem. Intérieur de maison campagnarde ; province d'Overyssel.

visages la succession d'émotions ressenties par ces visiteurs frustes : le respect, la foi, l'ironie, la joie se gravent successivement sur les physionomies et se devinent aux réflexions échangées.

M. Capart, nous disait, il y a quelques jours à peine, combien, à Belgrade, il avait été frappé par l'attitude des visiteurs du Musée de Folklore, tous gens du peuple s'arrêtant devant tout et circulant avec une sorte d'attention mystique, de recueillement.

Rien ne contribue à la formation d'un sentiment national, à l'attachement d'une population à son sol comme la présentation concrète et intuitive de ce qui peut rappeler le passé, le passé local surtout.

Le Musée de Folklore laisse dans l'esprit de la foule des souvenirs agissants, pénétrants, dont les effets indirects sont beaucoup plus grands qu'on ne l'imagine.

Nous laissons se perdre là un puissant facteur d'enseignement et d'éducation nationale.

Il y a peu de pays qui plus que le nôtre, aurait besoin qu'un effort consciencieux soit fait pour développer le sentiment national. On laisse dresser et s'élever sans cesse entre le Nord et le Sud du pays une barrière qui divise la population en deux et coupe de plus en plus les contacts entre les parties ainsi séparées.

On laisse utiliser le Folklore aux besoins d'une propagande basée sur le facteur linguistique. Or, s'il est de fait que les Belges, suivant qu'ils habitent au Nord ou au Sud du pays, se servent de langues différentes comme instrument d'intercommunication, c'est commettre une grosse erreur que de croire, par déduction, à

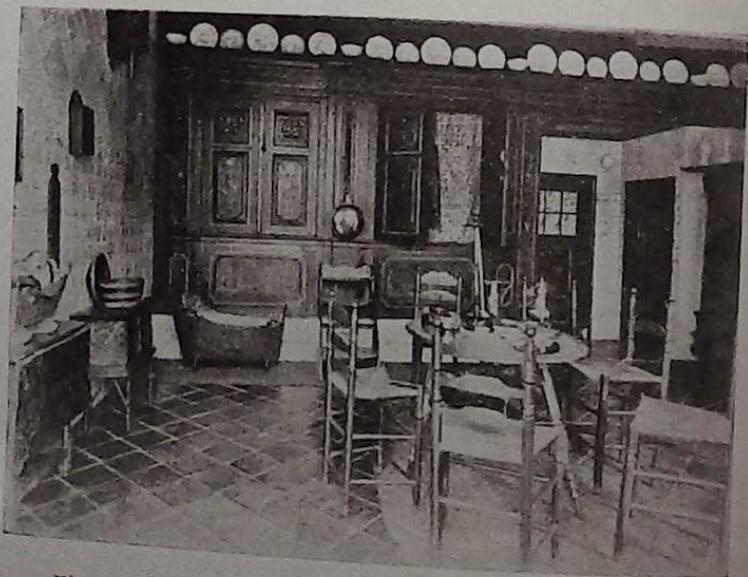


Fig. 11. — Dans le Musée de Arnhem. La chambre d'apparat (Pronkkamer) d'une maison de la Frise. (Provenant de Hindeloopen).

L'existence d'un Folklore différent, d'un Folklore flamand et d'un Folklore wallon. Ce n'est pas parce que les langages différents que doivent nécessairement différer toutes les autres activités mentales ou sociales. Le croire, c'est céder à un mirage. L'observateur averti, s'il sait témoigner d'un peu d'objectivité, s'abstraire de toute impulsion d'ordre sentimental, s'aperçoit tout de suite qu'il n'y a pas de faits folkloriques dont la zone de répartition coïncide avec la frontière linguistique. Ou bien leur zone de répartition débordé la ligne fatidique, ou bien elle ne couvre qu'une partie du territoire soit flamand, soit wallon. Généralement, si une manifestation, comme le Doudou de Mons, a été conservée dans une localité déterminée, on oublie que jadis, elle se constatait indifféremment dans toutes les régions du pays.

Si un paysan wallon se sert de nombreux dictons météorologiques, le paysan flamand aura généralement identiquement les mêmes. Que l'un se serve du wallon pour exprimer son observation, formuler sa croyance, et l'autre du flamand, c'est logique, c'est l'aspect linguistique du problème, mais l'aspect folklorique fait abstraction du langage dont se servent l'un et l'autre et ne voit que l'observation en elle-même. Toute utilisation du folklore, en vue d'une propagande quelconque en faveur d'une revendication linguistique quelconque ne tient aucun compte des réalités folkloriques.

Rien ne pourrait mieux qu'un Musée de Folklore faire apparaître d'une façon saisissante, par la comparaison des pièces, la similitude foncière des usages, des croyances, des mentalités de tous les Belges.

L'utilisation du Folklore rendrait le plus appréciable des services à notre nationalité.

Un jour viendra où on le comprendra.

Un jour viendra où la Belgique regrettera de ne pas avoir utilisé davantage le Folklore à la formation d'un sentiment national puissant et sain.

Un jour viendra où la Belgique sera honteuse de s'être laissée, dans ce domaine, devancer par la plupart des autres pays.

Un jour viendra où le Musée National de Folklore sera.

À nous tous qui comprenons sa haute portée éducative d'en propager l'idée.

Poursuivre cette réalisation avec persévérance, c'est rendre service à la Belgique, et la Société de l'Ommegang, un jour, sera fière de s'être consacrée à cette œuvre.

A. MARINUS.



## Menus Faits.

### *Une ancienne reproduction en étoffe de l'ostensoir du Saint Sacrement de Miracle.*

En passant devant la vitrine d'un antiquaire, j'eus l'attention attirée par un objet que deux curieux qualifiaient de « sorte d'icône russe ». M'étant approché, je déterminai de suite, en vieux bruxellois, que sans nul doute il s'agissait d'une reproduction de l'ostensoir du Saint Sacrement de Miracle de l'Église Ste Gudule. L'iconographie relative aux hosties miraculeuses est si répandue que l'ignorance complète de l'antiquaire quant à la signification de l'objet qu'il présentait en vente, fut pour moi un sujet d'étonnement. A son avis c'était un objet de folklore religieux glorifiant la puissance de Dieu le Père. C'est évidemment un peu cela mais la détermination n'est guère précise. L'acquisition fut bientôt chose faite et, rentré chez moi, je pus examiner ma trouvaille à loisir.

L'objet a une hauteur de 32 cm. sur 18 cm. de large. La base est un bloc rectangulaire en bois, recouvert de soie ancienne, la tranche antérieure est dissimulée sous une bande de drap d'or brodé de verroterie.

La niche centrale n'est ni en métal ni en bois sculpté, elle est montée en étoffe sur carton. Au centre, le Père Éternel (la face dessinée sur soie) portant une sorte de tiare, tient devant lui une croix contenant les trois hosties transpercées et dessinées également sur soie, entourées de broderies de fil d'or. Les pierres précieuses de l'original (diamants, rubis, saphirs, émeraudes, etc.) sont remplacées par des imitations en verre de couleur taillé. Le tout est recouvert d'un voile ou manteau en drap d'or brodé de fils d'or, paillettes et perles de couleur. Au-dessus, soutenues par un bâton recouvert de papier doré, les trois couronnes imitées en soie et brodées d'or, verroterie, etc. Au sommet de la 3<sup>ème</sup> couronne, fermée celle-ci, un petit globe et une petite croix en métal. L'ensemble est charmant. Il s'agit vraisemblablement d'un travail fait dans un couvent bruxellois, peut-être à l'occasion d'un Jubilé du Saint Sacrement (1770 ?).

L'ostensoir représente, dans son aspect général, celui qui disparut en 1794, car il est dépourvu du pied qui existe dans la pièce d'art actuelle construite en 1837. Le manteau rappelle exactement avec son fond de broderie en losange celui qui figure sur les anciennes estampes, tel qu'il fut brodé par l'Infante Isabelle. De plus, comme dans l'ostensoir primitif offert au 16<sup>e</sup> siècle par Marguerite d'Autriche, une colombe (le St-Esprit) s'approche de la tête de Dieu le Père.

J. P.

### *Quand une femme est indisposée (1).*

Une société bruxelloise avait demandé l'autorisation de visiter une brasserie de la capitale. (Décembre 1933). Le membre du comité chargé de l'organisation de cette visite avait annoncé que les sociétaires pourraient être accompagnés de leur femme et de leurs enfants, par conséquent aussi des jeunes filles. Puis, il fut très ennuyé, car on lui fit remarquer que si des femmes indisposées participaient à la visite les brassins ne réussiraient pas. Aussi pria-t-il les membres de bien vouloir demander à leur épouse ou à leurs jeunes filles de s'abstenir si elles étaient indisposées.

Ajoutons que la remarque ne fut pas faite par la brasserie elle-même qui sait par expérience qu'il ne s'agit là que d'une croyance, mais le fait était à signaler ici comme exemple de la ténacité de certaines idées fausses et de leur effet dans la vie courante. Il y a d'ailleurs en province des brasseries d'où on écarte encore les femmes par crainte de leur influence néfaste sur le brassin.

Un belge, qui fut en villégiature à la Côte d'Azur, nous signale qu'à Cannes on interdit la visite des champignonnières aux femmes pour le même motif.

A. M.

### *Treize à table.*

A Bruxelles, le 22 juillet 1933, dans une famille bourgeoise, il nous a été donné de constater la persistance de la superstition relative à la table. Le hasard avait voulu qu'on s'y trouva à treize convives. Une dame, âgée de 62 ans, invitée, quand elle constata que treize couverts étaient mis, ne voulut à aucun prix s'associer au repas, ni s'asseoir à la table.

A. M.

### *Usage superstitieux du nouvel an.*

Receilli à Bruxelles, dans un milieu de commerçants aisés et constaté sur place. La marchande est très superstitieuse, nous dit un de ses parents, auquel nous demandions des explications sur le fait suivant qui nous frappait dans sa maison, le jour de l'an. Aux clinches des portes pendaient des pattes de lapin. Elle considérait cela comme un porte bonheur efficace pour l'année qui débutait. Notre hôte nous fit aussi constater que dans les coins de toutes les chambres, il y avait un peu de sel. Il ne put nous dire dans quelle intention la femme déposait ainsi ce sel. Mais nous

(1) V. Folklore Brabançon, X, 511 ; XII, 279 ; XIII, 252.

rappelons que le sel est un élément religieux de bénédiction. La famille en question n'est pas d'origine bruxelloise. Elle n'est ni flamande, ni wallonne. La femme est wallonne et originaire de la région de Spa où peut-être on retrouverait aussi des traces de ces pratiques.

Fl. M.

### *Jeu de Société et Parabole.*

Un jeu de société, — en passe de tomber dans l'oubli, pensons-nous, — consistait en ceci : Le meneur du jeu disait : *Le jardin du petit bonhomme*. Chaque participant à son tour répétait cette phrase. Le meneur reprenait : *La porte du jardin du petit bonhomme*. Et chacun à son tour de répéter. Puis, le jeu continuait, la phrase, s'allongeant à chaque tour, devenait successivement :

*La serrure de la porte du jardin du petit bonhomme.*

*La clef de la serrure, de la porte, etc...*

*La corde qui tient la clef de la serrure, etc...*

*Le rat qui a rongé la corde qui tient la clef, etc...*

*Le chat qui a croqué le rat qui a rongé la corde, etc...*

*Le chien qui a croqué le chat, qui croqua le rat, etc...*

*Le bâton qui a tué le chien qui a croqué le chat, etc...*

*L'homme qui tenait le bâton, etc...*

*Le gendarme qui arrêta l'homme, etc...*

Suivant l'ingéniosité du meneur de jeu, celui-ci pouvait se prolonger tant et plus. Chaque participant, qui se trompait en répétant cette phrase interminable, devait donner un gage.

Or, chez les Juifs, à la fin du repas de Seder ou premier soir d' Pâques, le père de famille récite une sorte de psalmodie, empruntée à l'Ancien Testament et sous laquelle se cache une parabole. La voici :

*Le chevreau que mon père avait acheté pour deux Zuzim.*  
'Had Gadya ! 'Had Gadya !

*Le chat qui dévora le chevreau, etc...* 'Had Gadya ! 'Had Gadya !

*Le chien qui mordit le chat qui dévora le chevreau, etc...*

*Le bâton qui frappa, etc...*

*Le feu qui brula le bâton, etc...*

*L'eau qui éteignit le feu, etc...*

*Le bœuf qui but l'eau, etc...*

*L'ange de la Mort qui tua le boucher, etc...*

*L'Etre-Saint — béni soit-il — qui tua l'Ange de la Mort, etc...*  
'Had Gadya. 'Had Gadya.

Cela finit par faire une phrase de huit lignes. La litanie se termine chaque fois par le cri : 'Had Gadya ! répété deux fois et qui signifie en hébreu : *Tout est fini*.

La parabole est : *Tout à une fin et tout est vanité* (Écclésiaste). *Tout est éphémère, même les empires ; certains commeu-*

tateurs ayant voulu voir dans cette succession d'animaux l'Égypte, l'Assyrie, la Perse, la Grèce et Rome. Les empires actuels trouveront également un jour leur ferment de destruction.

Nous ne songeons pas à discuter les commentateurs des Livres Saints ; nous avons voulu simplement signaler ici l'analogie entre une coutume juive, à caractère symbolique, et un jeu de société, dit : jeu innocent. Y a-t-il eu imitation du premier par le second ? Ou y a-t-il eu lointaine transmission avec déviation dans le sens de la mélodie ? Y a-t-il eu ré-invention ? Nous l'ignorons, mais la similitude entre les deux psalmodies est si grande qu'elle méritait d'être notée. Et peut-être cet exemple en suggérera-t-il d'autres à nos lecteurs.

A. M.

### *Usage de la brasserie.*

Constaté en Flandre, dans la région de Roulers. Au début de la fabrication, avant de verser dans les cuves à matières le grain et l'eau, on y jette une poignée de sel. Patrons et ouvriers attribuent au sel une action sur l'opération du brassage. Or, d'après information fournie par des techniciens le sel n'a aucune action. Ne s'agit-il pas simplement d'un geste qui se perpétue ; le sel ayant une valeur de bénédiction, n'agit-on pas ainsi dans le passé avec l'intention de bénir le brassin ? Peut-on donner à ce sujet des indications ?

Nous attirons notamment l'attention sur le pouvoir attribué jadis au sel de mer. Profitons de l'occasion pour signaler une curieuse expression entendue dans la même région et dans la même industrie. Pendant la période de fermentation, la levure sortant des tonneaux avec abondance, par les bondes, répand de l'acide carbonique en telle quantité qu'elle gêne la respiration dans les caves. On dit alors : *le loup est entré dans les caves*. Quel peut bien être le sens de cette expression ?

Fl. M.

### *Bois d'abord.*

*Le Folklore Brabançon*, (XIII<sup>e</sup> année, page 284 et XIII<sup>e</sup> année, p. 256 et 361) a signalé l'usage qui a persisté dans certaines de nos campagnes, jusqu'à la guerre, de laisser le patron d'un café boire le premier au carafon de genièvre qu'il était allé tirer au tonneau à la cave.

En Afrique Équatoriale Française, Jean Perrigault qui a écrit un ouvrage spécialement consacré au cannibalisme et au fétichisme dans la brousse : « Enfer des Noirs », nous raconte ainsi les débuts de sa conversation avec un chef (p. 54) :

« Niamanon (chef de la région de Vepo, race Kono, matnière de Guerzé et de Manon) a soif : As-tu de l'absinthe ?

— Non !

— De l'anis ?

— Oni, j'en ai.

Je lui remplis d'anis de traite pur un grand verre à apéritif colonial.

— Goute d'abord.

J'y trempe mes lèvres. Je n'ai pas de poison dans la matrice de l'ongle. Il est rassuré et, en trois traits, vide son verre ».

L'usage de faire boire son partenaire le premier se complique dans ces contrées de la possibilité pour lui, d'avoir sous l'ongle un produit toxique qu'il laisse tomber dans le verre après avoir bu.

A. M.

### **Mariages contrecarrés par les parents.**

A propos des mariages contrecarrés par les parents (1), nous rappellerons une vieille coutume qui existait jadis en Notre Dame aux Fonts, notre baptistère liégeois, pour toutes nos paroisses qui ne possédaient pas le droit d'ondoyer. Lorsque les parents refusaient leur consentement au mariage, les jeunes amoureux se rendaient à la messe en Notre Dame aux Fonts, et, à la fin de l'office, ils prenaient la parole, à haute voix, pour annoncer leur prochaine union. Dès cette formalité accomplie, la cérémonie ne pouvait plus être retardée, mais le père dont on venait ainsi de forcer la main, pouvait se venger d'un fils ou d'une fille irrespectueux en réduisant le dot à 5 sols, c'est pourquoi le peuple nommait ces unions des « mariages à 5 patars » et plus communément encore « *al Blanke Muse* ».

On appelait, jadis « *Blamuse* » ou « *Vlakéte* » 5 sous de pays de Liège.

R. DE WARSAGE.

### **Cimetière des suicidés.**

En ce qui concerne le Cimetière des Suicidés, Liège en posséda, jadis (1).

Il y avait à proximité de la Hochporte, le cimetière des Décolletés que le peuple avait surnommé « *L'aile al Surale* » (le cimetière à l'oseille). C'était là que l'on enfouissait les condamnés à mort ainsi que les suicidés. Cet enclos toujours à l'abandon était entouré d'une muraille en ruine dont les brèches étaient aveuglées par des buissons d'épine. Une grille en bois cloturait l'entrée. Dès la nuit venue, les bonnes gens n'osaient aller par là, car on disait l'endroit peuplé de fantômes. Il y eut encore, le long de la nef de St. Remacle au Pont, un cimetière réservé aux gens que l'on repêchait de la rivière. Comme on pouvait les soupçonner de

(1) V. Folklore Brabançon, XIII<sup>e</sup> année, p. 264.

suicide, on leur refusait la sépulture en terre bénite ; mais comme le doute plaidait en leur faveur, tout de même on les enterrait le long de la muraille de l'église.

ROB. DE WARSAGE.

### **Truc de fripons pour gruger les clients.**

Voici un procédé récent que l'on emploie aux foires et autres lieux pour gruger le bon public de Bruxelles. Bien entendu le procédé n'est utilisé que par quelques fripons.

Les individus qui donnent la marchandise et qui reçoivent l'argent se font souder une pièce d'un franc sur une bague de cuivre, à l'intérieur de la main. Quand ils ont de l'argent à rendre, notamment sur une pièce de 5 frs, ils montrent ostensiblement la somme exacte mais naturellement un franc leur reste. Comme le procédé se répète fréquemment, il est lucratif.

P. H.

### **Folklore soviétique.**

On n'a certes pas de renseignements assez précis sur ce qui se passe en Russie pour les utiliser dans le travail scientifique. Nous avons entendu dire souvent, notamment dans les pays limitrophes de l'Union des Républiques soviétiques ou par des personnes domiciliées dans ces pays que les dirigeants actuels de l'ancien empire des Tsars ayant entamé une campagne énergique contre tout ce qui rappelait l'ancien régime, les traditions populaires y avaient souffert d'un assaut particulièrement énergique. Sans doute peut-on regretter les disparitions inévitables qui en furent la conséquence. Mais nous ne nous trouvons pas là en présence d'un phénomène nouveau. Tout changement de régime, en tout pays entraîne inévitablement une action de ce genre. Mais d'une part jamais tout ne fut perdu, d'autre part il y eut des adaptations et enfin, toujours il y eut aussitôt des créations nouvelles. Le Folklore est le résultat d'un fonctionnement inhérent à la nature humaine.

A l'appui de cette affirmation, nous reproduisons ici un extrait de « *Moscou, ville rouge*, page 136, 1929, par Lydia Bach. (Édit. librairie Valois, Paris) : « Pour propager la doctrine léniniste jusqu'aux trous les plus perdus de l'Union Soviétique, des extraits choisis de Lénine sont traduits dans les langues des diverses minorités nationales. On publie de ses écrits en ukrainien, ruthène, polonais, juif, allemand, tartare, ouzbek, bachkire ou arménien et même dans les dialectes des peuplades les plus primitives de la Sibérie et de l'Asie centrale.

Et déjà, il a sa légende et son folklore. Ainsi, en Ukraine, on le compare à un faucon, et, dans l'Altaï et au Pamir, à un esprit bienfaisant. Des anciens militants écrivent, de bonne foi, leurs souvenirs sur son séjour dans des endroits où il n'a jamais mis les pieds ».

A.

### L'argot bruxellois.

Un centre d'argot (burgonsch) s'est également conservé dans le Quartier de Notre Dame au Rouge (rue du Vautour et environs) (1).

M. V. De Vuyst a bien voulu recueillir sur place toute une série de mots. La plupart d'entre eux correspondent à ceux qui nous avons trouvés dans le quartier de la rue Haute, quelques mots sont particulier au quartier, d'autres enfin ont été retrouvés rue Haute, où ils sont d'un emploi moins fréquent ou bien ont un sens un peu différent.

N. D. au Rouge.

Geplekt : marié (rue Haute se dit pour courtiser ; là on préfère l'expression gechankert ou gebagyt).

Kasten : payer (rue Haute, se dit pour s'arrêter, attendre).

Krockebeesen : punaise (rue Haute se dit Krokske).

Verre getapt zijn : mourir ou être très malade (Rue Haute se dit d'un tuberculeux).

Terf : bière, se dit aussi rue Haute.

Vlekske (e) : un franc (rue Haute se dit pour de l'argent en général).

Af pesten : faire (Rue Haute se dit aussi : p. ex. goed af pesten, bien faire et 'k hem de pest, cela ne va pas).

Benstelen : se battre (id. rue Haute).

Bensteling : bataille ( id. )

Rondelle : pièce de 5 francs.

Monarken : argent (id. Rue Haute, mais plutôt marolien).

Valise : vagin.

Grondig muizen : être enceinte.

Kallen : tromper.

Nen trek doen ou luimen : dormir.

Bij menhiere : au tribunal.

Kemel : cheval.

De benk van commissie : Le commissaire de police.

P. H.

### Le général Pichegru cherche femme à Bruxelles.

Le général Pichegru peu de temps après son arrivée à Bruxelles fit insérer un avis dans le *Journal de Bruxelles* pour demander une femme. Le général Ferraudy fit insérer à ce sujet le quatrain ci-après :

Belles, je vous dénonce un certain général,

Qui veut associer une femme à sa gloire,

Je le sais marié (le trait est peu loyal)

et son épouse est la victoire.

L'officier de police à Cithère

(1) V. *Folklore Brabançon*, 13<sup>e</sup> année, pp. 53 et 357.

La lettre autographe de Pichegru se trouvait entre les mains de M. Guedon de Berchère, avocat à Bruxelles puis à Anvers, sous le premier empire.

Celle du général de division « *Commandant à Bruxelles et le pays conquis* » portant sa signature et son cachet, est adressée (sans date) au rédacteur du *Journal de Bruxelles*. Elle est conservée à la Bibliothèque Royale à Bruxelles n° II, 1367. Au bas se trouve : Tu recevras ci-joint 25 frs. pour les frais d'impression.

L. STROOBANT.

### La famille Mosselman du Chenoy à Court-St-Etienne.

Parmi les anciens propriétaires du magnifique et vaste Domaine du Chenoy (1) à Court-St-Etienne, figure le nom de la famille Mosselman, dont le souvenir et la popularité ne sont pas



Famille Mosselman de Court-Saint-Etienne.

encore effacés actuellement pour la population de Sart Messire Guillaume et des environs.

La famille Mosselman, qui a ajouté à son nom celui « du Chenoy » est inscrite à Court-St-Etienne en 1842, succédant à Mr. de Man.

(1) Anciennement ce nom s'écrivait : « Chenoit ».

Durant son séjour, elle s'est composée de :

1<sup>o</sup> Père :

Théodore-Jean Mosselman du Chenoy, né à Bruxelles, le 29 brumaire de l'an XIII de la République ; décédé à Court-St-Etienne le 27 mai 1876.

2<sup>o</sup> Mère :

Isabelle-Sophie-Caroline, née à Bruxelles, le 7 avril 1822.

3<sup>o</sup> Enfants :

a) Isabelle-Caroline-Marie Mosselman du Chenoy, née à Bruxelles le 17 septembre 1842.

b) Armand-Théodore-André Mosselman du Chenoy, né à Bruxelles le 18 juin 1847, sorti pour Namur le 16 avril 1883, réinscrit d'office et sorti en suite pour St-Gilles le 3 décembre 1886.



Fragment restant du drapeau offert par M. Mosselman à la jeunesse de Sart-Messire-Guillaume

c) Paul-Edmond-Henri Mosselman du Chenoy, né à Bruxelles le 1<sup>er</sup> avril 1849 ; passé à Baisy-Thy le 28 juin 1884.

d) Lanre Mosselman du Chenoy, née à Bruxelles, le 22 décembre 1851.

et e) Henriette-Marie-Charlotte-Augusta Mosselman du Chenoy, née à Bruxelles, le 27 février 1855.

La mère et les trois filles ont été rayées des registres Communaux le 30 mars 1877, pour Bruxelles.

La population de Sart Messire Guillaume a retenu plus particulièrement le nom du second fils : M. Armand Mosselman associé à la vie locale ; il fonda la Société de fanfares qui porte son nom : « L'Armandine » aujourd'hui Société Royale.

Il fit don également à la jeunesse d'un drapeau qui existe encore actuellement, mais qui ne présente plus que des lambeaux.

Nous reproduisons ici une des rares photographies de la famille Armand Mosselman du Chenoy qui épousa Solvy Maria Eugénie, née à Douai le 27 mai 1848.

De ce mariage sont nés :

1<sup>o</sup>) Mosselman Léon André Armand, né à Chastre Villeroix-Blancmont le 22 avril 1868.

2<sup>o</sup>) Marguerite-Armande-Euphémie, née à Paris, le 22 mars 1869.

3<sup>o</sup>) Fritz-Théodore-Pierre, né à Dinard-St-Enogat (France), le 29 novembre 1870.

4<sup>o</sup>) Jenny-Flore-Louise-Théodora-Euphémie-Laure-Henriette-Amandine, née à Court-St-Etienne, le 19 septembre 1872.

A. MINNE.

### *Manque de logique.*

La bataille qui se déroula en 1815 aux portes de Bruxelles et qui consacra l'écrasement de Napoléon est connue dans le monde entier sous le nom de bataille de Waterloo. L'histoire l'a enregistrée sous ce vocable. Le monument qui commémore cet événement est également connu sous le nom de lion de Waterloo. Or, pas un seul épisode de la bataille ne s'est déroulé sur le territoire de Waterloo même et la butte du lion tout à l'extrémité nord du champ de bataille est située sur le territoire de Braine l'Alleud. La seule chose qui soit exacte, c'est que Wellington qui commandait les troupes anglaises, avait son quartier général à Waterloo. Logiquement, il n'y a donc pas eu de bataille de Waterloo.

### *Voir la Pleine Lune à travers une vitre.*

Voir la pleine lune à travers une vitre, cela porte malheur jusqu'à la fin de cette phase là de notre satellite. Toutefois, si avant de voir la pleine lune à travers une vitre on l'avait vue directement, ce présage de malheur ne se réaliserait pas. Entendu à Bruxelles de la bouche d'une jeune fille rentrant d'Angleterre ou elle avait séjourné dans un pensionnat. Le fait raconté à ses amies s'est propagé dans le milieu de bonne bourgeoisie auquel appartenait cette jeune fille.

A. M.

### *La Lune, les prophéties et les rêves.*

L'astrologie est souvent appelée pour établir des précisions dans certaines prophéties faites par les croyances populaires.

La lune trouve dans plusieurs occasions une participation étonnante.

À Bruxelles, les jeunes filles, perplexes devant la fragilité de leur sort futur lui porte un grand intérêt. Aussi, elles invoquent l'astre de la nuit pour qu'il leur indique l'homme qui contribuera pour une large part à leur destinée.

L'invocation se fait au moment du premier quartier, après la pleine lune. La jeune croyante, pleine d'espoir et d'illusions, demande au croissant de lui montrer dans le rêve qu'elle fera la nuit de son apparition, celui qui fera son bonheur.

Cette dévotion est récompensée pendant le sommeil, par la présentation de l'élu. Sous sa forme apparente, l'image se dessine avec plus ou moins de précision. Souvent, avec une netteté extraordinaire, elle se voit avec l'image dans un milieu qui lui est totalement étranger.



Le premier quartier lunaire fait voir en songe à la jeune fille son futur époux. (Dessin de Smits).

Des jeunes femmes qui avaient obtenu la faveur de la vision rêvée ont retrouvé la même ambiance, réelle cette fois, un an ou deux ans après le songe. D'autres sont naturellement servies beaucoup plus vite.

Comme on le voit la prédiction peut se faire à longue échéance, mais il est certain que tôt ou tard le principal sujet masculin du rêve, se trouvera sur la route de la demoiselle, pour lui demander de contracter une union.

Telle est la croyance d'un grand nombre de jeunes filles de Bruxelles et des environs.

M. SMITS.



## Bibliographie.

L. VERNIERS et P. BONENFANT. *Manuel d'Histoire de Belgique, dans le cadre de l'Histoire générale*. 2<sup>e</sup> partie, du XV<sup>e</sup> s. à nos jours, 360 p. illustrées. Edit. De Boeck, 265, rue Royale, Bruxelles.

Un grand effort est fait depuis quelques années pour tâcher d'améliorer l'enseignement de l'Histoire, notamment pour en éliminer toute préoccupation chauvine et pour donner aux événements une place mieux en rapport avec leur importance. Il faut en finir avec l'histoire-batailles, avec l'histoire-dynasties, l'histoire-noblesse. Il faut rendre à chaque élément de la vie sociale une place proportionnée, très objectivement, à son rôle réel. C'est le seul moyen de donner aux enfants une idée vraie de l'histoire. Il faut aussi resituer très exactement l'histoire nationale dans l'histoire générale.

Les auteurs se sont inspirés de ces tendances et leur manuel marque un sensible progrès sur les livres qui nous furent mis jadis entre les mains. La tendance s'accroissant, nous aurons bien un jour des manuels d'histoire où la place faite aux mœurs, aux usages, aux coutumes des populations sera plus considérable encore et où nos enfants auront au moins une vue synoptique complète du passé.

Les auteurs n'ont pas craint non plus de pousser leur ouvrage « jusqu'à nos jours », mots si souvent lus sur les titres de Manuels, mais si rarement réalisés dans les textes. C'est ainsi qu'on y trouve déjà une notice sur la Conférence Economique de Londres.

Les enfants de la génération qui nous suit n'auront plus à vivre toute leur existence avec des idées incomplètes du passé ou bien, si l'histoire les intéresse, à refaire eux mêmes dans la suite leur propre éducation.

A. M.

RENARD EDGARD. *Toponymie de Voltem et de Rocour-lez-Liége*. 124 p. + 2 cartes. Edit. Vaillant-Carmanne. Liège, 1934.

Les études toponymiques ont pris en Belgique ces dernières années, sous l'impulsion de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie, un grand développement. Insensiblement nous finirons par avoir des monographies sur les lieux-dits de toutes nos communes. Sans doute tous les auteurs ne sont-ils pas d'accord. Mais le tamisage se fera.

Nous avons ici une nouvelle monographie où l'auteur, après un court historique et quelques renseignements géographiques et démographiques, classe les noms de lieux alphabétiquement et leur consacre une analyse.

MOUREAU PAUL. *Pa d'zos l'tiyou*. 64 p. Edit. Dandoy à Chatelet, 1934.

La pièce wallonne en trois actes et en vers que nous avons signalée dans notre numéro 77, p. 378 et qui rappelle une pratique du pays de Jodoigne vient d'être publiée en plaquette. Rédigée en dialecte de la région, un glossaire donne la traduction des expressions trop particulières.

CAMBY JOSÉ. *Les faits et gestes de Rikke Schuffel au gai pays de Brabant*, 200 p. chez Moorthamers, Bruxelles, 1934. Prix 10 Frs.

Voici que vient de paraître un récit de « haulte gresse » et de joyeuse fantaisie, relevé par une écriture archaïque d'une saveur locale caractéristique. La pérégrination de Rikke Schuffel aux sept abbayes du Brabant, ses aventures, ses dire et propos de bon aloi, agrémentés de maints récits pittoresques où abondent les détails folkloriques font de ce livre, non seulement une œuvre de spirituelle invention, mais encore d'érudition qui ne peut manquer de charmer ceux qui s'intéressent aux mœurs et aux coutumes d'autrefois.

V. H.

PEETER J. LEFEVER. *Uit het land van Aa*, 120 p., illustrées. De Wilde Roos. Edit. Bruxelles, Prix : 15 Frs.

Livre de tendresse envers le coin natal. Jolis sentiments, beaux vers, et d'excellentes illustrations faites par l'auteur lui-même. Combien intimement M. Lefever connaît cette banlieue d'Anderlecht et que de choses charmantes il y a découvertes et chantées, qui tristement disparaissent devant la ville tentaculaire. Il aime les gens du pays et leur langage brabançon, il aime le vieux canal et ses rives marécageuses, les prairies avec leurs beaux vieux arbres et leur riche bétail, la hutte champêtre que protège la joubarbe, il rêve des fastes d'antan, il chante les ruelles aux maisons basses et la belle cathédrale à la tour imposante, le béguinage minuscule devenu un riche musée de folklore.

En un mot ce livre est l'œuvre d'un artiste.

P. H.

JAN DE SCHUYTER. *Poesje*. Dessins de Leo Lewi, 32 p. illustrées + 12 dessins hors texte. Edit. De Oogst. Anvers. Prix : 25 Frs.

Les théâtres de marionnettes ayant repris quelque peu dans le goût populaire, il est tout naturel que des auteurs se reprennent à s'y intéresser. Après avoir rappelé les efforts faits dans diverses villes du pays, l'auteur s'occupe spécialement des Poesjenellenkelders d'Anvers, dont Henri Conscience dans l'*Histoire de sa Jeunesse* donnait le récit d'une séance aux environs de 1817. Les dessins qui accompagnent l'ouvrage reproduisent des types de marionnettes du répertoire principal.

Cette plaquette, bien présentée, se recommande à tous ceux qui s'intéressent aux théâtres des Marionnettes.

PALLEMAERTS J. FR. *Onze Lieve Vrouw van Scherpenheuvel*. 1<sup>re</sup> partie, jusqu'en 1603. 56 p. + illustrations hors texte. Edit. Vve Ryckmans, Malines.

Le curé de la Basilique de Montaigu, publie cette bonne brochure sur les miracles qui s'y sont produits et qui ont donné naissance aux célèbres pèlerinages et processions dont cette localité est depuis lors le théâtre. Nos lecteurs savent que ce sanctuaire a donné lieu à une abondante iconographie. L'auteur la complète par la publication de divers vitraux. Il profite également de l'occasion pour donner des illustrations des œuvres d'art principales de son église.

Les nombreuses notes en bas du page qui renvoient à d'anciens ouvrages ou documents relatifs à Montaigu constituent en même temps une précieuse bibliographie.

LAURYSSSEN C. *Hoogstratens* (Kinderspelen, liedjes, spreuken), 140 p., 1933.

Cela devient une habitude heureuse au fond, que nos Revues publiant reparties en plusieurs numéros des études copieuses sur l'une ou l'autre question on voit ensuite les auteurs réunir ces morceaux épars en une brochure ou bien parfois en un volume. C'est ainsi que les études folkloriques de Laurysse sur les jeux d'enfants, les chants et les dire, parues dans la revue *Volkskunde*, paraissent en une forte brochure de 140 pages.

DE WARSAGE R. *Analyse des chartes et privilèges de XXXII bons métiers de la ville, cité et banlieue de Liège*, 60 p. illustrées, 1933.

Les notices successives consacrées à chacun de ces bons métiers ont été publiées par le *Vieux Liège*, revue dont nous nous plaçons à signaler le développement depuis quelques temps. Réunies en une élégante plaquette, elle forment un bon travail d'ensemble, d'autant meilleur qu'il est précédé de considérations sur les généralités communes de tous ces métiers.

*Bruxelles et le Brabant.* Grand Format. 18 francs français. Edit. Hachette, Paris.

La maison Hachette a entrepris la publication d'un grand ouvrage : Toute la Belgique, en 10 fascicules qui comprendront 600 p., 1400 illustrations, 64 héliogravures, 6 panoramas, 6 hors texte en couleurs, etc...

Le fascicule I est consacré au Brabant et à Bruxelles. La présentation de cette province est faite par M. Carton de Wiart. Son éloge enthousiaste de notre capitale et de la belle province qui l'entoure introduit la série admirable de planches reproduisant les principaux monuments brabançons, les œuvres d'art les plus remarquables et les sites les plus pittoresques.

KOLESSA. *Les chansons épiques ukrainiennes.* 160 p. illustrées, Lwow. Pologne.

A ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à la musique populaire, nous signalons cet ouvrage du Prof. Kolessa. (adresse : Poninskigo, ul. 6, Lwow, Pologne) sur les chansons épiques ukrainiennes, rédigé en Russe. Il y donne des types de chanteurs ambulants, de veilleurs et il reproduit la musique de 8 mélodies des doumas ou provinces de la région du Dnieper.

HORTENSE PANUM. *Middelalderens Musikinstrumenten*, 22 p. illustrées. Extr. du Vol. XXV de Nordisk Kultur. Copenhague.

Cette brochure abondamment illustrée étudie les instruments de musique des peuples nordiques en s'aidant de documents iconographiques anciens. La brochure est consacrée à la harpe, la gige ou fidel, le sinfon, le salterum, le luth, le langspil, tous instruments à cordes, le hornet, la trumbaen, le basum, la flute, instruments à vent. Rédigée en danois, la brochure est très illustrée.

ION CHELCEA. *Literatura Monografica a Satelar noastra si problemele in legatura en studiul satulni romanesc momente principale*, 26 p., 1934.

L'étude systématique des villages en Roumanie conduit les travailleurs à des constatations qui confirment singulièrement les thèses que nous soutenons ici. L'auteur, étudiant la littérature villageoise insiste pour qu'on abandonne le point de vue historique comme prédominant et exclusif et que la phase de travail s'inspire davantage, même pour l'analyse des littératures orales du point de vue ethnographique.

*Annales de la Société Archéologique de Namur.* Tome XL. 1933, 2<sup>e</sup> livraison, pp. 133 à 344 p. illustrées.

Ce fascicule contient une étude détaillée et très agréablement illustrée de P. Courtois sur l'ancien hôtel de Graesbeeck de Croix à Namur, celui-là même que nous espérons toujours voir devenir le Musée ethnographique du pays de Namur.

On y lit aussi une étude de J. Le Grand-Metz sur Marchelles-Dames préhistorique que nous recommandons à ceux de nos lecteurs qui assistèrent l'an dernier à l'excursion que nous fîmes à cet endroit.

*Annales de la Société Archéologique de l'arrondissement de Nivelles.* T. II, 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> fascicules, 1930 et 1931.

Saluons la réapparition de ces Annales que Willame, Hanon de Louvet et le curé Ploegaerts avaient su jadis rendre si vivantes.

C'est d'ailleurs par un hommage rendu à Willame que s'ouvre la nouvelle série.

On trouve dans ces deux fascicules des articles sur une visite priorale de la Commanderie des Chevaliers de Malte à Vaillampont en 1682, Jean de Nivelles, les Chambres de Réthorique à Nivelles, l'enseignement des Humanités à Nivelles, la procession de Nivelles, la fenêtre ogivale de la façade ouest à l'église Sainte-Geترude. A part l'hommage à Willame et la dernière notice due à M. Ladrière, toutes les autres études, bien documentées, sont de M. Aimé Brulé, ami lui-même de Willame et qui semble bien vouloir reprendre avec la même compétence la succession de son vieil ami.

*Malines. Cercle Archéologique*, T. 38, 1933, 106 pp.

La T. 38 de cette intéressante publication contient les études suivantes : Steenackers : Het Lof der H. Maagd te Mechelen ; Van Balberghe : Mechelen in 1781-1784 ; De Ridder : De pastoors van het oud Begijnhof te Mechelen ; Coninckx : Un tableau de Pierre Franchois retrouvé (dont une planche hors texte donne la reproduction) ; De Geslachtsboom der Familie van Walckenborch. Parmi les varia, une notice sur De Peisprocessie van Juli.

*La Vie Wallonne*, N<sup>o</sup> 9, 15 mai 1934.

Dans ce fascicule, M. Ch. Dubois fait de curieux rapprochements entre des extraits des Georgiques de Virgile et des superstitions ou usages des pâtres ardennais. « Quand on parcourt les Georgiques dit l'auteur, une constatation s'impose d'elle même à l'esprit, à savoir que les méthodes de culture n'ont pour ainsi dire pas varié sur le vieux sol ardennais, pendant dix-neuf siècles, et que le petit fermier de chez nous avait continué les traditions du paysan romain de la plaine du Pô ou des flancs de l'Apennin ». (v. un exemple cité dans le *Folklore Brabançon*, XII<sup>e</sup> année, p. 309.

*Le Guetteur Wallon*, N<sup>os</sup> 43 et 44.

Le n<sup>o</sup> 43 relate surtout l'activité du Cercle « les rêlis namurois » qui célèbre cette année son 25<sup>e</sup> anniversaire.

Le N<sup>o</sup> 44 contient des articles de Dave sur le tirage au sort à Namur. M. Pivet donne des documents sur la révolution de 1830 à Namur et M. Lamsoul sur la peine de mort aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

*Volkskunde*, 38<sup>e</sup> jg., N<sup>o</sup> 4-5-6.

Contient un article de R. Claeys sur : De Sauna of het Pinsche Zweetbad et les suites d'études antérieures de M. De Meyer : Onuitgegeven sprookjes nit de verzameling A. de Cock, C. Laurysen : De Folklore van een Kempisch Dorp (Volks- en Kinderliedjes), L. Beirens : Volkswereekunde : de Zon ; V. de Meyere : Volksgeneeskunde ; C. Dom en J. Resseleer : De Folklore van de Provincie Antwerpen, de Schuttersgilden van Duffel ; J. Gessler : Bibliographie van den Dondersteen.

La revue continue également à donner en supplément des reproductions d'anciennes images populaires.

*Bulletin de la Société des Américanistes*. Mars 1934, N<sup>o</sup> 13.

Nous nous en voudrions de ne pas signaler la belle étude de M. Colette, parue dans ce numéro sur l'usage du labret en Afrique et en Amérique, étude copieuse, bien documentée et abondamment illustrée. Les similitudes des usages entre les populations africaines actuelles et les anciennes peuplades américaines qui utilisent ces brochettes ou ces disques en bois, os, ivoire, pierre, céramique, métal et les portent soit aux lèvres, au nez, aux oreilles est si frappante, les analogies si évidentes, qu'elles confirment la thèse de relations très anciennes entre les civilisations européennes et américaines. L'auteur donne la distribution du labret dans le temps, dans l'espace, il examine son rôle d'accessoire rituelle, son rôle de symbole de promesse matrimoniale ou de prise de possession, son rôle dans le culte lunaire, le labret-totem, le labret pseudo-tabou, le labret objet de parure.

La coutume du labret se retrouve, mais beaucoup moins précise en Océanie. Et l'auteur, après avoir formulé de nombreuses hypothèses et suggestions conclut en disant que s'il n'y a pas eu de contact ethnique entre ces populations, on ne pourrait qu'admirer dans la propagation du labret un des meilleurs exemples de l'unité de l'esprit humain.

*Touring Club*. 1-3 et 1-5, 1934.

Dans ces fascicules, intéressant soit le Brabant, soit le Folklore, on trouve des articles sur l'abbaye du Mont-César à Louvain, la Sarthe et l'Orbais, jolies rivières brabançonnes, des esquisses de la vie estudiantine à Louvain du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles.

*Toerism*, 16-3-1934.

Contient un article de Luc de Weerdt sur la région de la Senne entre Hal et Rhode-Saint-Génèse.

*Thiunas*, N<sup>os</sup> 1 et 2, 1934.

Ce fascicule du Cercle Archéologique de Tirlemont donne deux articles, l'un en flamand sur le quartier populaire de la ville connu sous le nom d'Avendoren, dont le Folklore Brabançon a jadis publié une chanson, et l'autre en français, sur la Chapelle de N. D. aux Pierres où se pratique le curieux rite des couronnes en fer forgé.

*Société Luxembourgeoise d'Etudes linguistiques et dialectologiques* (Luxemburgische Sprachgesellschaft), Annuaire 1933, 184 pages.

Les travaux publiés dans cet annuaire méritent l'attention. Sans doute intéressent-ils plus les linguistes que les folkloristes ; mais il y a un parallélisme beaucoup plus grand qu'on ne croit généralement dans l'évolution des faits étudiés par les uns et par les autres.

M. Vannerus étudie les noms de lieux luxembourgeois en *pell* et l'expression Orwich = \* Ober-Wich. Koch et Duquesny étudient les noms en -ing et -ingen.

*Revue de Folklore Français*. N<sup>o</sup> 1 et 2, 1934.

R. Demulder parle dans le numéro 1 de cette année des coqueleux et des combats de coq dans le Nord de la France et P. Sébillot dresse un questionnaire pour recueillir les traditions et superstitions d'une grande ville.

La question de l'envoutement fait l'objet de notes multiples émanant de divers collaborateurs.

Dans le N<sup>o</sup> 2, parmi les matériaux et documents nous voyons un chant des Savoyards qui jadis parcouraient notre pays et qui a été recueilli à Peruwelz, dans le Hainaut. Nous y voyons également des notes concernant les animaux fétiches des aviateurs du bled africain, notes de M. M. Pierre Weiss et P. Saintyres, à rapprocher des informations données dans le *Folklore Brabançon*, 12<sup>e</sup> année, p. 280.

*Le Pays Lorrain*, 1934.

La grande revue régionale lorraine donne dans son n<sup>o</sup> 2 de cette année un article de Charles Sadoul sur les guérisseurs et la médecine populaire en Lorraine et dans son N<sup>o</sup> 4 une notice de Moser sur le battage de l'eau, montrant le caractère plutôt légendaire de cette croyance qu'au Moyen-Age les serfs étaient tenus de battre les eaux des châteaux afin d'empêcher les grenouilles de coasser.

*Bulletin du Comité du Folklore Champenois.* Décembre 1933.

Comme la Revue de Folklore français, il donne des détails sur l'envoutement chez les contemporains. Il donne un questionnaire pour une enquête sur l'alimentation populaire. Enfin il continue à publier les résultats de son enquête sur le carnaval et les feux de carême.

*Eigen Volk.* N° 3 et 4, 1934. Scheveningen.

Cette belle revue du Folklore Hollandais continue la publication de ses études sur la Fête des Rois et sur les expressions des Meuniers relatives au vent. Les rubriques relatives à la Bibliographie, livres nouveaux, sommaires des Revues folkloriques sont particulièrement bien fournies dans cette publication.

*Eesti Rahva Muuseumi Aastaraamat,* 8<sup>e</sup> année 1932 (1934).

Le 8<sup>e</sup> volume du Musée ethnographique esthonien vient de paraître, 212 pages illustrées.

Il contient des articles sur un instrument de musique populaire de plein air, instrument de percussion en bois, sur la construction et l'aménagement intérieur d'habitations caractéristiques de deux régions de l'Estonie, sur le Mardi-gras, masques et coutumes spéciales, sur les instruments de pêche et leur fabrication, sur la fabrication des saucissons, procédés et instruments, sur les nids artificiels destinés à la protection des oiseaux. Chacun de ces articles est accompagné de cartes délimitant les zones de répartition.

Le volume est accompagné d'un questionnaire spécial relatif à la pêche.

*20.11.34*

## **Le Mouvement Folklorique en Belgique.**

### **Le Visage du Luxembourg.**

Récapituler, dans son sens le plus général, la vie de l'ancien duché de Luxembourg, exposer les manifestations les plus variées, parfois même les plus actuelles, de l'industrie et de l'art, en un mot, réunir pour un temps une collection d'objets de tout genre, de tout âge, de toute valeur, mais propres à évoquer un passé riche de souvenirs et un présent lourd de promesses, tel semble avoir été le but que se sont proposé les promoteurs de l'Exposition « Le Visage du Luxembourg », qui a siégé à Arlon, dans les vastes locaux de l'ancienne École moyenne, du 6 au 27 mai dernier. Dans un raccourci très saisissant, ils sont parvenu à ce résultat considérable d'intéresser aux choses de l'histoire, de l'archéologie et du folklore toutes les catégories de visiteurs qui se sont succédé de table en table, de galerie en galerie. Ils ont pu donner à chacun une idée d'ensemble de tous les aspects du passé et du présent, grâce au choix ingénieux et raisonné qu'ils avaient fait parmi les innombrables objets signalés à leur attention. Sans doute, bien des pièces curieuses ont pu échapper à leurs investigations ; le champ d'études, qui comprenait la superficie de trois de nos provinces, était vaste. Car, dans leur souci de résurrection intégrale, les organisateurs s'étaient attachés non seulement à la province et au Grand Duché de Luxembourg actuels, mais encore à toutes les contrées ayant autrefois dépendu directement de la principauté du même nom. Et dès lors, comment être complet ! Mais, cet obstacle même devait être en grande partie détruit par la bonne volonté et l'aide précieuse qu'apportèrent les Musées, les sociétés archéologiques, les syndicats d'initiative et des savants de plusieurs pays.

De cette collaboration de tous, soigneusement réglée par un metteur en scène très érudit et au goût le plus sûr — le Dr Hollenfeltz, d'Arlon, pour ne point le nommer — est sorti l'ensemble le plus intéressant qui ait jamais été réuni dans les limites de l'ancien duché et dont un catalogue artistique, tiré, malheureusement, à trop peu d'exemplaires, donne un idée de la richesse et de la variété.

L'exposition était subdivisée de la manière suivante : 1) Documents ; chartes, cartulaires, correspondances, armoriaux, manuscrits divers ; 2) cartes ; cette série particulièrement riche, grâce surtout à l'annexe constituée exclusivement des vues et des plans gravés ou manuscrits ; 3) Livres anciens sur l'histoire ; 4) Coutumes, édits, ordonnances, règlements ; 5) Monnaies, médailles,

matrices et empreintes de sceaux ; 6) Gloires et célébrités, ou portraits de personnages marquants dans l'histoire du pays ; 7) Art ancien et moderne : peinture, sculpture, série extrêmement riche où figuraient les œuvres de presque tous les artistes luxembourgeois, classées selon un ordre chronologique très bien compris ; 8) Orfèvrerie ; 9) Tissus et dentelles ; 10) Arts du fer ; 11. Faïences, ou collection de pièces remarquables provenant des anciennes fabriques d'Arlon, d'Attert et de Septfontaines ; 12) Folklore, mobilier, cuivres et étains, bassinoires, lampes, boissellerie, grès et poteries, verre églomisé ; 13) Folklore religieux ; 14) Imprimerie, avec une section réservée aux typographes Arlonnais du XIX<sup>e</sup> siècle ; 15) Reliures, ex-libris ; 16) Tourisme et retrospective de l'histoire de la ville d'Arlon.

La description des objets présentés dans les sections a été faite par les soins des spécialistes les mieux qualifiés. Elle a eu pour résultat, non seulement de dénombrer les richesses artistiques reconnues pour accessibles, mais encore de provoquer la formation d'un dossier, d'où sortiront vraisemblablement une étude comparative et le classement d'objets jusqu'ici à peu près ignorés. En stimulant la curiosité et l'intérêt pour les choses du passé, l'Exposition « le Visage du Luxembourg » a parfaitement répondu à l'attente de ses organisateurs et de ceux qui les ont assistés. Des cercles d'études qui sont en voie de formation prolongeront d'une manière heureuse son activité et constitueront pour les recherches historiques et folkloriques dans les deux Luxembourg autant de points de départ.

MARCEL BOURGUIGNON.

### **Exposition du Livre Populaire. 12 mai au 12 juillet 1934.**

Notre Bibliothèque Royale contient une riche collection de livres, dits populaires et elle fut certes bien inspirée en les présentant groupés dans sa salle d'exposition. Quel imposant ensemble. Le catalogue comporte 874 numéros, le plus grand nombre (380) du format classique in 4<sup>o</sup>, groupés en romans de chevalerie et légendes (107), histoires merveilleuses et de sorcellerie (40) histoires satiriques (26), récits historiques (31) récits de voyage (25), histoire sainte (68) préceptes moraux (78). Les livres de formats divers (412 exemplaires) sont groupés : instruction (38) dévotion et moralisation (92) chansons (77) facéties et contes (47), Civilité (31) Médecine (50) Sorcellerie (44) jardinage, cuisine, négoce (51), almanachs (49).

A l'exposition des livres est jointe une exposition d'images populaires, comprenant 144 pièces, consacrée à des contes et histoires.

Les plus anciens livres exposés sont une Méluzine de 1491, richement enluminée et une histoire de Marguerite de Limbourg de 1516 illustrée de bien curieux dessins.

Evidemment cette exposition devait évoquer à l'esprit le souvenir d'Emile Van Heurck, le patient collectionneur et l'érudite historiographe de ces publications. Son nom devait être évoqué avec d'autant plus de droit et de reconnaissance qu'il avait enrichi de son vivant le fonds du Cabinet des estampes de la Bibliothèque par un don très important d'images populaires. A sa mort la Bibliothèque a racheté en masse la collection de *Blauwboeken* patiemment recueillie pendant trente ans. Cette acquisition fait de notre Bibliothèque Nationale la plus riche du pays en publications de ce genre.

Le conservateur de la Bibliothèque, M. Victor Tourneur, en inaugurant l'exposition n'a pas manqué de rendre un émouvant hommage à Emile Van Heurck.

Nos lecteurs trouveront certes un plaisir très grand à visiter cette exposition ; il ne manqueront pas d'en retirer profit et d'y faire de précieuses observations. Tout prête à intérêt dans ces publications, leur ancienneté, leur typographie, leur illustration, leur coloration, les sujets traités, l'usage que l'on en faisait, etc... Si l'on éprouve quelque anxiété en songeant que maints de ces ouvrages servit à l'instruction de nos ancêtres, si l'on est ahuri des scènes scabreuses qui émaillent ceux d'entr'eux qui jusqu'à un siècle de nous servirent à l'édification morale des jeunes filles, on n'en est pas moins ému en retrouvant dans ces pages jaunies des évocations de la vie intellectuelle de nos aïeux. C'est avec piété qu'on doit les manier.

Nous recommandons à ceux de nos lecteurs qui ne pourraient visiter cette exposition, l'acquisition du catalogue (Prix : 10 frs, 112 pages + 7 illustrations hors texte). M. Schouwens, bibliothécaire qui s'est chargé de l'organisation de l'exposition a décrit sommairement chaque ouvrage et M. Lebeer a fait de même pour les images apparentées aux livres populaires. La table alphabétique qui termine le catalogue permet de retrouver aisément les divers publications.

Tant par l'exposition que par le catalogue, la Bibliothèque Royale a rendu un précieux service aux folkloristes et nous lui exprimons notre reconnaissance.

A. M.

### **Les Arts Populaires dans les Loisirs des Travailleurs.**

Le Bureau International du Travail, l'Institut International de Coopération intellectuelle, la Commission Internationale des Arts Populaires, travaillant de commun accord, ont entrepris en 1931-1932 une enquête sur l'utilisation des Arts Populaires dans les Loisirs des Travailleurs. L'Institut de Coopération Intellectuelle annonce la publication des résultats de cette enquête en un fort volume de 328 pages. Prix : 25 francs français (2, rue de Montpensier, Palais Royal, Paris.)

### **Congrès scientifiques flamand. Section de Folklore.**

Cette section tint deux réunions (7 et 8 avril 1934) sous la présidence de M. le Professeur J. Gessler.

Trois communications furent présentées à la première réunion. M. Tréfois réfute la thèse de Claerhout disant que les fermes de la Flandre Occidentale ont subi une influence frisonne. Il prétend que la ferme flamande s'est développée sans subir aucune influence étrangère. Une importante discussion, à laquelle prennent part MM. Tréfois, de Vries, van den Berg et de Mayer suit cet exposé et la section conclut qu'il n'y a aucun rapport entre les deux types de constructions.

Dans la deuxième communication M. P. W. J. van den Berg analysa le caractère du campagnard hollandais. L'auteur montre une série de dessins originaux se rapportant à son sujet. Le président fait remarquer l'analogie avec le campagnard flamand.

La troisième communication, faite par M. Jan Grauls, a pour objet : « Un recueil inédit de proverbes néerlandais du commencement du 16<sup>me</sup> siècle ». Des suggestions faites par M. de Keyser donnent lieu à un important échange de vues.

La deuxième réunion a pour objet la rédaction d'un atlas de Folklore pour la Flandre et les Pays-Bas. A ce sujet trois communications furent présentées par MM. J. Gessler, de Keyser et de Mayer. Tous trois préconisent la méthode par correspondance. M. Verlodt objecte que cette méthode ne donnera pas beaucoup et il est à craindre que ce qu'elle donnera soit sans valeur scientifique. Les autres membres ne partagent pas le pessimisme de M. Verlodt et rédigeront un questionnaire (une dizaine de questions) ayant rapport au cycle « du berceau à la tombe ». Ce questionnaire sera communiqué aux grands organismes tels que le « Vlaamsche Toeristenbond » le « Davidsfonds » etc. et également aux instituteurs. De cette façon on attend des réponses de beaucoup de localités. Quelques points importants seront contrôlés ensuite par une enquête personnelle. Si tout devait être fait par des spécialistes, le travail ne pourrait être entrepris faute de ressources. M. Gessler pense que la méthode est bonne, mais il regrette que ce soient les frais qui constituent un obstacle sérieux.

Le travail n'est pas encore tellement avancé dans les Pays-Bas. Afin d'obtenir un bon résultat et des cartes qui formeraient un ensemble bien défini, on commencera seulement dans les provinces flamandes avec un travail préparatoire.

### **Zuidnederlandsche Centrale voor Folklore-Onderzoek.**

Le groupe des Folkloristes flamands s'est réuni à Louvain le 3 juin sous la présidence de M. Van de Wijer. M. Bach, professeur à l'Université de Bonn a fait une communication sur l'Atlas de Folklore allemand, M. De Meyer sur l'Atlas de Folklore

Flamand. M. Zender sur les cartes folkloriques allemandes, particulièrement de la région rhénane. Sous la conduite de MM. Grootaers, Tréfois et Van de Wijer les participants ont examiné des cartes dialectographiques de la Belgique flamande. Enfin, sous la présidence de M. De Keyser, le groupe des folkloristes flamands a tenu une séance administrative au cours de laquelle un plan de travail a été élaboré.

### **A la Maison d'Erasmus.**

Un musée lapidaire a été inauguré le dimanche de la Pentecôte dans les jardins de la Maison d'Erasmus à Anderlecht, assurant ainsi d'une façon continue le développement de cette charmante installation.

Rectifions maintenant une erreur que nous avons commise dans notre précédent numéro. Nous annoncions que la Bibliothèque de Bâle avait donné à la Maison d'Erasmus un fragment de manche rouge que portait Erasmus en insigne de sa qualité de docteur de l'Université de Louvain. Il ne s'agissait pas d'un don, mais la Bibliothèque avait envoyé ce morceau afin de l'identifier et de rechercher le lieu de provenance et de fabrication de l'étoffe dont était faite cette manche.

### **Commission de recherches archéologiques et folkloriques de la Province d'Anvers.**

Le 19 avril cette commission a organisé au Gouvernement Provincial une séance au cours de laquelle M. K. Van Nyen a donné une communication sur het Gansryden (Le battage de Poie) et M. Paul de Keyser une causerie en flamand sur l'étude du Folklore comme fondement de la culture.

### **Exposition du Cercle Anversois de l'Image.**

Du 10 au 17 mai le Cercle Anversois de l'Image, que préside le P. Peeters et dont M. Jos. de Beer est le secrétaire a organisé à Anvers sa 3<sup>me</sup> exposition de l'Image. Cette exposition était consacrée aux Saints protecteurs contre la peste ; les Saints *Maréchaux* : Sébastien, Adrien, Christophe, Antoine l'Ermite, Roch, Bennon, Macaire et enfin leur Reine, la Sainte Vierge ; les saints *protecteurs* : François-Xavier, Charles Borromée, Cornille, Aldegonde, Sainte Wivine et Rosalie.

Cette exposition a été visitée par 3000 personnes.

### **Au Musée de la Vie Wallonne à Liège.**

Le rapport annuel de ce Musée annonce pour l'exercice de 1933 l'acquisition de 691 objets nouveaux, la plupart d'entre eux provenant de dons.

Les Archives générales enrégistrent à l'entrée 2000 pièces et séries de pièces, les archives photographiques ou cinématographiques 1332 pièces.

Le Musée a été visité par 15.036 personnes ; le théâtre des marionnettes a donné 72 représentations pour 3049 spectateurs.

La direction du Musée espère que le local du Vert Bois où doivent être installées définitivement les collections et les services sera aménagé dans le courant de cette année.

### **La Maison de Croix à Namur.**

Le bel immeuble de la famille de Croix dont nous avons souhaité souvent l'acquisition par la Ville afin d'en assurer la conservation a été acheté par l'administration communale. Il nous reste à émettre le vœu qu'on y installe le Musée de Folklore du pays de Namur. Que cette ville n'oublie pas que dès qu'un local est mis à la disposition des folkloristes et qu'ils peuvent y exposer les objets, les dons affluent de toute part. Si, par crainte, on prévoit un local trop petit, il devient vite insuffisant et le Musée n'est plus qu'un entassement sans caractère, sans effet-éducatif.

### **Au Musée d'Andenne.**

Ouvertes dans le courant de l'été dernier, les deux salles qui lui avaient été réservées dans l'ancien hôtel de ville n'ont par tardé à devenir insuffisantes. Cette année, deux nouvelles salles seront ouvertes et on prévoit, pour l'année prochaine, l'occupation entière de l'immeuble.

### **Un Musée de Folklore à Saint-Trond.**

Le pittoresque béguinage de Schuurhoven à Saint-Trond, fondé en 1258 par Guillaume de Ryckel, abbé du monastère de Saint-Trudon, va être restauré. Dans l'ancienne église on installera un Musée de Folklore et d'Archéologie.

### **Au Musée de Tournai.**

Hébergé dans un local charmant, le Musée de Tournai inauguré en 1930, a pris une telle extension et rencontre un tel succès dans la population que l'administration communale vient de se voir dans l'obligation de prendre des dispositions en vue de son agrandissement.

### **Le Thyrese.**

Revue d'Art et de Littérature, 104, Avenue Montjoie, Uccle. Abonnement 17.50 frs par an.

Il n'a pas été donné à beaucoup de revues littéraires de fêter en Belgique le 35<sup>e</sup> anniversaire de leur fondation. La revue le Thyrese vient d'avoir cette chance et nous tenons à la féliciter et à lui souhaiter vie longue et féconde. Fondée en 1899 par Emile Lejeune, Julien Roman, Leopold Rosy, Pol Stievenart et Charles Viane elle a su conserver son éclectisme et se garder d'être l'organe d'un groupe intransigeant ou d'une coterie. Arcueillante aux jeunes, elle a su toutefois éviter les excès et les outrances. Peut être doit-elle à cette sagesse sa pérennité.

Parmi ses collaborateurs, beaucoup ont disparu, laissant leur nom à votre littérature : André Baillon, Omer De Vuyst, Maurice Drapier, Emile Lejeune, F. Ch. Morisseaux, Julien Roman, Leon Wéry.

Dans le numéro spécial qu'elle publie à l'occasion de son jubilé, la revue, que dirige actuellement Leopold Rosy, rend à ses morts un hommage ému. Elle donne des portraits dessinés par Liedel de ses collaborateurs du moment et à chacun d'eux elle a demandé un morceau de littérature.

Cette sorte d'anthologie permet de juger de la variété et du talent de l'équipe littéraire et artistique à laquelle cette revue est aujourd'hui redevable de son succès.

A l'occasion de ce jubilé une exposition de souvenirs, dessins et documents avait été organisée au Musée du Livre.

### **Promenades artistiques.**

Nous avons annoncé déjà l'initiative prise par un comité, dont le siège est à Bruxelles, 15, rue Ducale, de promenades artistiques au cours desquelles les participants visiteraient les propriétés intéressantes et collections diverses du pays. A Bruxelles ils visiteront les demeures des familles Wittouck, Coppée, Contelie, Joly, Thys, Bastien, Blommé, Stoclet, Willems, Meens, de Decker, Morel-Jamar, Errera, de Becker-Remy, della Faille ; dans le Brabant les domaines de Rixensart, Leeftael, Sterrebeck, La Hulpe et enfin divers châteaux du pays. Le droit de participation est acquis à des œuvres de bienfaisance.

### **Au Serment de Saint-George à Tirlemont.**

A l'occasion du centième anniversaire de la Royale Union, ou serment tirlemontois de tir à l'arc, cette société a organisé, indépendamment de grands concours de tir, des réjouissances diverses, parmi lesquelles dans le parc communal la représentation en plein air d'une pièce du XVI<sup>e</sup> siècle : Historienspel van Sanct Joris, et un esbattement de la même époque.

Cette représentation a eu lieu le 23 juin.

### **Exposition Victor Vandenberghe.**

Aux Galeries du Studio, le peintre Victor Vandenberghe a exposé en avril quelque vingt-cinq toiles parmi lesquelles il en était quelques unes inspirées par des manifestations folkloriques, auxquelles l'artiste avait su conserver leur caractère populaire. Citons quatre toiles représentant l'Ommegang défilant en 1930 sur la Grand'Place de Bruxelles, les Gilles de Binche, et la procession de Tournai. Ajoutons, si nous ne nous trompons que le peintre est un ancien agent de police.

### **International Folk Dance Festival.**

A Londres du 15 au 20 juillet 1935, sous le haut patronage de la Reine d'Angleterre et le concours de la Commission anglaise de Coopération intellectuelle et de la Commission Internationale des Arts Populaires, aura lieu un très intéressant Congrès de la Danse populaires. Nous en donnerons le programme détaillé dans notre prochaine fascicule.

### **Congrès des Arts et traditions populaires.**

La Commission italienne des Arts populaires organise à Trente du 9 au 11 septembre un Congrès des Arts et Traditions populaires auquel sont invités les folkloristes de tous les pays. Le Congrès étudiera la question suivante : Unité des expressions artistiques populaires dans les zones frontalières. Le Gouvernement italien accorde son patronage à ce Congrès.

A cette occasion aura lieu une exposition des costumes les plus caractéristiques du Trentin et du Haut Adige, ainsi que d'autres provinces. Des séances de danses et chants populaires seront organisées également.

Au château de Buonconsiglio il y aura une exposition de produits divers de fabrication populaire et de reconstitutions de milieux ainsi qu'une documentation photographique d'ameublements et d'habitations rustiques de la zone alpestre orientale.

Des excursions seront organisées dans les localités les plus caractéristiques de la Province.

Le prix de la cotisation est fixé à 25 liras pour les particuliers et à 100 liras pour les groupements. (Adresse : Secrétariat général de la C. N. I. A. P. Ministère de la Justice. Via del Conservatorio à Rome.



### **NOTRE PROGRAMME.**

Nous prévoyons pour la XIV<sup>e</sup> année de notre revue la publication des articles suivants : Le Folklore dans le conformisme social (Marinus). Les Impasses de Bruxelles (Verniers). Les Sires de Haren (Stroobant). La superstition chez les gens de cirque (ten Hoet Parson). Les pouvoirs des esprits malfaisants (F. Mortier). Commentaires du dictionnaire de Burgoensch publié par notre service (A. Marinus). Essai d'une hagiographie populaire (R. de Warsage), etc.

Ajoutons que nous préparons un numéro spécial contenant des études sur l'art populaire.

### **Excursions.**

En juillet, le 15, excursion à Saint Nicolas (visite du Musée) et à Gand, visite du Musée de Folklore, séance de marionnettes, visite du local du serment des Arbalétriers, avec démonstration de tir à l'arbalète.

Prix de l'excursion 63 fr., comprenant le transport en autocar, le repas de midi, pourboires compris.

Départ, rue de la Loi, 38 à 8 heures.

En août, le 26, visite à Hoorebeke-Sainte-Marie de la communauté protestante installée dans ce village flamand depuis l'époque de la Réforme. Par le bois de la Houpe au Mont de l'Enclus.

Dîner à Renaix. Enfin à Ath, l'après-midi, cortège des géants (v. Folk. Brab., 7<sup>me</sup>, p. 232).

Prix de l'excursion 68 francs, dîner et pourboires compris. Départ, rue de la Loi, 38, à 7 h. 1/2.



## Nécrologie.

Le chanoine *Puissant* est mort. Bien qu'on le savait malade depuis longtemps et très souffrant, cette nouvelle n'en a pas moins attristé profondément les milieux archéologiques de Belgique. Né à Renaix en 1860 son activité scientifique s'était développée surtout dans le Hainaut et particulièrement à Mons où il était universellement aimé. Il s'était attaché à la conservation et à la restauration des vieux châteaux hennuyers et avait contribué par son labeur incessant à faire connaître et apprécier les beautés d'une province trop souvent dépréciée au point de vue artistique et pittoresque. Il a appris aux Montois d'abord, aux hennuyers ensuite et même aux Belges à aimer cette province et à en apprécier le charme historique. Pendant la guerre, il releva le vieux donjon de Sars-la-Bruyère, tandis qu'il utilisait les loisirs de ses paroissiens en leur apprenant l'art de la poterie. Il essaya, vainement d'ailleurs — mais un jour on aura le regret de ne pas l'avoir suivi — de restaurer le château d'Havré. Il eut plus de chance à Ecaussines-Lalaing où il réussit à conserver le château et à le transformer en Musée. Il restaura le donjon d'Herchies et pendant ces dernières années réussit à Mons de véritables tours de force. Il sauva le Mont-de Piété qui abrite actuellement les Musées du Centenaire ; il découvrit et restaura la chapelle Sainte-Marguerite ainsi que deux vieilles maisons des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Tous ces locaux, transformés en Musée, il en fit don à la ville de Mons. Précédemment il avait travaillé à la restauration de l'Eglise Sainte-Waudru et il était particulièrement fier des merveilleuses sculptures de Du Breucq qu'il y avait fait replacer.

Le chanoine Puissant était membre de la Commission Royale des Monuments et des sites et de nombreuses sociétés savantes. Ses funérailles ont été faites aux frais de la Ville de Mons.

Le 25 mars 1934 est décédé à Merchtem, âgé de 50 ans, M. Maurice Sacré. Il était parmi ceux qui connaissaient le mieux l'histoire et le folklore du N. O. du Brabant. Après avoir collaboré, avant la guerre, à la revue *Eigen Schoon*, il créa après la guerre la revue *De Brabander* dont il supporta à peu près seul la charge.

Signalons parmi les principaux travaux de cet auteur : *Geschiedenis van Merchtem* (1904), *Geschiedkundige Schets van O. L. V. van Merchtem* (1911), *Legende uit het land van Zoetendaal* (1913), *Daniel van Oesbroecks rymkroniek van Merchtem v. 1565* (1918), *Het voormalig dorpsstooncel in Brabant volgens onuitgegeven bewijsstukken* (1921), *Folkloristische Kalender voor Brabant* (1926), *De voormalige Dorpsschuttersgilden in Vlaamsch Brabant* (arrondissement Brussel) (1929). En collaboration avec A. De Cort : *Volksspelen en Volksvermaken in Vlaamsch België* (1925). Le défunt était secrétaire du *Geschied- en Oudheidkundige Kringen van Oost- en West-Brabant*.

# TABLES

Treizième Année. — Août 1933-Juin 1934.

N<sup>os</sup> 73 à 78.

## Table des Illustrations.

Le système du monde vers le XII <sup>e</sup> s.	6
Système du monde de Ptolémée	8
Système du monde de Copernic	8
Représentation des Constellations au XIV <sup>e</sup> s.	10
Traces photographiques d'étoiles	10
Exploration du ciel à l'œil nu et au télescope	12
Représentation d'une comète au XVII <sup>e</sup> s.	13
Représentation du Soleil au XVIII <sup>e</sup> s.	14
Photographie d'une partie de la surface solaire	15
Notations babyloniennes des phases de la lune	16
Calendrier romain sur pierre	17
Zodiaque arabe du XII <sup>e</sup> ou XIII <sup>e</sup> s.	18
Horoscope attribué à Képler	19
Argument contre la rotondité de la terre (VII <sup>e</sup> s.)	20
Le monde d'après la table de Moïse	21
Expérience de Foucault au Panthéon (1865)	22
Mappemondes de diverses époques	23
Carte de la Terre du XII <sup>e</sup> s.	24
Le monde d'après Hyggeden (XIV <sup>e</sup> s.)	25
Forme de l'Amérique d'après Léonard de Vinci	26
Forme de l'Amérique d'après Sébastien Munster	27
L'Atlantide d'après Kircher (XVII <sup>e</sup> s.)	28
La Géographie d'après les Égyptiens	30
La Géographie au XVI <sup>e</sup> s.	31
La circulation de l'eau d'après Kircher (1665)	32
Lentille communiquant le feu à des navires	33
La pression atmosphérique en 1672	34
L'ancêtre de la dynamo (XVIII <sup>e</sup> s.)	35
Le laboratoire d'un alchimiste d'après Breughel	36
Torture d'un alchimiste (1541)	37
Scènes des expéditions d'Alexandre le Grand (XIII <sup>e</sup> s.)	38-39
Monstres humains au XVI <sup>e</sup> s.	40
Êtres fantastiques vers 1475	41
Le nautilus « voile » déployée, 1580	42
Êtres fantastiques vers 1558	43
Animaux marins vers 1491	44
Comment on représentait les animaux au XVIII <sup>e</sup> s.	45
Les « imitations » de la nature	47
La croyance aux géants	49
Mystifications scientifiques de Wurtzbourg (XVIII <sup>e</sup> s.)	51
L'araignée dans sa toile (cul de lampe de Michel)	52
Syringe ou flute de Pan	94
Joueur de flute de Pan (roumain)	94
Zampogna	94
Flute eunuque	95
Pibgorn (Hornpipe)	95
Arigot ou flageol ou flutet	96

Tarogato (hautbois hongrois)	96
Crout (genre de cythare galloise)	97
Psaltère, cithare horizontale	97
Kantelé, cithare finlandaise	98
Grand Hommel ou Nordsche Balk	99
Cavacos, guitares des Madères	100
Gausli (psalterion) finnoise	100
Langcheik, instrument norvégien	100
Balalaïka, Guitare russe	101
Trompette « marine »	102
Rebec ou gigue des ménestriers	102
Rebab arabe	103
Pochettes	104
Violon « sicilien »	104
Gusla, instrument des Balkans	105
Joueurs bulgares de Gusla	105
Joueurs accompagnant la Coro, danse bulgare	106
Violon de fer	107
Vielles	108
Nyckelharpa, instrument suédois	109
L'olifant de Charlemagne	109
Cor de Chasse fait d'une corne de vache	109
Cor de Chasse ou huchet	110
Trompe ou cor des veilleurs de Malines	111
Tour St-Germain à Tirlemont	111
La tourelle des veilleurs à Namur	113
Cloches enrubanées, cul de lampe de F. Smits	125
Drapelet de N. D. de Miséricorde à Bruxelles	128
Pain de St-Nicolas de Tolentin à Malines	131
Moulage du singe du Grand Garde à Mons	134
La salle des Gildes chez Frans Claes à Anvers	158
Page frontispice de l' <i>Ortus</i> de van Helmont	168
Plaque se trouvant sur la maison soi-disant occupée par Van Helmont à Vilvorde	168
Maison soi-disant occupée par Van Helmont à Vilvorde (Description de J. Bouuaer)	169
Fragment de la frise du Livre d'or de Spa avec le portrait de Van Helmont	177
Gravures extraites de l' <i>Alphabetici hebraïci declinatio</i> de F. M. van Helmont	180-181
Un hôpital au XVII <sup>e</sup> s. Gravure de J. Nicolay	222
Portrait de J. B. van Helmont	239
Fac simili de signatures diverses de J. B. van Helmont	244
Monument de Van Helmont à Bruxelles	248
Plaque se trouvant sur le monument de van Helmont à Bruxelles	249
Pierre tombale à l'église de Tervueren. Dessin de M. Collette	265
Tableau du XVII <sup>e</sup> s. que l'on suppose représenter les étangs de Rouge-Cloître	266
Dinandier batteur de cuivre utilitaire	272

Ancien atelier bruxellois de battage de cuivre	273
Exposition rétrospective de dinanderies. Dinant 1903	274
Graphique de l'Histoire de l'industrie du cuivre	276
Carte du culte de St-Antoine en Savoie	296
La ferme Ter Munt à Tervueren	301
Porte en grès lédien à Steenockerzeel	302
L'Eglise d'Humelghem (Dessin de Van de Sande)	303
Le Colombier d'Humelghem (Dessin de Van de Sande)	305
Chapelle des fonds baptismaux à l'Eglise de Saventhem	307
L'Eglise de Saventhem	308
Ancien bénitier ou ancienne mesure à grain	309
Carte toponymique de Corbais	316
Dessins du jeu de picquarome	322
Plan pour une section de Folklore à l'Exposition de 1935	336
La chapelle à l'arbre actuelle à Jodoigne	347
L'ancienne chapelle à l'arbre à Jodoigne (Dessin de P. Mourean)	348
Dessin d'une usine mise en loterie en 1827	356
Sainte Barbe burinée dans un rocher à Comblain-au-Pont	360
Statuette en terre cuite de chaudronnier bruxellois (XVIII <sup>e</sup> s.)	362
Ptolémée observant le ciel	383
La baguette magique d'après Agricola (1580)	385
Un dragon d'après Athanase Kircher (XVI <sup>e</sup> s.)	387
Laboratoire d'alchimiste au XV <sup>e</sup> siècle	389
Horloge botanique	391
Abbaye d'Aywières, porte Ste-Lutgarde	396-397
Abbaye d'Aywières. Porte Saint Benoit	398-399
Abbaye d'Aywières. Porte de Grâce	400
Abbaye d'Aywières. Porte d'honneur	401
Abbaye d'Aywières. Porte gothique	402
Abbaye d'Aywières. Ruines des écuries	403
Abbaye d'Aywières. Ruines d'étables et de granges	404
Eglise de Ways. Statue de Ste-Lutgarde	405
Ittre. Chasse en argent de Ste-Lutgarde	406-407-408-409
Ittre. Reliquaire de Ste-Lutgarde	410-411
Ittre. Chasse en bois peint de Ste-Lutgarde	412-413
Ways. Projet de monument à ériger à Ste-Lutgarde	414
Céroux. Emplacement de l'ancien moulin	417-418
Moulin de Grand-Leez (Schéma)	420
Moulin de Grand-Leez. Vue du moulin	421
Maison du « tambouri » à Gistoux	421
M. Danlois, dernier meunier de Céroux	422
Membres de la famille Degrauwe, charpentiers	422-423-424
Musique de la chanson du Moulin de Céroux	425
Plan du Skansen à Stockholm	444
Projet de Musée de Folklore belge en plein air	445-446-447-448
Plan de l'Exposition de Bruxelles et emplacement proposé pour un Musée de Folklore	450
Musée de Folklore de Vienne	451-452
Section de l'habitation au Musée d'Altona	453

Musée de Folklore en plein air de Brno (Brünn)	454
Musée de Folklore de Tartu (Estonie)	455
Plan du Musée de Folklore en plein air de Arnhem	456
Travail à ferrer les chevaux dans le Musée de Arnhem	457
Four à pain, id.	458
Maison de la Gueldre, id.	459
Maison en terre (id.)	460
Maison de l'Overijssel, id.	461-463
Chambre d'apparat d'une maison frisonne, id.	464
Famille Mosselman de Court-St-Etienne	473
Fragment du drapeau offert par la famille Mosselman à la jeunesse de Court-St-Etienne	474
La lune et les songes (Dessin de Smits)	476

### Table des Auteurs.

BEECKMAN. — La section de Folklore du Congrès scientifique flamand	475
BEHAEGEL TH. — L'œuvre médicale de Van Helmont	179
BONENFANT P. — Manuel d'Histoire de Belgique	477
BOURGUIGNON E. — Corbais. Essai de toponymie locale	311
» — Après-vous	361
BOURGUIGNON M. — Le Visage du Luxembourg	485
BOUUAER J. — Dessin de la maison dite de Van Helmont à Vilvorde	168
CAMBY JOSE. — Les faits et gestes de Rikke Schuffel	478
CARLIER A. — Cas d'un usage folklorique consacré par la jurisprudence	354
CAVENAILE J. — Le cambouis des cloches comme remède	358
CLAES FRANS. — (Nécrologie).	134
COLLETTE. — Dessin d'une pierre tombale à Tervueren	265
COSYN. — La Semois inférieure et la haute Sûre	369
DE KEYSER P. — Folklore et Enseignement	367
DE LERNHEER H. — Coutumes et expressions d'Haken-dover	344
de MUNCK E. — La ferme Ter Munt à Tervueren	300
DE SCHUYTER J. — Poesje	478
DE VUYST. — La protection des Archives privées	264
de WARSAGE R. — La Médecine sans médecin	366
» — Mariages contrecarrés par les parents	470
» — Cimetière des suicidés	470
» — Chartes et privilèges des XXII métiers de Liège	479
DEWERT J. — A qui, à quoi se compare l'homme des champs	260
» — La Gadale	262
» — Les légendes historiques	263
» — Brigolet et Picquarome	320
» — D'un prétendu culte phallique	427

DIEU M. — Une chanson de Carnaval à Louvain	117
DUBOIS. — La dinanderie	272
» Statuette de chaudronnier bruxellois	362
FONCKE R. — Coutumes matrimoniales de Malines	367
GESSLER J. — Erasme à Anderlecht	116
GHENE. — La foire aux amoureux à Arlon	252
GOSSELAIN A. — Quand une femme est indisposée	252
» A votre santé	256
» Les nombres	257
» En voyant voler une chauve-souris	259
» Coin des suicidés à Stambruges	264
» La chapelle et l'arbre fétiche de l'Erconpuch à Stambruges	278
» Arbre ou arc d'Abraham	359
HALLUT V. — Les faits et gestes de Rikke Schuffel par Camby	478
HERMANT P. — Glossaire d'argot bruxellois	53
» Lancement d'une arme ou pierre en signe de prise de possession	255
» Physique populaire	257
» Une vue de Rouge Cloître	266
» Dictionnaire de Burgoensch (complément)	357
» Médecine populaire bruxelloise	359
» Folklore et Science	381
» Truc de fripons pour gruger les clients	471
» L'argot bruxellois (complément)	472
» Uit het land van Aa	478
ION CHELCEA. — Literature monografica a Satelar	480
KOLESSA. — Les chansons épiques ukrainiennes	480
LAMBERT G. (abbé). — Sur les traces de Sainte Lutgarde	394
LAPORT G. — La belle roche à Comblain-au-Pont	360
LAURYSSENS C. — Hoogstratens (Kinderspelen, liedjes, spreuken)	479
LEFEVER PIETER J. — Uit het land van Aa	478
LURKIN A. — Mœurs des Condruzes	278
MARINUS A. — Folklore et Science	5
» Le Folklore des Instruments de Musique	93
» La 56 <sup>e</sup> session de l'A. F. A. S.	120
» Préface au numéro consacré à Van Helmont	137
» Conception populaire du droit des parents en matière de mariage de leurs enfants	254
» La chandelle du notaire	256
» Chanson enfantine	259
» Trotinettes	269
» Le Folklore du Dauphiné	270
» La dinanderie	272
» Explication d'une phrase audacieuse	324
» Wellérismes	331
» Projet pour une section de Folklore à l'exposition de Bruxelles	336

MARINUS A. — A propos de la Médecine populaire	431
» L'Ommegang de Bruxelles	438
» Pour un Musée National de Folklore	442
» Quand une femme est indisposée	467
» Treize à table	467
» Jeu de société et parabole	468
» Bois d'abord	469
» Folklore Soviétique	471
» Voir la pleine lune à travers une vitre	475
» Exposition du livre populaire, Bruxelles	486
MINNE A. — La main de l'amitié	355
» La famille Mosselman du Chenoy à Court-St-Etienne	473
MORTIER A. — Li café à l'ferlope	254
» Glanures folkloriques	349
» Le moulin de Céroux	416
MORTIER F. — Une superstition du nouvel an	467
» Usage de la Brasserie	469
MOUREAU P. — La chapelle à l'arbre à Jodoigne	347
» Pad'zos l'tiyon	378-478
NAUWELAERS J. — La maison de J. B. van Helmont à Vilvorde	167
PALLEMAERTS. — Onze L. V. van Scherpenheuvel	479
PANUM HORTENSE. — Middelalderens Musikinstrumenten	480
PASQUALI P. S. — Survivances d'anciens chants lombards	370
PAUWELS L. — A propos de la vanité	353
PLASMAN EVA. — Le jour des Rois à Braine-le-Château	260
PUISSANT (chanoine). — Nécrologie	494
RAHIR. — Sites de la Haute Belgique à protéger	369
RENARD ED. — Toponymie de Vottem et de Rocour-lez-Liége	477
ROLANTS E. — Procès verbal d'autopsie	355
SACRE MAURITS. — (Nécrologie)	494
SAW. — Sous le signe de Figaro	276
SMITS M. — La lune, les prophéties et les songes	475
STROOBANT L. — Les steens bruxellois	114
» Personnages illustres ayant logé à Bruxelles	114
» Les origines du Dr Van Helmont	140
» Comment on détruisait jadis les chenilles	257
» Le général Pichegru cherche femme à Bruxelles	472
TREFOIS. — Les Sionites de Lathuy	346
TRESCH M. — La chanson lorraine d'expression française	277
VAN DEN WEGHE M. J. — Hallensia	277
VAN GENNEP A. — Le Folklore du Dauphiné	270
» Cultes liturgiques et cultes populaires	287
» Wellérismes	331
VAN NEROM G. — Koesj Ujen, ancien jeu pour garçons à Diest	258

VAN UDEN. — Ouragan	117
» Alors comme aujourd'hui	268
» Un vol brutal	269
VERNIERS L. — Manuel d'Histoire de Belgique	477
VOGELAERS. — Les brasseries au temps passé	267
WETZ RENEE. — Le grand feu à La Gleize le jour des Rois	259

### Table des Communes et lieux Brabançons cités.

Alsemberg, 126	Crainhem, 306
Anderlecht, 90, 116, 126, 278, 310, 376, 379, 489	Court-St-Etienne, 416, 419, 426, 473, 475
Auderghem, 214, 266	Couture-St-Germain, 395, 414
Autre-Eglise, 419	Dieghem, 306, 309, 371
Averbode, 132	Diest, 258, 268, 278
Aywières, 395	Dion-le-Mont, 427
Baisy-Thy, 263, 474	Dongelberg, 419
Beaurieux, 318, 419	Duysbourg, 161, 241
Beauvechain, 419	Eppeghem, 142
Bellinghen, 395	Fauquez, 401, 403, 414, 415
Berchem-St-Laurent, 372	Folx-les-Caves, 419
Blocry, 419	Forest, 79
Bois-Seigneur Isaac, 415	Franquénies, 419
Bomal, 419	Geest-Gerompont, 419
Bousval, 263	Genappe, 261, 264, 320
Braine-l'Alleud, 130, 395, 415	Glabais, 311, 401
Braine-le-Château, 260	Glimes, 262, 419
Bruxelles, 39, 52, 53, 114, 115, 117, 125, 126, 127, 129, 139, 148, 149, 151, 157, 160, 164, 167, 175, 176, 221, 240, 241, 247, 248, 249, 250, 258, 268, 273, 306, 310, 336, 353, 356, 357, 358, 359, 363, 371, 438, 450, 466, 467, 471, 472, 474, 475, 478, 480, 492	Gobertange, 304
Bunsbeek, 419	Gossoncourt, 151, 152, 153, 157
Qemoux-Mousty, 127, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 424, 425, 426	Grand-Bigard, 153
Chastre-Villeroux-Blanmont, 419, 475	Grand-Rosière, 419
Chaumont, Gistoux, 418, 421	Grez-Doiceau, 318
Cobbeghem, 310	Grimbergen, 148, 152
Corbais, 311, 419	Grimde, 344, 419
Corbeek-Dyle, 312	Hakendover, 344
Corbeek-Loo, 312	Hal, 126, 277, 346, 483
Corroy-le-Grand, 311, 314, 316, 419	Haren, 306, 492
	Herverle, 132, 141, 277, 279
	Hofstade, 372
	Hollers, 355
	Hongaerde, 419
	Humelghem, 303, 305
	Incourt, 263, 419
	Ittre, 401, 403, 404, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415,
	Jauche, 262, 419
	Jauchelette, 262, 419
	Jette-St-Pierre, 69, 306

Jodoigne, 262, 323, 347, 348, 378, 419, 478	Piétrain, 419
Jodoigne-Souveraine, 262, 419	Piétrebais, 311
Keerbergen, 140, 141, 142, 145, 146, 160, 165, 240, 242	Ramillies, 419
Kersbeek, 151, 152	Ransbeke, 127
Koekelberg, 55	Rhode-Saint-Genèse, 371, 483
Laeken, 306, 447	Rhode-Saint-Pierre, 372
La Hulpe, 491	Rixensart, 491
Lasne, 397	Rotselaer, 146
Lathuy, 346	Rouge-Cloître, 214, 266
Leefdael, 491	Roux-Miroir, 419
Leetw-St-Pierre, 395	Ruchaux, 254, 349
Lennick-St-Martin, 309	Saint-Gilles, 56
Lerines, 317	Saint-Josse-ten-Noode, 78
Lillois, 395	Saint-Remy-Geest, 419
Lincent, 419	Saventhem, 144, 306, 307, 308, 310
Linkebeek, 372	Schaerbeek, 63
Linsmeau, 152	Steenockerzeel, 302, 304, 306
Londerzeel, 127	Sterrebeek, 144, 491
Louvain, 117, 143, 147, 150, 160, 170, 191, 267, 482, 488	Stockel, 127
Louvrange, 427, 429, 430	Tangissart, 127
Machelen, 77	Tervueren, 101, 161, 164, 241, 265, 300, 427, 447
Maransart, 395	Thorembais, 311, 317
Meldert, 262	Thorembais-les-Béguines, 419
Melsbroeck, 306	Tirlemont, 76, 110, 111, 306, 419, 483, 491
Merchtem, 493	Tourinnes, 315
Molenbeek-St-Jean, 61, 334	Tourinnes-la-Grosse, 419
Montaigu, 126, 479	Tourinnes-Saint-Lambert, 419
Mont-Saint-Guibert, 254, 316, 349, 418, 419	Tubize, 415
Mont-Saint-André, 419	Uccle, 91
Nil-St-Vincent, 317	Vaillampont, 481
Nivelles, 156, 163, 427, 428, 429, 481	Verrewinkel, 371
Nodebais, 419	Villers-la-Ville, 396
Nosseghem, 309	Vilvorde, 136, 139, 142, 149, 150, 152, 156, 167, 168, 170, 171, 172, 173, 174, 177, 221, 232, 246, 249, 250
Noville-sur-Méhaigne, 419	Virginal, 147, 415
Ohain, 127, 346	Vissenaeken, 419
Opheyliem, 132, 419	Vossem, 302, 304
Oplinter, 147, 278, 419	Wallain, 315
Opprebais, 311, 419	Waterloo, 475
Opvelp, 151	Wavre, 397, 419
Orbais, 419	Ways, 397, 405, 414, 424
Orp-le-Petit, 419	Wesembeek, 309
Ottignies, 316, 419	Woluwe, 447
Pede-Sainte-Anne, 310	Woluwe-St-Lambert, 254, 259
Perwez, 262, 317, 323, 361, 415, 419	Wulmersum, 344

## Table Analytique.

Dans cette table les matières sont groupées d'après le plan de notre enquête permanente publié p. 4 de la première année. Les mentions en italiques répètent les divisions de ce plan.

## Articles généraux.

Ce qu'est le Folklore	277
Folklore et science	5-381
Explication d'une phrase audacieuse (Folklore et sociologie)	324
Le Folklore et l'enseignement	367
Le Folklore dans la métaphysique grecque et médiévale	374
Projet pour une section de Folklore à l'Exposition de Bruxelles (1935)	336
Projet pour un Musée de Folklore en plein air	340
Pour un Musée National de Folklore	442
Le Folklore du Dauphiné (Bibliogr.)	270
Le Visage du Luxembourg	485
Musée de Folklore d'Andenne	132-280-490
Musée de Folklore de Huy	133
Musée de Folklore de Liège	490
Musée de Folklore de Namur	280-490
Musée de Folklore de Saint-Trond	490
Musée de Folklore de Tournai	490
Projet de Musée régional à Tervueren	300
Musée lapidaire d'Anderlecht	489
La 56 <sup>e</sup> session de l'A. F. A. S.	120
Congrès scientifique flamand (1934)	488
Cartographie du Folklore flamand	488

## A. — Croyances Populaires.

## I. — Folklore du Culte.

Origins of sacrifice	126
Les religions du Pérou ancien	121
1. — Images, croyances et légendes populaires relatives à la religion et au culte.	
Cultes liturgiques et cultes populaires	287
Un prétendu culte phallique	427
L'anneau dans le mythe	129
Les Sionites de Lathuy	346
Jeu de société et parabole	468
Légende concernant un pilier de l'Eglise d'Hakendover	344
Saint Christophe patron de la route	127
Sur les traces de Ste-Lutgarde	394
Les pains de St-Nicolas de Tolentin à Malines	128
Drapelet de N. D. de Miséricorde à Bruxelles	125

Ancienne reproduction en étoffe de l'ostensoir du S. Sacrement de miracle à Bruxelles 466

## 2. — Procession et pèlerinages locaux.

Sainte Rolende et la marche de Gerpennes	126
Gerpennes et ses marches militaires	275
Saint Agrapeau ou Agrapat à Corroy-le-Grand	316
N. D. de Montaigu	479
Ex-voto	126

## 3. — Chapelles et rites qui s'y rattachent.

Appel pour les chapelles campagnardes	127
Cultes liturgiques et cultes populaires	287
Chapelle de l'Erconpuch à Stambruges	278
N. D. l'Arèdeje à Jodoigne	378
La chapelle à l'arbre à Jodoigne	347
St-Pierre à Broquettes à Nivelles	427
N. D. de la broche à Louvrange	427

## 4. — Sources, pierres, animaux, arbres miraculeux, etc.

L'arbre fétiche de l'Erconpuch à Stambruges	278
---	-----

## II. — Démonologie.

Images populaires relatives au diable; contes, proverbes, dictons en lesquels il intervient.

Faire la fourche avec deux doigts devant un miroir pour faire apparaître le diable	351
Objets trouvés; précautions pour éviter l'action du démon	350
Légende concernant un lièvre d'Hakendover, chassé par des prières.	345

## III. — Sorcellerie.

## 1. — Formules et livres magiques.

Les maladies produites par sorcellerie	214
--	-----

## 2. — Actions, assemblées de sorciers et de sorcières, formes qu'ils revêtent.

La Gadale à Jodoigne	262
Carolineke, sorcière d'Hakendover	346
Margo-Marguerite, lieu de rendez-vous des sorcières à Corbais	316
Buisson de la sorcière à Corbais	316

## IV. — Les Esprits.

Pour se préserver des esprits la nuit 349

- 1) De l'air.
- 2) De l'eau.
- 3) Du feu.

4) *De la terre.*5) *Esprits familiers.*

Exploits imputés aux fées

129

B. — *Vie Populaire.*I — *Superstitions.*1. — *Idées superstitieuses concernant le corps humain.*

Illustrations	
Quand une femme est indisposée	40-41-44-49
Les corps saints dans les cimetières	252-467
Faire la fourche avec deux doigts	350
La main et l'amitié	351
	355

2. — *Présages de bonheur ou de malheur.*

Présages de bonheur ou de malheur	
Horoscope	344-345
Usage superstitieux du nouvel an	19
Treize à table	467
Voir la pleine lune à travers une vitre	467
Le singe du Grand Garde à Mons	475
Première rencontre du matin	131
	349

3. — *Superstitions concernant les animaux, les plantes ou les minéraux.*

Quand on voit un cheval blanc	344
Présages concernant le hibou et le chien	345
En voyant voler une chauve-souris	259
Comment on détruisait les chenilles jadis en Brabant	257
Superstitions concernant les mégalithes	129
Superstitions relatives aux objets trouvés (monnaie, bouton, ruban, mouchoir, foulard, cravate, couteau, canif, clé, briquets, etc.)	350
La baguette magique pour trouver les trésors	385
Illustrations	42-43-44-45

II. — *Folklore de l'Amour.*

La lune, les prophéties et les songes

475

III. — *Folklore des Rêves.*

La lune, les prophéties et les songes

475

IV. — *Folklore des mœurs et usages.*

Mœurs des Condruses

278

1. — *Coutumes relatives à la naissance, au mariage, à la mort, à la famille.*

Chaise et cilice de Ste-Lutgarde utilisés par les futures mères

404-405-414

La naissance chez les Bwakkas du Congo

372

La foire aux amoureux et aux accordailles à Arlon

252

Coutumes matrimoniales à Malines	367
Le labret	482
Mariages contrecarrés par les parents	254-470
Coutumes des funérailles à Hakendover	344
Li café à l'ferlape	254-260

2. — *Fêtes populaires, kermesses, foires, cortèges, jeux populaires, etc.*

Les géants de Bruges	129
Le Grand Serment Royal et Noble des Arbalétriers à Bruxelles	129
Gilde des archers de St-Sebastien d'Hoogstrate	276
Ancien serment de St-Georges à Tirlemont	491
La gilde de St-Nicolas (Cremerye) à Turnhout	277
Chanson de Carnaval à Louvain (1764)	117
Les réjouissances du Carnaval en Champagne	276
Jeu de Société et Parabole	468

3. — *Vêtements et parures.*

La costume populaire roumain	130
Le labret	482

4. — *Décoration des rues et maisons aux jours de fête.*5. — *Usages spéciaux à chaque métier.*

La clouterie à domicile en Belgique	366
Le bouquet des maçons quand un immeuble est achevé	354
Cadeau de Pâques au meunier	351
Usage des valets de ferme le jour des Innocents	351
La saint Aubert à Namur et les boulangers	371
Usage de la brasserie	469
Ancien usage de la dinanderie	274
A votre santé, usage de cabaret	256-361
Saluez, usage de cabaret	351
Moqueries sur les tailleurs en Allemagne	129
Comment on détruisait les chenilles jadis en Brabant	257

6. — *Folklore juridique (usages administratifs et judiciaires).*

Usage folklorique consacré par la jurisprudence	354
Lancement d'une pierre ou d'une arme en signe de prise de possession	255
Cinquante jugements de Salomon	124
L'anneau dans le droit	129
Mariages contrecarrés par les parents	254-470
Buissons et épines, limites de propriétés	314
Entre vifs et de main chaude	355
Procès verbal d'autopsie	355
La chandelle du notaire	256
Le coin des suicidés	264-470
Veilleurs de nuit	110-111
Usine mise en loterie à Bruxelles en 1827	356

7. — Usages commerciaux	
Bois d'abord	256-361
Saluez	351
Trucs de fripons pour gruger les clients	471
8. Usages de la table et de l'alimentation.	
Plantes sauvages dans l'alimentation	129
Recette de bières	267
Recette du café à l'ferlape	254
Recette de mastèles	254
V — Folklore de l'enfance.	
En voyant voler une chauve-souris	259
Chanson enfantine	259
Ancien jeu pour garçons à Diest	258
Jeux d'enfants à Hoogstraten	479
Brigolet et picquarome	320
VI. — Folklore du calendrier.	
Le jour des Innocents à la ferme	351
Le jour des Rois à Braine-le-Château	260
Le grand feu de bois à La Gleize le jour des Rois	259
Le jour des Rois en famille	351
Réjouissance de Carnaval en Champagne	276
Cadeau de Pâques au meunier	351
C. — Fanlaisie Populaire.	
Exposition de livres populaires	486
I. — Contes populaires.	
L'anneau dans le conte	129
Étude ethnographique de la littérature populaire roumaine	480
II. — Légendes populaires.	
Légendes relatives aux mégalithes	129
Légende d'Annette et Lubin	128
Légende de l'Atlantide	28
Le bouton d'or dans les légendes	129
Les légendes historiques	263
Folklore soviétique	471
III. — Anecdotes.	
Pour soustraire une vache aux Allemands pendant la guerre	353
IV — Proverbes et Dictons.	
Dictons du Ruchaux	352

## D. — Science et art populaires.

I — Linguistique (Provincialismes, argot, épithètes, salires, étymologie et blason populaires, sobriquets, lieux dits).	
Emploi de dialectes wallons à l'école primaire	365
Glossaire d'argot bruxellois (Burgoensch)	53-357-472
Les patronymes des communes	291
Wellérismes	331
A qui, à quoi se compare l'homme des champs	260
Trottinettes	269
Expression juridique : entre vifs et de main chaude	355
Étymologie de picquarome, jeu d'enfant	320
Étymologie de broquettes	428
La Gadale à Jodoigne	262
Sobriquet des gens de Wulmersom et de Grimde	344
Kop af, sobriquet d'une femme du vieux marché à Bruxelles	353
Toponymie d'Andenne	371
Toponymie de Corbais	311
Toponymie de Vottem et Rocour-lez-Liège	477
II. — Histoire et Géographie.	
Histoire : Illustrations	38-39
Géographie : Illustrations	21-23-24-25-26-27-28-30-31
Manuel d'Histoire de Belgique	477
Hallensia	277
Manque de logique : Bataille de Waterloo	475
La protection des Archives privées	264
Analyse des Chartes des XXII métiers de Liège	479
Les Steen bruxellois	114
Abbaye d'Aywières	394
Châtellenie d'Ath en 1639	128
Moulin de Céroux	416
Vue de Rouge Cloître (tableau)	266
Les Eaux douces à Heverlé	279
Genéalogie des Cortenbach	161
Genéalogie de J. B. van Helmont	140
Le monument de van Helmont à Bruxelles	248
La maison de van Helmont à Vilvorde	167
Notes biographiques sur van Helmont	238
Personnages ayant logé à Bruxelles	114
Erasmus à Anderlecht	116
Le général Pichegru cherche femme à Bruxelles	472
La famille Mosselman à Court-St-Etienne	473
La dinanderie	272
Les Brasseries au temps jadis	267
Ouragan à Bruxelles en 1735	117
Alors comme aujourd'hui (Procès au XVIII <sup>e</sup> s.)	268
Un vol brutal au XVIII <sup>e</sup> s.	268

Usine mise en loterie à Bruxelles en 1827	356
L'Ommegang de Bruxelles	438
La soi disant pierre tombale de la danseuse Camargo à Baisy	263
Pierre tombale à Tervueren	265

III. — *Médecine populaire*

Van Helmont et son œuvre	137 à 251
L'œuvre médicale de Van Helmont	179
Sa méthode de travail	191
Le principe vital	195
Le blas	198
La nutrition	199
La fièvre	203
Les maladies catarrhales	205
La lithiase ou la pierre	208
Maladies par sorcellerie	214
La syphilis	217
La peste	221
La thérapeutique	232
La médecine sans médecins	366
A propos de la médecine populaire	431
Pour guérir les verrues	345
Pour guérir les poireaux à Bruxelles	359
Guérison des hémorroïdes	427
Le cambouis des cloches contre les hémorroïdes	359
Le bouton d'or dans la médecine	129

IV. — *Astronomie et météorologie populaires.*

Folklore et science	5-381
Calendrier romain	17
Les Nombres	257
Physique populaire	257
Astronomie : Illustrations	6-8-10-13-14-16-18-20-22
Voir la pleine lune à travers une vitre	475
La lune, les prophéties et les rêves	475
Horoscope	19
Météorologie : Illustration	32
Arbre ou arc d'Abraham	359
Dictons météorologiques à Hakendover	345-346
Dicton météorologiques au Ruchaux	352

V. — *Art populaire.*

Art Populaire en France	368
Congrès italien des arts populaires	492
Les arts populaires et les loisirs des travailleurs	487
La ferme ter Munt à Tervueren	300
Le colombier d'Humelghem	305
Porte en grès lédien à Steenoekerzeel sculptée par un ouvrier	302

Statuette de chaudronnier bruxellois du XVIII <sup>e</sup> s.	362
Ste-Barbe sculptée dans le rocher à Comblain-au-Pont	360
Ancienne reproduction en étoffe de l'ostensoir du S. Sacrement de Miracle	466
Exposition du Cercle anversoïis de l'image	489
Bases et formes de style dans la poésie populaire	129
L'anneau dans le drame	129
Pad'zos l'tiyou	378-478
Tournoi de marionnettes	131
Poesje	478
Folklore des instruments de musique	93
Instruments de musique danois	480
Liedjes d'Hoogstraten	479
Chanson de Carnaval à Louvain (1764)	117
La Chanson du moulin de Céroux	424
Chansons épiques ukrainiennes	480
Chanson lorraine d'expression française	277
Survivances de chants anciens lombards	370
Congrès de la danse populaire à Vienne	380
International Folk dance Festival	492
Les danses populaires roumaines	275
La danse populaire en Hollande	369
La coro, danse bulgare	105

## Table Systématique.

XIII<sup>e</sup> année — 1932-1933.

FASCICULES 73-74. Août-Octobre 1933.

Folklore et Science. — <i>Albert Marinus</i>	5
Glossaire d'argot bruxellois. — <i>Paul Hermant</i> .	53
Le Folklore des Instruments de Musique. — <i>Albert Marinus</i> .	93
Menus Faits.	114
Bibliographie	120
Congrès, Réunions, Expositions, etc.	131
Nos excursions	136
Notre fonds de résistance	136

FASCICULES 75-76. Décembre 1933, Février 1934.

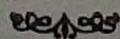
Numéro consacré à J. B. van Helmont.	
Préface. — <i>Albert Marinus</i> .	137
Les Origines du Dr Van Helmont. — <i>Louis Stroobant</i> .	140
La Maison de Van Helmont à Vilvorde. — <i>J. Nauwelaers</i> .	167
L'œuvre médicale de Van Helmont. — <i>Dr Th. Behaegel</i> .	179
Menus Faits	252
Notre Fonds de résistance	269
Bibliographie	270
Le Mouvement folklorique en Belgique	280
Nos excursions	280

## FASCICULE 77. Avril 1934.

Souvenir (Mort du Roi Albert I <sup>er</sup> )	285
Cultes liturgiques et cultes populaires. — <i>A. Van Gemep.</i>	287
La ferme Ter Munt à Tervueren. — <i>Em. de Munck.</i>	300
Corbais. Toponymie locale. — <i>E. Bourguignon</i>	311
Brigolet et Picquarome. — <i>J. Dewert.</i>	320
Explication d'une phrase audacieuse. — <i>A. Marinus.</i>	324
Wellérismes. — <i>A. Van Gemep</i> et <i>A. Marinus.</i>	331
Projet pour une exposition de Folklore en 1935. — <i>A. Marinus.</i>	336
Menus Faits	344
Bibliographie	364
Notre Fonds de Résistance	373
Le Mouvement folklorique en Belgique	374
Nos Excursions	380

## FASCICULE 78. Juin 1934.

Folklore et Science. — <i>P. Hermant</i>	381
Sur les traces de Sainte Lutgarde. — <i>Abbé Lambert</i>	394
Le moulin de Céroux. — <i>Ad. Mortier.</i>	416
D'un prétendu culte phallique. — <i>Jules Dewert.</i>	427
A propos de la Médecine populaire. — <i>Albert Marinus.</i>	431
L'Ommegang de Bruxelles — <i>Albert Marinus.</i>	438
Pour un Musée National de Folklore. — <i>Albert Marinus</i>	442
Menus Faits	466
Bibliographie	477
Le Mouvement folklorique	485
Le programme de notre XIV <sup>e</sup> année	493
Excursions	493
Nécrologie	494
Tables	495
Table des illustrations	496
Table des auteurs	499
Table des lieux cités	502
Table analytique	504
Table systématique	511



## Bulletin d'adhésion aux Excursions.

### I. — Excursion à Saint-Nicolas-Gand (15 juillet).

*Le soussigné (nom et adresse) .....*

*désire inscrire ..... personne(s) à cette excursion.*

*Je vire à votre compte chèque postal 142.119 (Marinus Albert) la somme de .....*

*Signature :*

### II. — Excursion à Hoorebeke-Ste-Marie, l'Enclus et Ath (26 août).

*Le soussigné (nom et adresse) .....*

*désire inscrire ..... personne(s) à cette excursion.*

*Je vire à votre compte chèque postal 142.119 (Marinus Albert) la somme de .....*

*Signature :*